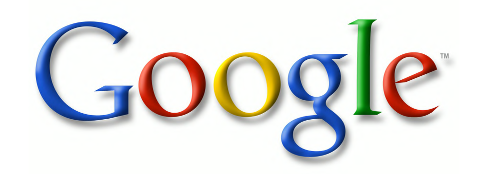
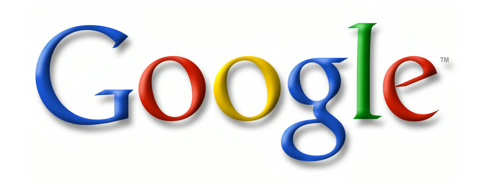
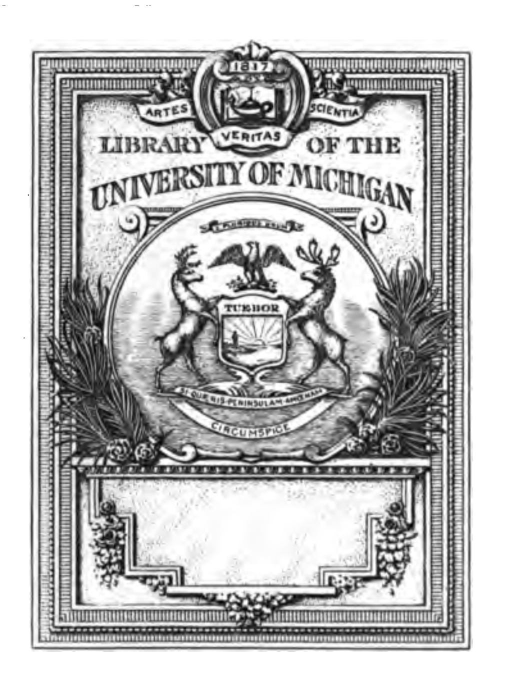

Google






1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Jauffret (Mgr.) évêque de Metz —

DU CULTE PUBLIC.

Erudimini qui judicatis terram. *Ps.* 2.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez LE CLERE, Imprimeur-Libraire,
rue Saint-Martin, près celle aux Ours,
N°s. 254 et 89.

M. DCC. XCVI.
An IV de la République.

PRÉFACE.

La Religion diversement attaquée dans les divers siecles n'a besoin pour triompher de tous les efforts d'une vaine sagesse, que d'opposer à chaque nouvelle erreur qui l'accuse, un nouveau développement de ses principes qui la justifient. C'est ainsi que dans les vues de la Providence, tous les outrages des impies contre la vérité retombent sur leurs auteurs, la vérité demeurant toujours et n'ayant qu'à se montrer sous ses légitimes rapports, pour attirer à soi tous les cœurs qui ne sont pas dépravés. C'est ainsi que dans l'écroulement des Empires, dans les révolutions des Peuples, dans les variétés, sans nombre, des systêmes humains, la vérité se per-

pétue, sur la terre, brillante de son éclat immortel, et victorieuse de tous les schismes, de toutes les hérésies, de toutes les sectes qui n'ont cessé depuis les premiers âges du monde de réunir contre elle leurs moyens hypocrites et séducteurs.

Il faut l'avouer toutefois ; jamais la vérité n'avoit été si violemment combattue que de nos jours, où ses ennemis cherchent moins à l'entamer dans ses dogmes, ou à la corrompre dans son culte, qu'à porter la coignée à la racine de l'arbre, et à réaliser ce projet insensé de leur malice, de détruire jusqu'à l'idée d'une vérite religieuse sur la terre.

Mais déja l'on a dû juger d'un pareil dessein par son influence funeste sur la morale des peuples, déja l'on a dû voir ce que seroit un peuple sans Religion et sans Dieu, ou, ce qui

revient au même, sans culte public, sans prêtres, sans autels.

Cependant il est encore des philosophes (heureusement le nombre en est petit) pour qui l'expérience de nos maux n'est rien, et qui persistent à croire que la morale et la religion sont deux choses essentiellement différentes, et qui peuvent exister l'une sans l'autre; que le culte public n'a aucun droit d'intéresser la patrie, et que s'il falloit absolument un culte national, il seroit encore plus politique d'en prendre le modele sur celui des Grecs et des Romains que sur celui des Chrétiens.

Telle est l'opinion d'un certain monde, qui bornant tous ses desirs aux biens périssables de la terre, suit le torrent qui l'entraîne, sans réfléchir ni sur le passé, ni sur le présent, ni sur l'avenir.

Telle est encore l'opinion de quelques sophistes qui ne manquent ni d'érudition ni de talent, mais qui ne jugeant de l'effet moral de la Religion sur l'esprit des peuples que d'après eux-mêmes, s'imaginent, par exemple, que les descriptions de la vie champêtre qui les distraient agréablement dans un paysage peint sur la toile ou dans un spectacle, doivent produire la même sensation sur l'homme des champs. Certes; je conçois fort bien comment un poëte, un orateur, un naturaliste, un philosophe aiment à se délasser de leurs paisibles études, à la vue d'une charrue promenée majestueusement sur un char doré, et traînée par des bœufs pompeusement attelés; mais je ne doute pas qu'un pareil spectacle ne soit peu attrayant pour le rustique habitant des campagnes, qui maniant lui-même

le soc et la charrue pendant six jours de la semaine à droit de vous demander, au moins les jours de fêtes, de laisser sa charrue et ses bœufs reposer en paix dans son étable; ces deux objets ne pouvant lui rappeller que le souvenir du joug auquel il est attaché tous les autres jours de sa vie, et dont il a le plus besoin de distraire sa pensée, dans les seuls jours consacrés au repos.

Deux sortes d'ennemis s'élévent donc aujourd'hui contre la vérité. Les uns sont les ennemis de tout culte; et l'erreur de ces impies est si monstrueuse en législation et en morale que pour la confondre sans retour, il nous suffira de joindre aux preuves de la raison et aux témoignages de la conscience, les exemples et les faits tirés de l'histoire de tous les peuples qui nous démontrent également qu'il

Telle est encore l'opinion de quelques sophistes qui ne manquent ni d'érudition ni de talent, mais qui ne jugeant de l'effet moral de la Religion sur l'esprit des peuples que d'après eux-mêmes, s'imaginent, par exemple, que les descriptions de la vie champêtre qui les distraient agréablement dans un paysage peint sur la toile ou dans un spectacle, doivent produire la même sensation sur l'homme des champs. Certes; je conçois fort bien comment un poëte, un orateur, un naturaliste, un philosophe aiment à se délasser de leurs paisibles études, à la vue d'une charrue promenée majestueusement sur un char doré, et traînée par des bœufs pompeusement attelés; mais je ne doute pas qu'un pareil spectacle ne soit peu attrayant pour le rustique habitant des campagnes, qui maniant lui-même

le soc et la charrue pendant six jours de la semaine à droit de vous demander, au moins les jours de fêtes, de laisser sa charrue et ses bœufs reposer en paix dans son étable; ces deux objets ne pouvant lui rappeller que le souvenir du joug auquel il est attaché tous les autres jours de sa vie, et dont il a le plus besoin de distraire sa pensée, dans les seuls jours consacrés au repos.

Deux sortes d'ennemis s'élévent donc aujourd'hui contre la vérité. Les uns sont les ennemis de tout culte; et l'erreur de ces impies est si monstrueuse en législation et en morale que pour la confondre sans retour, il nous suffira de joindre aux preuves de la raison et aux témoignages de la conscience, les exemples et les faits tirés de l'histoire de tous les peuples qui nous démontrent également qu'il

ne peut exister d'empire durable, sans morale publique, ni morale publique sans culte public.

Mais ces principes reconnus, une seconde classe de sophistes vient s'en emparer au nom de la philosophie, pour reconstruire, de main d'homme, un culte public qui doit nécessairement nous venir d'une main divine, pour nous commander le respect, la conviction et l'obéissance.

Quelle est néanmoins la folie de ces novateurs, de vouloir réformer l'ouvrage même de l'évangile, et de prétendre surpasser en perfection sociale le culte catholique?

Nous n'ignorons pas tout ce que ce culte très-saint a souffert d'injures flétrissantes et de calomnies absurdes de la part des incrédules modernes, et combien de prêtres coupables ont servi, de nos jours, la cause de l'in-

crédulité par leurs lâches détours et leur apostasie cruelle : mais toutes ces injures, toutes ces calomnies, toutes ces apostasies ne sauroient empêcher que le culte catholique, ne soit encore à présent ce qu'il étoit autrefois, ce qu'il sera toujours, le plus parfait de tous les cultes, le plus évidemment conforme aux principes d'une vraie sagesse et le plus propre à rendre les peuples en général, et les hommes, en particulier, vertueux et heureux.

Mais comment inspirer une si haute idée du catholicisme à des esprits déja prévenus, et qui ne voient en lui qu'une superstition et qu'un fanatisme ? par la simple exposition de sa morale, telle que nous la trouvons développée dans les diverses parties de ses cérémonies et de ses rites. Cette méthode, comme l'on voit, n'a rien de recherché. Nous en

avons puisé les principes dans l'enseignement invariable de l'église, mais la maniere dont nous la traitons est nouvelle. Les erreurs que nous avions à combattre, demandoient de nous ce nouveau genre de défense, et si le sentiment de la prévention n'étouffe pas entiérement celui de la raison dans les incrédules modernes, nous leur offrons dans cet Ouvrage, le moyen de mieux penser d'un culte, qui pendant dix-huit siecles ne mérita point en vain le suffrage de l'univers, et qui depuis les Justin et les Irénée, jusqu'aux Pascal et aux Bossuet, peut se glorifier de compter dans son sein tant de véritables génies, l'honneur de la société par leurs talens et sur-tout par leur bienfaisance, qui certes valoient bien les grands hommes de nos jours, et dont les livres immortels ont droit de com-

mander au moins quelque défiance à notre encyclopédique savoir, comme les prodiges de leur charité doivent nous rendre un peu plus modestes sur les miracles de notre philantropie...

Mais si tel fut notre premier vœu en écrivant, de venger le Catholicisme de tous les sarcasmes de ses ennemis, en le présentant aux nations et à ceux qui les gouvernent, sous ses véritables rapports religieux, politiques et sociaux; nous dûmes travailler aussi pour les catholiques fideles, en réunissant dans le même Ouvrage les preuves les plus propres à les fortifier dans le culte de leurs peres, et à leur faire connoître son étonnante supériorité sur tous les vains systêmes des hommes.

Un pareil ouvrage devoit avoir pour nous ses difficultés. C'est en 1790 que nous conçûmes le plan de

la seconde partie dont nous publiâmes deux Discours en 1791, l'un sous le titre: *Du Ministere pastoral;* l'autre sous celui: *Du Culte Catholique, dans ses rapports avec la morale des nations.* Nous fûmes ensuite détournés de ce genre de composition jusqu'en 1793, où nous ajoutâmes au plan de la seconde partie celui de la premiere. Mais la tyrannie de Robespierre nous ayant obligés de suspendre de nouveau notre travail et de nous détacher de notre manuscrit, nous ne l'avions pas à notre portée quand nous écrivions nos derniers discours. C'est ce qui ne nous a pas permis de suivre dans les deux parties qui se correspondent par les mêmes titres, un ordre de matieres également méthodique. Nous ignorons si c'est là un défaut. Le seul inconvénient qui puisse, néanmoins, en

résulter pour le lecteur, c'est de lui donner la peine de chercher dans un second discours tel développement qu'il ne trouveroit pas dans le premier, et de lire tout l'ouvrage pour se faire une idée complette du catholicisme considéré dans l'ensemble de tous ses rapports.

N. B. Il nous a paru nécessaire de faire précéder le Traité du CULTE PUBLIC, du DISCOURS DE LA RELIGION AUX LÉGISLATEURS. Ces deux Ouvrages, travaillés sur le même plan, sont faits pour aller ensemble et pour se prêter un mutuel appui. L'un traite plus spécialement de l'esprit de la Religion et de ses préceptes, et l'autre de l'esprit de ses cérémonies et de ses rites. Ainsi leur rapprochement se trouve dicté par la nature même de leur objet. S'il pouvoit en

résulter quelque répétition de mots ou de pensées, le lecteur bienveillant nous le pardonneroit en faveur de l'intérêt du sujet et des circonstances difficiles où nous avons écrit. — Le Discours DE LA RELIGION AUX LÉGISLATEURS, est la troisième Edition d'un Ouvrage publié en 1790, sous le titre DE LA RELIGION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE, etc....

DE LA RELIGION

AUX LÉGISLATEURS.

Per me..... Legum conditores justa decernunt. *Sap. c. 1.*

Troisieme Édition, revue et corrigée.

considérée dans notre discours que sous ses rapports généraux avec le système politique, et nous prouvons qu'une religion est nécessaire aux hommes, en fondant ses principaux caracteres sur l'intérêt national et individuel des citoyens. Ainsi, nous parlons d'abord le langage d'une philosophie, qui est la même pour tous les Législateurs et pour tous les peuples, et qui eût été entendue à Athenes, à Sparte, comme à Philadelphie; parce qu'en tout pays où il y a des hommes en société, et qui veulent se donner des loix, la même politique et la même morale peuvent être prêchées, et la nécessité de faire de la Religion la base fondamentale de ces loix doit être reconnue.

C'est de-là qu'il faut partir, si l'on veut se faire une juste idée de cet Ouvrage, si l'on veut ne point calomnier nos vues et nos pensées. Nous avons dû remonter aux premiers principes de toute

politique et de toute morale, pour en faire ensuite une application plus particuliere á notre âge, à notre religion, à notre patrie. Nous avons dû relever avant tout le sentiment religieux de la sorte d'avilissement où le tiennent cette foule d'écrivains peu sensés, qui nous offrent chaque jour de nouveaux plans de constitution et de réforme, qui se vantent de nous éclairer, nous et nos derniers neveux, des feux les plus purs de la sagesse; qui veulent, chacun de leur côté, régir différemment l'Etat, qui s'écrient à l'envi, que tout est perdu si on ne les écoute; et qui oublient la Religion, la regle souveraine des mœurs, comme si elle ne devoit entrer pour rien dans le systême politique... Quoi! ils ne daignent pas même soupçonner qu'elle puisse être bonne à quelque chose dans une nouvelle constitution.

Nous n'entrerons point ici dans un plus long détail.

Nous nous croyons seulement obligés de protester plus solemnellement contre nous-mêmes, si malgré notre intention et contre la pureté de nos motifs, il nous étoit échappé quelque pensée moins exacte ou moins conforme à cette unité religieuse et sociale à laquelle nous ramenons tous nos principes à la fin de ce discours. Que l'on nous montre où est l'erreur, et nous sommes prêts à la rétracter, puisque c'est le seul amour de la vérité et le zele de son triomphe, qui nous ont pressés de publier cet écrit dans un temps où les sages se contentent d'observer les hommes et de méditer en silence.

DE LA RELIGION
AUX LÉGISLATEURS.

INTRODUCTION.

Les Etats-Généraux ouvroient à Versailles leur premiere séance, lorsque j'écrivois les premieres pages de ce discours (1). Et tel étoit alors l'enthousiasme des Français en faveur de leurs Représentans, qu'ils ne doutoient pas de trouver en eux les sauveurs de leur Patrie et ceux même de l'Univers.

Cependant les membres des communes venoient de se constituer en Assemblée nationale, et cette Assemblée délibéroit sur la Déclaration des Droits, sans que le maintien de la Religion fut encore entré pour rien dans ses décrets. L'on pouvoit

(1) En mai 1789.

même déja s'appercevoir que la plupart des politiques du jour, loin de voir dans la Religion la premiere institutrice des peuples, n'aspiroient qu'à lui porter à l'envi les premiers coups.

Or, à la vue d'une pareille indifférence de la part de ces mêmes politiques devenus Législateurs et maîtres absolus de l'opinion, j'hésitai si je donnerois aucune suite à la composition de cet Ouvrage; lorsque cette pensée me décida. « La vérité ne meurt point. Elle est tôt ou tard entendue des hommes, et son prix est indépendant de l'opinion ».

Je publiai mon discours au commencement de 1790. Je disois à l'Assemblée nationale:

« Telle est la nature de la Révolution dont nous sommes les témoins qu'elle ne devoit point avoir d'exemple dans les fastes du monde. Elle arrive à la fin du dix-huitieme siecle au moment où les hommes croient toucher au sommet des connoissances; où la raison semble par-

venue à sa maturité (1). Quelle époque! quel instant décisif dans l'histoire des peuples; et qui pourroit l'envisager sans en être profondément ému d'espérance et de crainte! C'est la même Assemblée qui tient en ce moment dans ses mains, non-seulement les destinées de cet empire, mais celles peut-être de tous les empires (2),

---

(1) Nous devons savoir maintenant à quoi nous en tenir sur cette haute idée que nous nous étions formée de nous-mêmes, de notre philosophie, et de tous nos progrès dans la connoissance de l'entendement humain. Il est fâcheux, en effet, que tant de lumieres et de sagesse ne nous aient sauvés d'aucuns des écueils ordinaires aux révolutions dans les siecles les plus ignorans et les plus barbares. Mais remarquez que les époques de l'histoire les plus humiliantes pour la raison humaine sont celles où les hommes se sont le moins défiés de leur raison!

(2) Qu'il nous soit donc permis de nous écrier avec le sage fils de Sirach : « *Vanité des vanités, tout n'est ici-bas que vanité* ». Voici l'Assemblée de philosophes la plus nombreuse, et sans contredit la plus puissante que l'on ait vu délibérer en commun depuis l'origine des sociétés, sur les loix constitutionnelles d'un grand peuple; et après deux ans de discussions et de secousses politiques, cette Assem-

puisqu'elle va la décider enfin cette grande question non-encore résolue, savoir : ce que le genre-humain peut attendre pour son propre bonheur du progrès des lumieres, s'il est vrai que d'un pole à l'autre, il doive un jour en devenir plus libre ou plus asservi ! Osons le dire : La question est déja préjugée. Cela dépend du plus ou du moins de respect que les hommes en s'éclairant porteront à cet heureux accord de la religion et de la politique dont nous établissons ici la nécessité, pour la vertu et la félicité des peuples, et pour cette même liberté dont ils se montrent aujourd'hui si jaloux (1).

---

blée se dissout au milieu de ses propres ruines, ne laissant après elle qu'une constitution en décombres, dont les matériaux n'étoient propres qu'à servir de support au piedestal de Robespierre.

(1) Cette mesure du bonheur des empires à laquelle nos philosophes n'ajoutoient aucune foi, leur devient maintenant un peu plus croyable. Quoi ! nous ne doutons pas, que les génies les plus élevés ne prennent à l'avenir une direction opposée à celle de ces philosophes. Nous avons plus d'un motif de le croire,

Il faut une Religion aux hommes ; et quel vuide, quelle obscure nuit, l'absence de ce principe divin ne formeroit-elle pas autour de nous ! Où seroit, sans la Religion, la sûreté de nos alliances et le lien sacré de nos contracts ? Où seroit la bonne foi, la confiance réciproque de Nation à Nation, de particulier à particulier ? Où seroit la société elle-même, et la principale des vertus, qui est la justice ? *Il faut une Religion aux hommes* ; et pour ne nous servir ici que du raisonnement des politiques, il leur faut une Religion, non pas seulement pour les contenir dans le devoir, loin des regards de la loi, mais pour les exciter à la pratique constante de la loi, pour leur en rendre les devoirs plus chers à remplir, et les charges moins onéreuses ; pour coo-

---

et nos espérances à cet égard sont fondées sur la nature même du cœur humain. Quelle gloire resteroit-il, en effet, à moissonner dans le champ de l'impiété après les Marat et les Hébert, les Anacharsis Cloost et les Robespierre !

pérer ainsi, conjointement avec la loi, à la félicité publique par la félicité particuliere, pour adoucir les peines et les miseres que la loi ne sauroit prévenir; car si les bonnes loix diminuent de beaucoup le nombre des malheureux sur la terre, elles ne peuvent empêcher qu'il n'y ait toujours beaucoup de misérables.

Ne nous dites donc plus : à quoi peuvent être utiles à Dieu nos prieres et nos hommages? Le temps de ces frivoles objections est passé, et dans moins d'une année, nous avons dû acquérir l'expérience de plusieurs siecles. Non, sans doute, Dieu n'a pas besoin de nous, mais nous avons besoin de lui; il est nécessaire à nous et à nos constitutions. Otez la Religion de dessus la terre, sur quelle base solide établirez-vous désormais la vertu et le bonheur des peuples? Qui empêchera que le droit public, et celui de chaque citoyen, ne soit usurpé quand le Magistrat ne pourra veiller pour le défendre? Qui sauvera la liberté de la licence, l'égalité de l'insubordination?

Qui maintiendra les loix inviolables, quand il n'y aura plus de frein qui commande aux passions ?

Il faut une Religion aux hommes. En vain opposeroit-on à cette vérité universelle que le peuple a cessé de croire, qu'il n'est plus temps de lui parler le langage de la Religion, lorsqu'il n'entend plus que celui de son intérêt ? Quoi ! d'un tel peuple, sans conscience et sans Dieu, il faudroit donc s'écrier, comme ce Prince de Numidie : « Malheureuse » Nation, ta liberté ne sera pas de lon- » gue durée, et pour te vendre, il ne te » manque plus qu'un acheteur ». Mais non, il n'est pas vrai d'abord que le peuple Français ait cessé de croire (1) ; et si

(1) Ce seroit mal raisonner que de vouloir ôter au peuple tout sentiment de religion, pour lui ôter tout sentiment de superstition. Vous le rendriez ainsi plus incrédule sur certaines vérités fondamentales en morale, mais non moins crédule sur certains préjugés qu'il se transmet d'âge en âge, et dont la Religion a bien de la peine à le dépersuader. On a

les abus religieux, si les scandales du sanctuaire sont devenus un moyen de séduction sous la plume des sophistes, et un prétexte d'incrédulité pour leurs disciples ; que la Religion soit rendue à son intégrité premiere, elle suffira elle-même à son propre triomphe ; les esprits, qui en sont les plus aliénés, se réconcilieront bientôt avec sa majestueuse idée, et les génies les plus élevés ne rougiront plus de s'abaisser avec la multitude, pour adorer avec elle. Ah! loin des abus qui ont affoibli son sentiment divin dans les ames, qui pourroit ne pas le reconnoître : que la Religion seroit moins nécessaire à l'existence des sociétés humaines, si elle étoit moins inhérente à notre na-

---

beau faire, on a beau dire, il y a d'étranges rapprochemens dans l'histoire de l'esprit humain. Il faut qu'il croie, et le sceptique lui-même croit, si ce n'est pas en Dieu, c'est à la nature; si ce n'est pas à la conservation permanente des especes, c'est à une soudaine désorganisation, qui peut à chaque instant jetter l'Univers dans une nouvelle refonte.

ture, si l'homme orphelin ici-bas, délaissé en naissant, enfant malheureux du hasard, n'avoit dû entretenir aucune relation avec Dieu, et nourrir dans son ame aucune autre espérance que celle du néant.

Mais si une religion nous est nécessaire, quelle sera cette religion ? Nous dirons d'abord ce qu'elle doit être, et par-là nous répondrons à toutes les objections et à tous les sophismes; nous rendrons la vérité étrangere à toutes les vaines disputes des hommes; nous lui assurerons un solemnel hommage, nous la montrerons ennemie de tous les genres de corruption, de superstition et de fanatisme. Quelle doit donc être cette religion ? si elle vient de Dieu, si ses divers caracteres émanent du suprême Législateur, tout indépendans qu'ils sont de la politique humaine, ils doivent la satisfaire, ils doivent remplir toutes les vues d'une bonne législation; car tout ce qu'il y a de bon sur la terre vient de Dieu, et le bien ne sauroit être ennemi du bien. Cher-

chez donc, premiérement, Législateurs, qu'elle est la fin la plus desirable d'une bonne constitution; assignez tous les principes de prospérité et de félicité publique que vous voudriez donner à vos loix, exprimez encore tous vos vœux pour leur durée; et quand vous aurez épuisé tous vos desirs pour le bien, cherchez quelle est la religion sur la terre qui réunisse dans ses dogmes et dans sa morale tous les caracteres de perfection que vous aurez établis, et quand vous l'aurez trouvée, arrêtez-vous à ses saintes loix, c'est la vraie religion de l'homme et des Empires.

PREMIERE PARTIE.

De la Religion en général, considérée dans ses divers caracteres sociaux.

C'est l'union de forces et de moyens, c'est le concours et la nécessité des deux principes religieux et politique, que nous considérons dans la Religion de l'Etat. Delà ses principaux caracteres.

I.

Elle doit concourir au bonheur de tous.

II.

Elle doit consolider les droits de tous.

III.

Elle doit concilier la liberté et l'égalité de tous, avec l'ordre et la subordination nécessaires dans l'état de société.



I V.

Elle doit assurer la constitution de l'Etat sur la base la plus solide.

V.

Elle doit sans cesse nourrir dans l'ame des citoyens l'amour de la patrie, les sentimens généreux, le dévouement de l'intérêt particulier à l'intérêt général.

V I.

Elle doit donner une continuelle assistance aux bonnes mœurs.

V I I.

Elle doit prêter incessamment un motif sublime à la loi, et ajouter jusqu'à l'infini, soit à la gloire et au triomphe des bons citoyens, soit à la honte et à l'infamie des méchans.

V I I I.

Elle doit être enfin pour le peuple le plus

plus éclairé, la Religion la plus digne de sa croyance.

Donnons un premier développement à ces divers caractéres, et que les hommes voient et comprennent quel bien immense la Religion peut faire aux sociétés et aux individus qui les composent, quand elle est vivifiée par l'esprit public, aidée et soutenue par l'amour de la patrie, et mise continuellement en action par de bonnes loix.

PREMIER CARACTÈRE DE LA RELIGION, DANS SON ACCORD AVEC LA POLITIQUE.

Elle doit concourir au bonheur de tous.

Telle est l'idée que je me fais de la Religion sous le gouvernement paternel d'une Providence, et hors de-là, je ne reconnois point de religion véritable. Elle doit être le grand supplément des loix humaines, par-tout où celles-ci ne peuvent atteindre, et opérer à elles seules

le bonheur des mortels. Et combien de circonstances publiques et particulieres dans la vie, où les plus belles loix constitutionnelles deviennent impuissantes pour rendre les hommes heureux ! Combien de maux sont hors des limites du pacte social, et auxquels ce pacte ne peut apporter qu'un secours imparfait ! Rien de ce qui est au pouvoir d'une bonne législation, ne manquera, si l'on veut, à mon bonheur. Mais si avec cela je suis entouré de chagrins domestiques, si je suis assujetti à des accidens personnels, si la maladie, si l'adversité, si l'abandon deviennent mon partage, que pourra le système politique contre de tels revers ?

D'un autre côté, il est possible que je sois si mal partagé des biens de la vie, que je me trouve assis au dernier rang avec la classe nombreuse des ouvriers et des cultivateurs à gages. C'est le sort de la multitude. Mais comment, peu susceptible alors de toutes ces idées d'ordre et d'harmonie sociale qui ne sont gueres intelligibles aux esprits peu exercés, fau-

dra-t-il que je m'en contente, si la Religion ne vient aussi-tôt à mon appui pour me confirmer de la part de Dieu ce que vous m'annoncez au nom de la nature? J'ajoute qu'à l'époque d'une révolution semblable à la nôtre, ce concours est encore plus nécessaire. Le peuple saura-t-il autrement se borner dans ses vagues desirs? Il a espéré gagner au changement, il le voudra sans délai; et si vous lui dites que le bonheur qui suit une nouvelle législation, après une aussi violente secousse, ne vient pas tout-à-coup, qu'il ne peut être que l'ouvrage du temps, du travail, de l'activité et de l'industrie, si vous lui tenez ces discours, il ne vous entendra point.

La Religion, en allégeant nos maux, doit augmenter nos biens, et ne jamais les restreindre. Si elle nous exerce par des privations, elle doit avoir pour but de rendre l'homme plus maître de lui-même, et par conséquent plus heureux. Si elle nous ordonne, si elle nous défend, toutes ses maximes doivent avoir

pour terme final Dieu et la patrie; parce que c'est-là tout le bonheur de l'homme citoyen. Loin de son esprit toute pratique superstitieuse et vaine, qui, au-lieu d'élever nos ames jusqu'à la hauteur de leurs destinées, les en feroit descendre par un culte bas et rampant. Loin de son esprit cette double doctrine, dont une secte de docteurs Chinois a donné le scandale au monde, et ces associations mystérieuses, telles qu'on en voyoit à Eleusis et ailleurs, dont la fin est toujours de distinguer les hommes des hommes. Que la loi religieuse soit une pour tous, ainsi que la loi sociale; qu'elle ne cesse de nous rappeller à l'amour, les uns des autres, à la mutuelle fraternité, à la douce prévenance, à l'indulgence réciproque, à toutes les vertus dont la réunion fait la félicité des familles, ainsi que des particuliers, et devient le gage le plus sûr du bonheur des nations. Alors la Religion ne sera plus accusée; elle redeviendra ce qu'elle étoit dans son origine, une Religion de freres, un culte de reconnois-

sance pour l'Eternel, un culte d'amour pour les humains (1).

SECOND CARACTERE DE LA RELIGION, DANS SON ACCORD AVEC LA POLITIQUE.

Elle doit consolider les droits de tous.

C'est en vain que des publicistes modernes, fiers d'un peu de savoir, et ne comptant pour rien toute l'expérience des siecles (2), ont dit et ont écrit, qu'une

(1) Quelques philosophes n'écoutant que le sentiment de l'indignation à la vue des abus religieux auxquels se sont livrés les peuples, ont voulu accuser la Religion de ne devoir son existence qu'à la crainte; mais si nous remontons à l'origine même des peuples, nous y trouvons un autre témoignage. Par-tout la Religion des offrandes et des prémices se présente d'abord à nous comme culte primitif. Les superstitions ne viennent qu'après. Par-tout c'est la reconnoissance et le respect profond pour le pere commun de la nature qui anime les sociétés naissantes. Voyez le *Culte Public*, ci-après, *Ire. partie*, *5e. discours*.

(2) Telle est une des maladies les plus incurables

fois le droit de tous reconnu et fondé sur la nature, il n'étoit besoin d'aucun autre appui que de celui des loix pour contenir les peuples, pour assurer les propriétés, pour faire respecter les personnes. J'accorde à vos loix toute la perfection dont vous ne croyez pas vous-mêmes pouvoir les revêtir, et qu'elles ne peuvent en effet recevoir que du temps. Si ces loix ne portent pas avec elles un caractere religieux, et que le peuple puisse en séparer, un seul instant, le respect qu'il doit à la Divinité, il ne tardera pas à les expliquer à sa maniere, et à les violer ouvertement toutes les fois qu'il pourra le faire avec impunité.

Il n'y a qu'à éclairer les hommes, dites-

---

de l'esprit humain, et une des causes toujours subsistantes de nos erreurs. Chaque siecle abonde dans son sens, et veut avoir à lui seul plus de lumieres que tous les siecles ensemble. De-là l'expérience des peres devient inutile aux enfans, et les mêmes sottises se renouvellent sur la terre.

vous, et à leur persuader que leurs droits particuliers ne sauroient jamais être une violation du droit général. Oui, sans doute ; il est aisé de satisfaire par de tels argumens l'honnête citoyen qui a quelque droit à la propriété ; mais il est mal aisé de persuader de même tous ces hommes agrestes et ignorans, qui, hors du principe religieux, pourroient à leur tour vous embarrasser fort, s'ils vous interrogeoient sur l'inégal partage que vous laissez subsister dans les fortunes. Vous leur avez dit : vos droits iront jusques-là, et ils n'iront pas plus loin. Vous leur avez ainsi parlé, mûs à-la-fois par l'évidence des principes et par l'assentiment de la conscience. Mais cette évidence, cet assentiment, seront-ils les mêmes pour eux ? Que leur répondriez-vous, s'ils vous demandoient raison de cette commune fraternité dont nous aimons tant à leur vanter les précieux avantages, et pourquoi il arrive, qu'en dernier résultat, c'est toujours pour eux le même travail et la même pauvreté, et pour les au-

tres, toujours le même repos et la même abondance (1).

(1) Heureux du moins le pauvre qui vit loin des grandes cités, et qui n'a que des chaumieres pour témoins de ses miseres; il partage ses privations avec les êtres qui l'entourent. Il souffre, mais tout le monde souffre autour de lui, et un travail qui lui est commun avec ses semblables, quoique souvent plus pénible, lui paroît moins fâcheux. L'indigent au contraire qui habite les capitales vit malheureux, moins encore parce qu'il souffre que parce qu'il voit l'aisance et la fortune étalées devant lui. La vue de la grandeur humaine et du faste qui l'entoure, de l'opulence et du luxe qui la suit, l'agite, le trouble et lui fait mordre avec désespoir le lien social qui le captive à de durs travaux, lorsque tous les biens, tous les honneurs, tous les plaisirs semblent être destinés aux riches. Il n'y a que la Religion qui puisse être pour cet homme un sujet de dédommagement. Comment en effet, hors de sa morale, ferez-vous aisément accroire à ceux qui portent pour vous tout le poids du jour, qui labourent et sement pour vous et ne recueillent pas, comment leur ferez-vous accroire que l'état de société est pour eux préférable à celui de nature? C'est sans doute en politique un mot facile à prononcer que celui-ci : il faut que sous une bonne législation tous les citoyens vivent heureux à l'ombre des loix, et que leur intérêt particulier se re-

A Dieu ne plaise cependant que je veuille prêcher ici l'insubordination ou la servitude. La religion que j'invoque est une religion de liberté, de vérité, de justice. Elle ne prêchera pas la confusion des fortunes et l'égalité absolue de tous les droits. Cela ne se peut dans l'or-

---

trouve constamment dans l'intérêt général. Mais au fond, ce mot, qui est si précieux pour tout homme qui jouit des droits de citoyen actif, ou seulement qui peut y aspirer, devient insignifiant pour celui qui n'a pas même cette derniere espérance, pour celui qui n'a d'autre ressource que celle de ses bras, ni d'autre talent que ses forces physiques. Je passois avec un ami au quai de la Grenouillere. Un portefaix montoit lentement et avec effort les bords de la Seine; il portoit une énorme charge de bois flotté sous laquelle il gémissoit affaisé. Une eau sale et bourbeuse couvroit son visage et découloit de tout son corps. Il nous voit, il s'arrête: et d'une voix qu'animoit une impuissante fureur: *tien*, dit-il, à un de ses camarades qui gravissoit tristement avec lui, *regarde ces deux hommes-là! quel plus grand mal avions-nous donc fait à la nature, pour qu'elle nous fit naître leurs bêtes de somme!* Il y a dix ans que j'ai entendu ces terribles paroles, dont, hélas! je n'ai encore trouvé la solution que dans la religion de l'Evangile.

dre des sociétés humaines ; ce seroit les détruire ; ce seroit les livrer à toutes les fureurs de l'anarchie, et les soumettre tôt ou tard au droit du plus fort. C'est ce que la voix persuasive de la Religion nous fera mieux entendre que les plus beaux préliminaires de loix. Elle parlera directement à notre cœur, elle mêlera à tous les grands intérêts de la société présente ceux de la société à venir. Ainsi elle nous mettra continuellement sous les regards du ciel et de la terre : ainsi elle étendra nos vues, nos rapports, nos motifs. Ainsi elle rendra tous les citoyens contens de la place que le ciel leur a assignée. Comme Aristide, s'ils sont placés au dernier rang, leur premier vœu sera de rendre ce poste même, le plus recommandable de tous par une plus haute vertu.

Mais ne l'oublions pas; si la Religion coopere avec la loi à tout le bien que la loi fait aux hommes, elle doit encore aller plus loin, et la suppléer où elle ne peut atteindre. Le droit de tous, quelque étendue que vous accordiez à la loi,

ne peut être développé que d'une maniere très-incomplete par le législateur humain. Les devoirs essentiels qu'il en tire sont renfermés dans une enceinte trop étroite; et lorsqu'il n'a rien laissé à desirer de ce qui est au pouvoir des hommes, il reste encore au droit de tous les plus belles prérogatives dont il n'a rien dit. De ce genre sont toutes les obligations morales qu'on ne peut exiger devant le juge, mais qui n'en sont pas moins sacrées aux yeux de la Religion, telle que l'obligation au riche de soulager le pauvre de son superflu, et l'obligation au pauvre de ne point en imposer au riche par des besoins trompeurs; telle l'obligation d'empêcher la médisance de nuire, et la calomnie d'opprimer. L'on soutiendra qu'il suffit du sentiment naturel pour être bienfaisant et juste, je n'en doute pas, du moins à l'égard de quelques-uns; mais hors de la Religion, qui le prescrira ce droit de bienfaisance et de justice, comme un précepte que nul ne peut transgresser? Qui le rappellera

à tous les hommes comme un droit qui appartient à autrui, et dont chacun est pour soi-même responsable ? — Les loix d'Egypte condamnoient à mort tout citoyen qui avoit pû sauver la vie à un citoyen, et qui ne l'avoit pas fait. Mais quelle loi condamnera au même supplice celui qui laisse attenter de sang froid à des biens incomparablement plus chers, à l'honneur ou à l'innocence de son prochain ? Vous avouez que la législation humaine ne va pas jusques-là ; avouez donc aussi qu'une religion est nécessaire pour consolider les droits de tous.

Pour consolider les droits et non les abus ; non les prétentions exagérées des partis, non la tyrannie des riches ou l'insubordination des pauvres. Que tout ce qui est juste, bon et équitable, selon le vrai droit de nature, se retrouve dans ses saintes maximes ; et que rien de ce qui est contraire au droit imprescriptible des hommes n'y soit enseigné. Que les oppresseurs des nations y lisent l'arrêt qui les condamne, et que les sauveurs des peu-

ples y soient bénis. Qu'à ceux qui convoitent les droits de leurs freres, elle présente un continuel sujet d'épouvante, et à l'homme qui n'est point trompeur, un sujet immortel de louanges et de gloire. Alors l'amour ou la crainte du souverain juge rendra le nombre des crimes secrets plus rares sur la terre; chaque citoyen reposera plus tranquille à l'ombre des loix divines et humaines, qui veilleront ensemble pour sa défense.

TROISIEME CARACTERE DE LA RELIGION, DANS SON ACCORD AVEC LA POLITIQUE.

Elle doit concilier la liberté et l'égalité de tous, avec l'ordre et la subordination nécessaires dans l'état de société.

Quelle soudaine Révolution s'est opérée en France, et qui pourroit en calculer les heureux effets si les peuples savoient être libres! Mais qui pourroit de même envisager sans effroi la cause déplorable

de nos malheurs, si, appellés à une sage liberté, nous venions à la confondre avec la licence; si, renversant toutes les idées d'ordre et d'harmonie sociales, nous voulions être tous égaux à la maniere des brutes, sans subordination, sans religion et sans chéfs! Et qui osera dire, après avoir lu la plupart des écrits imposteurs qui se répandent dans le public depuis plus d'une année, qui osera dire, après avoir entendu rapporter tous les pillages, toutes les destructions, toutes les violations des propriétés et des personnes, arrivées dans les provinces, après avoir été le témoin dans la capitale de ces scenes d'horreur que désavouera éternellement notre histoire? Qui osera dire à la vue de tous les moyens dont se sert l'impiété pour exposer à la dérision, à la haine et au mépris tout ce qu'il y avoit eu jusqu'à présent de plus saint et de plus respecté parmi les hommes! Qui osera dire que ce n'est point là le sort affreux qui nous menace, et qu'il est temps de prévenir encore le despotisme de la

multitude, la subversion de tous les principes, le desir d'innover sans fin, l'emportement des esprits au-delà des bornes posées, et une foule de maux plus intolérables, d'où s'ensuivroit bientôt le renversement entier de la constitution et celui de l'Empire (1).

Mais que l'erreur seroit grande, si au milieu de cet étrange ébranlement, l'on croyoit pouvoir tempérer l'ardeur des peuples et étouffer leurs diverses passions, soit en les conjurant par des vœux, soit en les intéressant par des décrets! Si vous n'intéressez en même-temps leur religion, vous n'en obtiendrez jamais ni soumission ni patriotisme assuré. Plus un peuple est libre, plus il a besoin de ce frein puissant, sans lequel les nouvelles loix ne seront pas plus respectées que les anciennes. Sans cesse inquiets et agités, les hommes porteront autour d'eux leurs avides regards; ils consulteront la force de

(1) Et quand les sages parloient ainsi, leurs discours n'étoient point entendus!

leurs bras, et s'ils ne la voient point en proportion avec le produit qu'ils en retirent, l'envie et la jalousie entreront aussitôt dans leur ame, et avec ces passions funestes, le desir de prendre sur autrui ce qui leur manque d'aisance et de fortune, ou cet autre desir d'abaisser tout ce qui s'éleve, d'humilier tout ce qui prospere, de perdre tout ce qui fait ombrage.

Hâtez-vous donc, législateurs, hâtez-vous d'accorder votre appui à la Religion, si vous voulez qu'à son tour la Religion protege vos décrets. Hâtez-vous de rendre la souveraine justice et la souveraine équité respectables aux peuples, si vous voulez que les peuples les respectent dans vos loix : hâtez-vous enfin d'assurer leur foi en Dieu, si vous voulez qu'ils croient encore à leurs chefs.

Il nous faut une religion qui, en nous rendant raison du gouvernement de la Providence dans l'ordre de la subordination sociale, nous défende également d'une soumission servile et d'une liberté effrénée, qui nous répete plus souvent de la

part

part de son Auteur, que nous sommes tous freres; que tous sont égaux aux yeux de l'Eternel, comme aux yeux de la loi; et que s'il ne nous est pas donné dans cette premiere partie de parvenir à la liberté, à l'égalité parfaites, ces deux biens ineffables ne seront pas perdus à jamais pour nous, et que nous les trouverons éminemment dans une seconde partie.

Il nous faut une religion qui soit une éternelle barriere au despotisme; qui éleve incessamment nos ames; qui les garantisse à-la-fois de toute sorte de servitude, de la servitude des passions, comme de la servitude des hommes et des choses; qui nous enseigne que celui-là seul est véritablement libre, qui sait se vaincre lui-même, résister à ses penchans, se sacrifier lui-même pour les autres.

QUATRIEME CARACTERE DE LA RELIGION, DANS SON ACCORD AVEC LA POLITIQUE.

Elle doit assurer la Constitution de l'Etat sur la base la plus solide.

Il ne suffit pas, pour régénérer un peuple, de le révolutionner; il ne suffit pas de lui donner une plus grande idée de son pouvoir, et de le lier à la défense commune par une fédération armée dans tout l'Empire. Ces moyens si puissans pour la conservation, tant qu'ils sont unis au principe religieux et moral, deviennent terribles pour la destruction, quand les peuples se laissent amollir par le vice. Témoins ces fiers Romains, qui étoient armés comme nous, qui avoient comme nous des soldats-citoyens et des municipalités, et au-dessus de nous un patriotisme plus ancien, et qui ont fini par être esclaves, parce qu'ils ont fini par se corrompre.

Il ne faut pas nous le dissimuler, nous avons fait d'étranges progrès dans la corruption depuis quelques années que nous étions environnés de toute part de tout ce qui peut pervertir un peuple et énerver son courage. Faut-il l'imputer à une politique insidieuse, ou ne s'en prendre qu'à la mollesse de l'ancienne Cour? Rien n'avoit été oublié pour étouffer en nous, s'il étoit possible, jusqu'à la semence de la vertu.

Si donc à présent à la pente déja donnée, on ajoutoit celle d'une plus grande licence sous le nom de liberté; si l'on n'arrêtoit dans sa source le dessein insensé des impies; si par une éducation plus conforme à la raison et plus utile à la patrie, l'on n'inspiroit à la jeunesse de toutes les classes de plus dignes penchans (1);

(1) Il me paroît moins utile que des enfans destinés à des vocations diverses, reçoivent une éducation semblable. Ne seroit-il pas plus avantageux à la société en général et aux familles en particulier, que chaque vocation eut ses académies, où chaque enfant

si par-dessus tout, la Religion, comme la regle premiere des mœurs, ne repre-

---

pût mieux se pénétrer des goûts, des affections et des talens qui conviennent à l'état auquel il est appelé ? Ainsi les grandes villes commerçantes auroient des colleges de commerce; les campagnes, des colleges d'agriculture; la marine et le militaire perfectionneroient les écoles qu'ils ont déja. Dans chaque college, la Religion seroit également enseignée comme l'étude premiere de tous les citoyens; mais sous le rapport plus particulier des autres études; ainsi dans les colleges agricoles, les jeunes éleves recevroient des leçons historiques et pratiques d'agriculture. Ils s'instruiroient de préférence de tout ce qui a pour objet la manutention des terres, et leur meilleure économie. C'est vers ce but final que l'on dirigeroit leurs naissantes vertus, leur zele, leur émulation, leur jeune enthousiasme. C'est vers ce même but que l'on rameneroit toutes leurs autres connoissances. La physique, les mathématiques, le dessin, l'histoire naturelle ainsi considérés, leur prépareroient pour l'avenir, les plus utiles jouissances, comme les belles-lettres les plus agréables délassemens. La Religion serviroit à les confirmer dans la même philosophie. Elle releveroit admirablement à leurs yeux les avantages de la vie champêtre, ses douceurs, ses délices. O combien une pareille éducation, si elle étoit secondée par d'habiles maîtres, rendroit à chaque citoyen

noit ses droits sur le cœur des hommes, les hommes sur-tout placés au premier

---

sa vocation plus chere! Combien elle contribueroit à la félicité des hommes! Elle vaudroit sans doute mieux que celle qui se pratique dans nos institutions modernes, où les enfans dépensent beaucoup pour ne rien apprendre de ce qui doit être praticable à l'homme social, où tout leur vain savoir n'aboutit qu'à leur inspirer des goûts quelquefois plus disparates à la vie qu'ils doivent mener dans le monde, et qu'à les dégrader dans leur philosophie en leur donnant tous les vices de la vanité, de la légéreté, de la frivolité; ce qui multiplie si fort ensuite dans nos villes et dans nos campagnes le nombre des êtres nuls et oisifs; ce qui fait que tel homme dans la vie rurale, s'il y avoit porté une morale pure, le zele des bonnes études et l'amour de la patrie, eut pû honorer son pays, sa nation, ou même l'humanité entiere, en travaillant pour le progrès des arts, en correspondant avec les sociétés savantes, en multipliant ses expériences agricoles, ou seulement en servant ses concitoyens par l'exemple de ses vertus, par son dévouement à l'intérêt public; ce qui fait, dis-je, qu'un tel homme ne rapportant souvent de ses premieres années qu'un corps usé, une ame rétrécie et un septicisme déplorable, devient aussi contagieux aux mœurs champêtres, par sa doctrine et ses exemples, que fâcheux à lui-même par l'ennui, la peine et les remords qui accompagnent ses jours.

rang, et qui vont former l'opinion publique de nos cités (1) : ah! qui oseroit ré-

Je fais dépositaires de ma pensée, si toutefois elle mérite de survivre à la réflexion, le petit nombre de sages qui ont trouvé assez d'énergie dans leur ame pour suppléer à leur premiere éducation; et ceux-là sur-tout, qui transportés, jeunes encore dans les moindres cités, s'y sont maintenus libres et indépendans de petites passions, de petits intérêts, comme j'en connois qui ne changeroient point leurs vie tranquille pour tout le tumulte des capitales, et qui préférent leur modeste solitude aux palais fréquentés des riches et des grands. Hommes estimables, vous connoîtrez aisément tout le prix d'une pareille éducation, la plus propre, sans doute, à vous attacher vos enfans, à leur rendre vos propriétés cheres et sacrées, le séjour des campagnes préférables à celui des cités, et à les conduire dans la voie du bonheur par celle de la vertu.

Appliquez à présent ce que nous disons des éducations agricoles aux divers genres d'éducations, vous nous trouverez conformes en cela même à tous les grands instituteurs de l'antiquité. Existe-t-il en effet, une méthode plus assurée pour donner à chaque genre d'étude son entier développement; pour rendre les goûts plus constans et plus invariables, et les hommes plus contens de l'état où le ciel les a mis; pour préparer une régénération plus prochaine, plus durable et une harmonie sociale plus solidement établie?

(1) La Religion négligée dans le premier âge, toutes

pondre alors de la durée de cet empire ? Les annales des siecles nous montrent-elles un seul peuple esclave de ses passions,

---

les passions ne tardent pas à prendre racine dans l'homme naissant. Elles croissent et se fortifient avec lui, parce qu'il n'y a plus rien qui les gêne et les contrarie. Quels peuvent donc être les fruits d'une éducation qui ne porte pas sur l'amour et la crainte de Dieu en même-temps que sur celle des loix ? Ceux dont nous sommes les tristes témoins dans les murs de nos colleges, et souvent dans l'enceinte de nos propres maisons; une dépravation de mœurs, qui prévient les années, qui tue l'homme dans son berceau, et étouffe les générations dans leur germe. Et l'on trouve des instituteurs, des peres eux-mêmes assez barbares, assez dégénérés pour élever leurs enfans dans le mépris de tous les cultes! Ils veulent en former de grands philosophes, en leur apprenant, comme ils disent, à s'élever au-dessus de la Religion et de la croyance vulgaires, et ils n'en forment le plus souvent que des hommes pervers, à qui ils ont le rare avantage d'avoir appris les premiers à ne plus croire à la vertu, en détruisant à leurs yeux l'édifice qui la porte. *Souvenez-vous*, a dit un philosophe, *souvenez-vous de ces Indiens qui font porter le monde sur un grand éléphant, et puis l'éléphant sur une tortue, et quand on leur demande sur quoi pose la tortue, ils ne savent plus que dire....* Vous ferez de

rang, et qui vont former l'opinion publique de nos cités (1) : ah ! qui oseroit ré-

Je fais dépositaires de ma pensée, si toutefois elle mérite de survivre à la réflexion, le petit nombre de sages qui ont trouvé assez d'énergie dans leur ame pour suppléer à leur premiere éducation; et ceux-là sur-tout, qui transportés, jeunes encore dans les moindres cités, s'y sont maintenus libres et indépendans de petites passions, de petits intérêts, comme j'en connois qui ne changeroient point leurs vie tranquille pour tout le tumulte des capitales, et qui préfèrent leur modeste solitude aux palais fréquentés des riches et des grands. Hommes estimables, vous connoîtrez aisément tout le prix d'une pareille éducation, la plus propre, sans doute, à vous attacher vos enfans, à leur rendre vos propriétés cheres et sacrées, le séjour des campagnes préférables à celui des cités, et à les conduire dans la voie du bonheur par celle de la vertu.

Appliquez à présent ce que nous disons des éducations agricoles aux divers genres d'éducations, vous nous trouverez conformes en cela même à tous les grands instituteurs de l'antiquité. Existe-t-il en effet, une méthode plus assurée pour donner à chaque genre d'étude son entier développement; pour rendre les goûts plus constans et plus invariables, et les hommes plus contens de l'état où le ciel les a mis; pour préparer une régénération plus prochaine, plus durable et une harmonie sociale plus solidement établie?

(1) La Religion négligée dans le premier âge, toutes

pondre alors de la durée de cet empire ? Les annales des siecles nous montrent-elles un seul peuple esclave de ses passions,

---

les passions ne tardent pas à prendre racine dans l'homme naissant. Elles croissent et se fortifient avec lui, parce qu'il n'y a plus rien qui les gêne et les contrarie. Quels peuvent donc être les fruits d'une éducation qui ne porte pas sur l'amour et la crainte de Dieu en même-temps que sur celle des loix ? Ceux dont nous sommes les tristes témoins dans les murs de nos colleges, et souvent dans l'enceinte de nos propres maisons; une dépravation de mœurs, qui prévient les années, qui tue l'homme dans son berceau, et étouffe les générations dans leur germe. Et l'on trouve des instituteurs, des peres eux-mêmes assez barbares, assez dégénérés pour élever leurs enfans dans le mépris de tous les cultes! Ils veulent en former de grands philosophes, en leur apprenant, comme ils disent, à s'élever au-dessus de la Religion et de la croyance vulgaires, et ils n'en forment le plus souvent que des hommes pervers, à qui ils ont le rare avantage d'avoir appris les premiers à ne plus croire à la vertu, en détruisant à leurs yeux l'édifice qui la porte. Souvenez-vous, a dit un philosophe, souvenez-vous de ces Indiens qui font porter le monde sur un grand éléphant, et puis l'éléphant sur une tortue, et quand on leur demande sur quoi pose la tortue, ils ne savent plus que dire.... Vous ferez de

qui ait su long-temps se conserver libre sur la terre, un seul peuple qui ait cessé de respecter la Religion de la patrie, et qui ait respecté long-temps le serment qu'il a fait sur ses autels de lui être fidele.

CINQUIEME CARACTERE DE LA RELIGION, DANS SON ACCORD AVEC LA POLITIQUE.

Elle doit sans cesse nourrir dans l'ame des citoyens l'amour de la patrie, les sentimens nobles et généreux, le dévouement de l'intérêt particulier à l'intérêt général.

S'il est une religion sur la terre qui rappelle les hommes à une origine commune, à la descendance d'un même pere, à une même immortalité, une religion qui établisse parmi les hommes un heu-

---

l'amour de la vertu, de l'amour de la patrie la base de votre éducation; mais sur quoi ferez-vous porter cette base?

reux concert de services et de bienfaits, qui éleve incessamment leurs pensées aux grandes choses, qui leur répete à chaque instant qu'il est beau de se sacrifier pour ses freres : une religion qui ne veut point qu'il y ait des misérables dans son sein qui ne soient consolés, point de pauvres qui ne soient secourus; point de foibles qui ne soient protégés : une religion dont toutes les maximes, tous les exemples sont une continuelle leçon de dévouement de l'intérêt particulier à l'intérêt général; une religion enfin qui fasse un précepte à ses disciples de s'aimer les uns les autres, et qui renferme en ce seul mot tout le sommaire de sa loi. S'il existe une telle religion sur la terre, certes, elle convient souverainement à un peuple pour qui l'amour de la patrie n'est point un vain nom; et par-tout ailleurs elle ne pourra faire aux hommes qu'un bien partiel et limité. Placez-là dans un état vieilli par la mollesse; enchaînée par des abus sans fin, elle y sera comme dans un terrein sec et aride. Elle y tom-

bera dans le dépérissement et la langueur; et à proportion qu'elle y perdra au-dehors de son éclat et de sa majesté, elle y perdra devant le peuple de sa considération et de son respect. Mais que cette même religion soit régénérée ensemble avec l'Etat, et aussi-tôt ses principes divins, sa morale fraternelle, son noble désintéressement vaudront tout leur prix aux yeux de la patrie : ce sont des hommes citoyens qu'il lui est plus aisé de persuader et de convaincre. C'est au milieu du vrai patriotisme et des sentimens généreux qu'il enfante, qu'elle prend tout son essor. C'est - là qu'elle trouve de vrais disciples, c'est-là qu'elle n'enseigne point en vain les sublimes vertus.

SIXIEME CARACTERE DE LA RELIGION, DANS SON ACCORD AVEC LA POLITIQUE.

Elle doit donner une continuelle assistance aux bonnes mœurs.

La loi humaine est circonscrite par des bornes trop étroites. Elle ne peut commander dans le secret des familles, encore moins dans le secret des cœurs, et jusques dans les actions qui sont soumises à son influence, elle demeure sans pouvoir toutes les fois que l'homme peut échapper à ses regards. Ainsi les vertus et les vices qu'elle ne voit point, elle ne sauroit ni les récompenser ni les punir : ainsi elle ne considere jamais que l'homme extérieur et de représentation, et l'homme intérieur elle l'abandonne à lui-même et au seul mouvement de sa volonté.

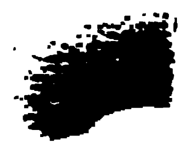
Il seroit cependant du plus grand intérêt de la patrie que le citoyen fût tou-

jours surveillé par la loi, lors même qu'il n'est plus sous son inspection publique. Voudroit-on se récrier contre ce principe sévere ? que l'on fasse attention, que les bonnes ou mauvaises qualités sociales de l'homme ne sont que le résultat de ses mœurs domestiques, et que c'est la conscience qu'il se fait dans les actions les plus cachées, qui devient ensuite pour lui la conscience de l'homme public et du citoyen. Ce n'est donc point à tort, que la patrie a des droits sur tous les instans de la vie et qu'il lui importe de la surveiller, soit par un agent public, soit par un agent secret dans toute la suite de ses actions, je dirai volontiers de ses pensées. Ses loix, ses juges, ses tribunaux : voilà son agent public. Mais quel sera son agent secret, si ce n'est une religion qui pénetre l'homme de la toute présence de Dieu, qui lui interdise jusqu'à la pensée du vice. Rendez-nous cette Religion plus respectable, et les bonnes mœurs, protégées par une bonne Constitution, ne tarderont pas à renaître. Toutes ces choses vont ensem-

ble, et se prêtent un mutuel secours. C'est pour les avoir ou séparées ou confondues, que nos publicistes ont si souvent erré dans leurs conséquences, lorsqu'ils ont prétendu qu'il suffisoit des seules loix civiles sagement ordonnées pour rendre les peuples vertueux et bons. Ils ont cité des exemples, pour appuyer leurs doctrines. Nous ne les récusons pas; mais ces exemples, tirés des peuples anciens, ne nous disent-ils pas d'une voix assez énergique, que les mœurs de ces peuples si justement vantés, ne prospéroient en effet que par l'heureux accord de la religion et de la politique, qui se servoient l'une à l'autre de soutien et d'appui?

---

jours su
n'est pl
Voudro
sévere
bonnes
l'homn
mœurs
science
plus ca
la con
toyen.
patrie
la vie
ler, s
agent
tions
Ses l
son
sec
tre
qu
Re
bl
u
à



RELIGION,
POLITIQUE.

un motif su-
jusqu'à l'in-
la gloire des
et à l'infa-

de la républi-
cette ques-
ou non in-
aux ennemis de
que la peine
Mais ceux
de lenteur,
léger pour un
la mort, di-
de la vie,
coupables en
sentiment de
leurs

remords avec leur existence, que vous les aurez punis selon leurs attentats.

Il eût suffi à un sage d'assister à cette délibération du Sénat pour prédire la ruine prochaine de Rome.

Quand en effet un peuple est parvenu à douter du rapport essentiel qui existe entre la vie présente et la vie à venir; quand il se voit tout entier circonscrit et limité par le temps; qu'il ne voit plus rien d'assuré au-delà; qu'aucune de ses actions secretes ne lui paroît plus mériter l'attention bienveillante d'une Providence paternelle; qu'il ne connoît plus d'autres juges de ses propres actions que lui-même, d'autre regle du juste et de l'injuste, que celle que les hommes ont faite..... Alors tous les liens de la morale sont rompus, et il ne doit plus exister d'autre pouvoir sur la terre désolée, que celui de la force et de la tyrannie. Alors la vertu, si elle ne mene point à la prospérité, devient moins chere à ses adorateurs; et *Brutus* mourant s'écrie: *O malheureuse vertu, je te croyois quelque*

SEPTIEME CARACTERE DE LA RELIGION ; DANS SON ACCORD AVEC LA POLITIQUE.

Elle doit prêter incessamment un motif sublime à la loi, et ajouter jusqu'à l'infini, soit au triomphe et à la gloire des bons citoyens, soit à la honte et à l'infâmie des méchans.

Dans les derniers temps de la république Romaine, on vit s'élever cette question dans le Sénat : s'il falloit ou non infliger la peine de mort aux ennemis de la patrie ? L'on convenoit que la peine étoit encourue devant la loi. Mais ceux qui cherchoient une raison de lenteur, trouvoient le supplice trop léger pour un crime aussi détestable. Si la mort, disoient-ils, n'est que la négation de la vie, quel mal faites-vous aux coupables en les enlevant tout-à-coup au sentiment de leurs crimes ? C'est en prolongeant leurs

remords avec leur existence, que vous les aurez punis selon leurs attentats.

Il eût suffi à un sage d'assister à cette délibération du Sénat pour prédire la ruine prochaine de Rome.

Quand en effet un peuple est parvenu à douter du rapport essentiel qui existe entre la vie présente et la vie à venir; quand il se voit tout entier circonscrit et limité par le temps; qu'il ne voit plus rien d'assuré au-delà; qu'aucune de ses actions secretes ne lui paroît plus mériter l'attention bienveillante d'une Providence paternelle; qu'il ne connoît plus d'autres juges de ses propres actions que lui-même, d'autre regle du juste et de l'injuste, que celle que les hommes ont faite..... Alors tous les liens de la morale sont rompus, et il ne doit plus exister d'autre pouvoir sur la terre désolée, que celui de la force et de la tyrannie. Alors la vertu, si elle ne mene point à la prospérité, devient moins chere à ses adorateurs; et *Brutus* mourant s'écrie : *O malheureuse vertu, je te croyois quelque*

chose, et maintenant je vois que tu n'es rien !

Si donc un pareil renversement de principes menaçoit aujourd'hui notre France ; si le sentiment religieux et les vérités premieres qui l'accompagnent venoient à perdre de leur prix aux yeux des peuples ; si l'idée de l'immortalité venoit à s'effacer peu-à-peu de leur esprit ; s'ils ne donnoient plus à leur patriotisme que l'intérêt du moment ; s'ils n'admettoient plus ni société, ni fraternité, ni amitié, ni durée au-delà du tombeau ; si un semblable désordre moral étoit encore entretenu et excité par le désordre politique, par le délire de quelques-uns, par la corruption du plus grand nombre.... Il ne suffiroit pas alors de rappeller les peuples à l'amour du devoir, pour les y soumettre. Il faudroit premiérement les rappeller à l'amour du souverain bien, comme au principe d'où tout devoir émane, et à une justice éternelle qui punit tôt ou tard des transgresseurs de la loi. Il faudroit qu'avec une telle croyance, tout

homme

homme fût profondément convaincu que la tâche qui lui est imposée par la société est la même que celle que la Providence lui impose : et que de-là, il s'ensuit que ce n'est ni le riche, ni le pauvre, ni celui qui occupe le monde de sa renommée, ni celui qui vit obscur et caché ; qui se prépare à lui-même un sort plus desirable ; mais celui qui remplit le mieux sa tâche de citoyen, celui qui ne perd jamais de vue dans ses actions qu'il est l'homme de la divinité ainsi que de la société, et le factionnaire de la Providence ainsi que celui de la patrie.

Et vainement à ces principes qui ennoblissent tous les devoirs, qui élevent tous les sentimens, qui donnent à toutes les classes de citoyens un grand caractere ; vainement on leur substitueroit d'autres principes de pure législation ; vainement on essayeroit de conduire les hommes par la voie seule de l'honneur et de la honte, on décoreroit leurs vertus, on flétriroit leurs vices, on essayeroit de les rendre plus tributaires de l'opinion.

L'opinion publique ne peut rien sur les actions secretes.

L'opinion publique ne peut ni récompenser ni punir que dans une mesure très-bornée.

L'opinion publique ne voit et ne juge que par les passions de la multitude qui n'est pas toujours exempte d'erreur; ainsi les gens de bien en sont quelquefois les victimes, lorsque les hypocrites peuvent la séduire.

L'opinion publique ne peut pas toujours tenir compte des efforts. C'est d'ordinaire sur le succès, regle très-incertaine, qu'elle décide du mérite ou du démérite des hommes.

Lors même que nous trouvons dans l'opinion publique, une estime et une gloire qui nous flatte, nous ne pouvons en jouir dans tous les temps, ni dans tous les lieux. Il suffit à l'homme privé de changer de domicile, pour perdre souvent tout le prix de cette récompense. L'opinion publique a peu de valeur pour l'homme isolé de la société, pour les citoyens

soumis à des travaux serviles, d'où il résulte que ce moyen ne peut être regardé comme universel, ni en politique, ni en morale.

Il y a trop de maux divers semés sur les pas de la vie, trop de secretes amertumes, et l'opinion publique a trop peu de pouvoir sur les diverses affections de l'ame pour en calmer seule, l'impatience, le dégoût et l'ennui; et je ne finirois pas, si je voulois rappeller tout le vuide que l'opinion laisse après elle dans la morale.

Disons-le donc avec vérité, l'opinion publique a un grand prix, mais qui ne suffit pas à l'homme; il faut nous la conserver, cette salutaire opinion, comme un des plus puissans mobiles qui nous gouvernent; mais il ne faut pas l'isoler. Il faut plutôt l'aider, la sanctionner et la perfectionner par les sentimens que la Religion inspire. C'est ainsi que tous les législateurs ont fait. Quand ils ont voulu donner à leurs loix un motif plus sublime et plus à la portée de tous, ils n'ont

point laissé derriere eux la croyance de tous les peuples. Ils ont également reconnu un juge suprême, et un tribunal après la mort, devant qui toutes les actions des mortels sont responsables. Ce qui a fait penser à quelques-uns que la Religion devoit son origine à la politique. Ils se sont trompés. Le sentiment de l'immortalité est naturel à tous les hommes, à ceux-là même qui ne vivent point en société, et qui ne connurent jamais le nom de législateur.

Rendez-nous plus respectable ce premier dogme de la nature. Il peut seul nous servir de dédommagement dans toutes les peines secretes de la vie; et dans toutes les occasions où le public a les yeux sur nous, il ne peut qu'épurer notre zele, et nous inspirer un dévouement plus parfait.

Plus les hommes seront profondément convaincus qu'il existe une vie à venir, où les récompenses, comme les châtimens, seront sans bornes, où les pensées même des hommes seront jugées, où leurs

desirs pour le bien, quoiqu'impuissans, recevront leurs justes salaires; où toutes les injustices que la société ne peut ou éviter ou réparer ici-bas seront rachetées; plus ces vérités consolantes pour les bons, et terribles pour les méchans, seront prêchées et rendues croyables par une Religion sainte; et plus la patrie y gagnera des citoyens vertueux et fideles; plus les hommes seront heureux chacun dans leur état, par l'idée d'un avenir qui doit en adoucir les charges, en relever les moindres devoirs, en embellir tous les rapports. Alors le sentiment de l'immortalité ajoutera quelque chose de divin à l'amour de la patrie, et à toutes les affections généreuses que cet amour inspire. Si tout devoit se terminer à cette société passagere, l'on seroit à la fin tenté de s'intéresser moins à sa gloire, qui ne feroit pour nous que passer : mais si nous devons nous retrouver un jour avec l'élite de nos concitoyens dans une seconde patrie, qui doit être immortelle, et d'où nos desirs et nos vœux ne cesse-

ront d'embrasser nos amis, nos frères d'ici-bas : notre patriotisme, qui ne sera point sujet à la mort, ne le sera point à l'inconstance, il ne pourra que s'accroître avec les années, et rien ne saura jamais diminuer en nous son saint enthousiasme.

HUITIEME ET DERNIER CARACTERE DE LA RELIGION DANS SON ACCORD AVEC LA POLITIQUE.

Elle doit être pour le peuple le plus éclairé la plus croyable de toutes les religions (1).

Pour établir ce dernier caractere de la Religion, qui les renferme tous, il ne faut que la conscience de l'homme de bien,

(1) LA PLUS CROYABLE DE TOUTES LES RELIGIONS, et par-là même, la seule digne de cette foi, sans laquelle toutes les lumieres de la sagesse humaine, semblables à la fausse lueur des feux errans, n'éclaireroient un peuple que pour l'égarer et le perdre.

qui reconnoît la nécessité d'une religion, qui dès-lors s'arrête moins à multiplier les difficultés qu'à les détruire; en posant ce principe unique pour le guider dans son choix : *il faut au peuple le plus éclairé, la plus capable de toutes les Religions.*

Mais quelle sera cette religion, et où la trouver? qui dit *religion*, dans l'étymologie du mot., dit : *nouveaux rapports de l'homme avec Dieu*, ce qui suppose déja quelque chose de mystérieux et de fort au-dessus de nos sens. Mais quoi! seroit-ce un motif suffisant d'éloigner de nous tout sentiment religieux, parce que ce sentiment nous éleve au dessus de nous-même? seroit-ce encore un motif valable de refuser nos hommages et nos vœux à l'Etre créateur et conservateur, parce que nous ne pouvons approfondir son essence infinie et immortelle, êtres nécessairement bornés et dépendans que nous sommes? Non, les mysteres sont inséparables de notre humaine condition. Ils nous environnent de toute part comme d'un nua-

ge. Par-tout la nature se cache à nous avec ses causes premieres ; et, si nous y faisons attention, nous sommes nous-mêmes à nous-mêmes de tous les mysteres le plus impénétrable.

Pour qu'une religion soit plus recommandable à un peuple éclairé, il ne faut donc pas qu'elle soit sans dogme mystérieux, ce qui est contraire à l'idée même d'une religion ; mais il faut que tous ses mysteres tendent également à relever les attributs suprêmes, la dignité de l'homme et ses célestes rapports. Il faut que son dogme et sa morale concourent également à la même fin, qui est la manifestation de la toute-puissance et de la sagesse divine, et la perfection de l'homme social. Il faut que les peuples soient intimement persuadés qu'elle vient de Dieu ; sans cette persuasion tout son enseignement seroit nul.

Ils seront plus intimement persuadés qu'elle vient de Dieu, si elle ajoute à ces premieres preuves un code sacré qui se transmette d'âge en âge, depuis les

temps les plus anciens, et qui aie pour dépositaire la majeure partie du genre humain.

Si elle est liée à toutes les grandes époques de l'histoire ; si elle est comme la source unique d'où découlent toutes les traditions de la terre ; si elle n'a pas cessé de rappeller les peuples à un culte de reconnoissance et de crainte filiale envers l'Eternel ; si elle a toujours connu, toujours adoré, toujours aimé et servi Dieu d'un culte pur et sincere ; si elle a toujours condamné tout autre culte.

Si elle a, dans tous les temps, enseigné aux hommes la meilleure morale pour les rendre heureux et sages.

Si elle a toujours été invariable dans sa doctrine, comme la vérité qui ne change point.

Si elle invite également tous les hommes à la connoissance de sa loi, car la vérité est une pour tous.

Si elle juge plus sévérement ses propres ministres, lorsqu'ils prévariquent ; les grands, lorsqu'ils oppriment ; les riches,

lorsqu'ils corrompent ; les chefs des peuples, lorsqu'ils oublient qu'ils en sont les peres. Si elle appelle sur eux tous la justice et la vengeance.

Si, hors de son sein, nulle autre religion ne sauroit satisfaire l'esprit et le cœur de l'homme.

Enfin, si elle possède éminemment les caracteres de bonheur, d'équité, de liberté, de stabilité, de dévouement, de vertu et de justice, que nous avons regardé comme le partage distinctif de la vraie Religion, de l'homme et des Empires.

Et maintenant que l'on renouvelle contre nous toutes les vieilles attaques des incrédules. Nous l'avouerons, si l'on veut, avec Rousseau, qu'il n'est point de principes si bien établis, que l'on ne puisse encore, graces à l'infirmité humaine, affoiblir par des doutes. Mais que peuvent tous les doutes métaphysiques contre une vérité aussi sûre en politique et en morale que celle-ci : *Il faut une religion aux hommes*. Philosophes, législateurs, c'est de-là qu'il faut partir. Ce grand principe

posé, allez droit aux conséquences. *Il faut une religion aux hommes*, si donc il en est une qui réunisse tous les caracteres que nous venons de développer. C'est cette Religion qui doit fixer sur elle tous nos desirs et tous nos vœux. C'est celle à laquelle toute bonne Constitution doit s'allier; c'est celle qu'elle doit adopter; c'est celle qu'elle doit proclamer sur toutes les autres, *la Religion de l'Etat.*

DE LA RELIGION AUX LÉGISLATEURS.

SECONDE PARTIE.

Application des principes précédens à la Religion Catholique.

LES principes sont établis, il ne s'agit plus maintenant que d'en faire l'application à l'ancienne Religion de l'Etat. Cette religion est-elle conforme ou non à ces principes ? Telle est la question importante qu'il nous reste à approfondir, car il n'en est pas de la religion d'un peuple, comme de sa législation. Il sait que les hommes font et défont les loix; mais il n'accorde qu'à Dieu seul le droit de lui prescrire un culte, et quand depuis

plus de quatorze siecles, il est possesseur d'une même croyance, ce n'est pas sans une prudence extrême et le plus grand discernement que l'on doit travailler à sa réforme, si bonne en elle-même, elle n'est défigurée que par ses abus. Autrement l'on ne tarderoit pas à ébranler pour ce peuple les fondemens même de toute croyance, et à lui rendre douteuse l'existence même de la vérité.

L'état actuel de la Religion catholique en France nous présente de grands abus et de grands moyens de réforme. Si ces abus pouvoient lui être inhérens, comme l'ont voulu quelques sophistes, cette Religion, je l'avoue, ne sauroit dès-lors convenir à une nation bien gouvernée; mais est-il vrai que ces abus viennent de la Religion, ou qu'ils doivent lui être imputés? La déprédation des richesses ecclésiastiques, le mauvais ordre suivi dans les nominations aux charges et aux dignités de l'église, la corruption d'une partie du Clergé, le défaut de regle et de décence qui se fait remarquer en plu-

sieurs endroits dans les cérémonies du culte (1), tous ces abus, si monstrueux qu'ils soient, et d'autres encore dont nous ne parlons point, que sont-ils à la Religion, si ce n'est une violation continuelle de son esprit? Oui, et il faut le publier aujourd'hui à la gloire de l'immuable vérité, il n'est aucun de ces abus

(1) Voilà ce que la politique sacrée ne devroit jamais oublier : de donner toujours aux peuples la plus haute idée du culte suprême; de ne jamais perdre de vue le respect dû à l'opinion publique, quand cette opinion, si essentielle à la fin même pour laquelle le culte est établi, n'a rien, d'ailleurs, qui soit contraire à son essence. Un des meilleur moyens, à mon avis, de faire cesser à cet égard tous les abus, et de rendre à la Religion toute la majesté et toute la simplicité de ses formes augustes, ce seroit, peut-être, de suivre et d'adopter dans les gouvernemens catholiques la coutume établie en Chine, et depuis imitée à Rome : ce seroit de créer, dans la classe des premiers pasteurs, un tribunal suprême des rites, qui surveillât toutes les parties du culte, et qui pût rétablir et maintenir, dans ces gouvernemens, le même ordre, la même unité, la même majesté dans les cérémonies religieuses.

qui puisse s'autoriser de ses préceptes, aucun qui puisse y trouver une excuse légitime, aucun qu'elle ne condamne, aucun qu'elle ne réprouve, et ne frappe à-la-fois de tous ses anathêmes.

Et plût à Dieu que cette vérité eut été mieux connue des derniers siecles! plût à Dieu qu'elle n'eut pas été ignorée de plusieurs écrivains de notre âge, qui n'étoient point nés peut-être pour devenir ses blasphémateurs. Alors nous verrions encore le même culte nous réunir, sans division de sectes, sans partage de croyance, et les liens qui nous attachent les uns aux autres en seroient plus solides et plus parfaits.

Mais comment persuader aux hommes séduits par les sophismes de l'incrédulité, que cette Religion, si calomniée dans les écrits des impies, est la plus digne néanmoins de fixer toute l'estime du sage, toute la confiance du législateur? en prouvant qu'elle n'a jamais mérité de la perdre; et que ses principes sont en tout conformes, ainsi que nous l'al-

lons voir, à ceux d'une bonne constitution.

I.

Principes de la Religion Catholique sur le bonheur de tous.

La Religion chrétienne ne demande qu'une chose, disoit un de ses premiers apologistes, *c'est de n'être point condamnée de ceux qui l'ignorent* (1). C'est qu'elle ne craint point d'être confrontée avec la raison humaine, quand celle-ci sait être juste, équitable et modérée. Celle de nos derniers philosophes qui l'ont combattue, l'a-t-elle toujours été ? Est-ce dans l'Evangile, est-ce dans les livres constitutifs de la Religion chrétienne qu'ils ont cherché leurs preuves !

Ils ont voulu nous faire regarder cette Religion comme contraire au bonheur de tous. Ils ont donc oublié, que de tous ses principes, le plus sacré est celui qui

(1) Tertullien Apolog.

oblige

oblige chacun de ses disciples à travailler, autant qu'il est en lui, au bonheur de ses freres. Ils ont oublié que de toutes ses vertus, il n'en est aucune qui ne puisse contribuer à rendre l'homme plus sage et plus heureux, soit avec ses semblables, soit avec lui-même. On l'accuse de prêcher une morale triste et fâcheuse, qui a toujours fait le tourment de ses plus zélés disciples. On cherche à lui faire un crime de l'esprit de pénitence et de mortification qu'elle prêche aux foibles humains; et l'on demande, si c'est par-là aussi qu'elle veut travailler plus efficacement à notre bonheur ? Oui sans doute, et si les mots ont vieilli, substituez-en d'autres qui n'impriment point une idée monachale à la partie peut-être la plus sublime de la morale chrétienne. Appelez la pénitence, l'obligation de réparer ses torts et de se réformer en de meilleures mœurs, et la mortification, la nécessité de se vaincre soi-même : et loin de trouver alors dans ces deux préceptes deux voies d'amertumes et d'affliction pour les disciples

de l'Evangile, vous y trouverez les deux plus belles maximes des philosophes de l'antiquité, relevées par des motifs célestes et divins. Vous y découvrirez la source des plus douces consolations, et l'unique moyen d'arriver à une félicité constante par une constante sagesse, qui ne s'acquiert pas sans de grands et réitérés efforts. Tel est l'esprit de ces deux vertus trop long-temps méconnues dans le monde. Elles ne servent pas seulement à la force individuelle de l'homme, mais à celle de la société entiere.

Ouvrez les annales de l'histoire, et voyez quel esprit a formé tous ces gens de bien, ces savans estimables, ces guerriers magnanimes qui font le sujet de votre admiration et de votre envie. Par-tout où vous trouverez quelque sagesse, quelque grandeur véritable, vous trouverez la nature vaincue, et les sens enchaînés. C'est la mâle et vigoureuse éducation que les Spartiates et les anciens Romains donnoient à leurs enfans, c'est le goût de la frugalité et de la pauvreté, c'est l'amour du tra-

vail et de l'obéissance, le mépris de la douleur et de la mort, c'est enfin l'horreur de l'égoïsme et le dévouement à l'intérêt public qu'ils s'efforçoient de leur inspirer, qui avoit rendu chez ces deux peuples l'héroïsme du sentiment et la grandeur d'ame, le caractere distinctif de tous les citoyens.

Vous convenez de l'excellence de ces vertus, mais vous en craignez les extrêmes, et vous citez des exemples; et moi je cite l'évangile où tous les extrêmes sont condamnés, où Dieu n'exige qu'une offrande, celle du cœur, où tous les jeûnes et toutes les macérations des Pharisiens ne sont comptés pour rien; je cite les premiers Ministres de l'évangile, dont l'un nous fait un devoir exprès d'être *sobre dans la sagesse* (1), et dont l'autre, à l'exemple de J. C., renferme toute sa morale dans ces seuls mots: *Mes enfans, aimez-vous les uns les autres* (2).

(1) Ép. S. Paul.
(2) Ep. S. Jean.

Et maintenant si nous considérons la Religion Catholique comme le grand supplément qui doit ajouter à l'efficacité du systême politique toutes les fois que les loix humaines deviennent impuissantes pour le bonheur des citoyens ; combien ses moyens nous paroîtront admirables et sa morale supérieure à toute philosophie ? Voyez en effet s'il est une providence égale à la sienne, qui pût mieux défendre l'homme de ses propres passions et de celles d'autrui, qui pût lui inspirer une plus haute modération dans la prospérité et un plus grand courage dans l'adversité. Où trouverez-vous des maximes plus propres à maintenir l'union intérieure des familles et les mœurs des époux, et la bonne intelligence des freres, et le respect filial, et l'amour éclairé des parens ; des maximes plus propres à resserrer tous les liens qui unissent les familles entr'elles, et chaque famille avec le corps entier de la société ? L'on s'écrie : ayez une bonne législation et les sentimens nobles et généreux se réproduiront en foule et

dans toutes les classes. Mais qui peut mieux que l'ancienne Religion de l'Etat aider en cela même les efforts d'une bonne législation ? Tous ses motifs sont pénétrans. Elle parle aux cœurs : elle intéresse les consciences. Elle éleve les siens au-dessus de tous les malheurs de la vie ; et ce qui n'est point au pouvoir des meilleures loix, il n'y a point de maux si cuisans, point de situation si désespérée qui surpasse l'étendue de ses bienfaits et la grandeur de ses moyens. Ce qui la fait appeller par quelques-uns de ses plus violens détracteurs : la Religion des maladreries et des hôpitaux. Nous prenons acte de cet aveu. Nous acceptons pour elle cet hommage de ses ennemis. Ils avouent donc qu'elle est une Religion consolatrice pour les plus malheureux. Mais si elle est bonne pour les miseres les plus extrêmes, elle le sera donc aussi pour les moindres maux, et il sera vrai de dire que tous ceux qui souffrent ici-bas sans consolateurs trouveront en elle leur espérance et leur appui. Elle suppléera donc avec

avantage les loix civiles pour le salut des humains, là où sans elle et avec les seules loix civiles, le désespoir seroit notre dernier partage.

Cette Religion nous console dans nos maux. Ce n'est pas assez : autant qu'il est en son pouvoir elle les prévient et les empêche de naître. Elle donne le plus fréquent exercice à notre vertu. Elle nous interdit avec soin tous les biens apparens dont l'usage se changeroit pour nous en véritables maux. Ainsi quand nous ne comprendrons point la raison de tous ces préceptes contre lesquels notre amour-propre si souvent se révolte, si nous y sommes plus attentifs ; nous les verrons toujours d'accord avec la vertu et le bonheur de tous ; et nous cesserons d'invectiver contre la sévérité d'une Religion dont les loix ne sont prohibitives que contre les abus où les fausses jouissances ; qui ne nous impose d'autre gène et d'autre contrainte que celles qui peuvent nous défendre d'être misérables, et qui nous invite d'ailleurs à posséder librement tous

les biens qu'approuve une sage nature, toutes les douceurs de l'amitié, tous les avantages d'une société d'élite, tous les plaisirs simples et innocens, tout ce qui sert à délasser l'esprit sans enivrer le cœur, enfin tout ce qui constitue ici-bas le solide bonheur, une sagesse également éloignée de la superstition et de l'incrédulité, qui nous apprend à éviter toutes les surprises du vice, qui nous attache inviolablement à la voie de la justice et de l'équité, et nous conduit ainsi d'un pas égal et assuré à une vie heureuse par une vie sans tache.

I I.

Principes de la Religion Catholique sur les droits de tous.

Il seroit difficile d'établir d'une maniere certaine le droit des propriétés et des personnes, si la divinité n'étoit considérée avant toutes nos loix, comme la regle premiere et immuable, d'où nous vient ce droit sacré et comme le support et la

caution sur lesquels il repose. Quand les Empires et les Républiques de l'antiquité oublierent ce principe évident de religion et de politique, pour y substituer les idées de fatalisme et de hasard qui sont la subversion de toute morale, et qui ne laissent rien à respecter aux citoyens, il arriva ce qui sera toujours, que le droit de tous ne tardant point à être méconnu, l'Etat lui-même dût succomber et périr : importante vérité, confirmée par le témoignage de Montesquieu, dans son Traité des causes de la grandeur et de la décadence des Romains, et dont on trouve des preuves solemnelles dans l'histoire de tous les pays et de tous les siecles. Delà, quand sous la conduite du législateur des Hébreux, la vraie religion posa les bases d'un gouvernement, elle commença par rendre hommage aux droits du souverain Être. C'est ainsi qu'elle assuroit ceux de l'homme sur un fondement éternel. Ce n'étoit donc point une motion si étrange, que celle de ce représentant, qui vouloit pla-

cer en tête de nos loix le Décalogue de Moyse. Mais ce début, qui n'eût été qu'emprunté dans notre Constitution, trouve sa véritable place dans l'Evangile. C'est-là que tous les droits sont connus, que tous les droits sont conservés; les droits de Dieu et ceux de l'homme, les droits des nations et ceux de leurs chefs, les droits de la société et ceux des familles; et ce que nul législateur humain, nul philosophe n'auroit su ni ordonner ni prévoir, les droits de la charité fraternelle, qui intéressent les citoyens les uns aux autres, qui les rendent les défenseurs mutuels de leurs vertus, de leurs réputations et de leurs biens; qui ne permettent pas qu'un seul fidele souffre sans que les autres fideles ne partagent à l'envi ses maux. Enfin c'est dans ce livre divin, que le seul desir d'attenter aux droits d'autrui est regardé comme un crime, et que la morale rappellée à toute sa perfection premiere ne se contente pas de dire à ses disciples avec la philosophie des Païens: « *Ne fais pas à autrui ce que tu*

ne voudrois pas qu'on te fît à toi-même ».
Mais où ce second précepte est ajouté au premier, comme un droit également exigible de la part de la Providence : *Fais à autrui ce que tu voudrois qu'on te fît à toi-même.* Ainsi, les principes de la Religion Chrétienne donnent à la garde de mes droits autant de protecteurs qu'ils trouvent de vrais disciples ; ainsi les mêmes principes, en pénétrant dans une ame, lui interdisent jusqu'à la pensée même du mal ; ainsi sous cette loi vraiment céleste le droit mutuel des citoyens ne se borne pas seulement à ne point se nuire les uns aux autres, mais à se faire réciproquement tout le bien qui est en leur pouvoir ; et cette belle morale a pour gardien l'œil vigilant de l'Eternel, toujours ouvert sur les actions des hommes.

III.

Principes de la Religion Catholique sur la liberté et l'égalité de tous, conciliées avec l'ordre et la subordination nécessaires dans l'état de société.

Ceux qui ont voulu faire de la Religion Chrétienne une religion qui humilie l'homme sous la verge des tyrans, une religion de despotisme et d'esclavage ; ceux-là ont étrangement méconnu son esprit, ont violemment détourné le sens et la vérité de ses principes. Quoi ! n'est-ce pas cette Religion qui a brisé les chaînes de l'esclavage en Europe, ce qu'elle auroit fait dans tous les pays de l'univers, si sa morale y avoit été mieux pratiquée ou mieux entendue ? N'est-ce pas cette Religion qui commande à tous les hommes la loyauté, la franchise, le mutuel amour ; qui réserve toutes ses menaces pour les superbes, pour ceux qui cherchent à s'élever sur les ruines des foibles et des opprimés ? N'est-ce pas encore elle

qui fait un devoir aux chefs des nations de conduire les peuples dans l'équité et dans la douceur ; et un double devoir aux peuples, de la soumission à leurs chefs lorsqu'ils commandent selon la justice, et de la résistance passive, toutes les fois que leur volonté se trouve évidemment en opposition avec les intérêts de la vérité; comme il arriva sous les premiers Empereurs Romains, quand les seuls Chrétiens eurent le courage de rappeller à des Princes cruels, qu'ils n'avoient pas le droit de tout exiger, parce qu'ils s'arrogeoient celui de tout vouloir. Est-ce là une Religion d'esclaves ?

Mais sur quelle autorité se fondent ses ennemis ? sur quelques passages dont auront abusé dans les siecles d'ignorance, quelques Pontifes superbes, quelques Princes ignorans et altiers, quelques hommes puissans et farouches, pour arriver plus aisément à leurs coupables desseins. Eh bien ! nous l'avouerons, si l'on veut, qu'en divers temps et en divers lieux, on a abusé de la Religion de l'Evangile, pour rete-

nir la vérité captive, pour rendre les hommes, superstitieux et méchans. Mais si la doctrine même de l'Evangile dépose contre ces attentats, doivent-ils lui être imputés ? Comparez ses maximes à ses maximes, son culte à sa morale; voyez s'il est vrai qu'elle dégrade les plus nobles affections de l'ame, s'il n'est pas vrai au contraire qu'elle leur donne le plus sublime développement ? Voyez si loin de gêner la liberté et l'égalité naturelles, elle ne les assure pas, au contraire, sur la descendance d'un même pere, sur la foi d'une même Providence, d'une même destinée, d'une même origine et d'une même fin. Voyez enfin s'il exista jamais une plus belle déclaration de droits que celle de l'Evangile ? Qui avoit dit aux hommes avant le législateur des Chrétiens : « Hommes de toutes les nations, de tous les climats, cessez de vous haïr, vous êtes tous freres. Vous avez le même pere sur la terre et dans les cieux. Ayez les mêmes espérances, et aimez-vous les uns et les autres comme les enfans d'une

» même famille, qui devez jouir de la » même félicité, de la même immorta- » lité. Les Princes des nations les domi- » nent avec empire, les grands les traitent » avec hauteur. Il n'en sera pas de même » parmi vous, où nul n'arrivera au com- » mandement qu'aux dépens de sa liberté, » où nul ne pourra être placé au-dessus » des autres sans être en même-temps le » serviteur de tous ». Quel législateur encore a mieux appris à l'homme à connoître quelles sont les prérogatives de l'homme, et a su mieux combiner le systême de la liberté naturelle avec l'ordre et la subordination sociales, que Jésus-Christ ne l'a fait dans son Evangile, où le vrai disciple se trouve à-la-fois libre et soumis, l'égal de tous et le serviteur de tous, toujours indépendant de la tyrannie et de l'oppression, et toujours obéissant aux loix et aux puissances. Non, il n'y a qu'un Dieu qui ait pu apporter aux mortels le plan de cette législation admirable, où les motifs sont encore plus sublimes que les préceptes.

Ecoutons la voix de ce divin législateur:

S'il nous appelle à être libres, il veut premiérement nous délivrer de la servitude de nos propres passions, qui sont nos premiers et nos plus anciens despotes. Et comme il n'est rien dont les hommes aient tant abusé que du nom de la liberté, c'est en nous enseignant à être libres par la seule vertu qu'il veut que nous soyons toujours libres. « Vous êtes appelés à un état » de liberté. Prenez garde seulement qu'il » ne se change point en un état de licence, » et si nul de vous ne peut être asservi par » la volonté d'autrui, soyez également » asservis les uns aux autres par une cha- » rité mutuelle, vous rappellant qu'en ce » seul précepte sont renfermés tous les » commandemens : Vous aimerez votre » prochain comme vous-même (1) ».

Il est cependant une volonté qui doit soumettre toutes les volontés ; c'est celle de la loi, c'est celle des magistrats quand ils commandent au nom de la loi (2). Or, cette

---

(1) Ad Galat. c. 5.

(2) Mais si cette loi se trouvoit évidemment en

volonté acquiert dans l'Evangile le même respect que celle de Dieu même. L'égalité qu'elle prêche n'est pas celle des conditions et des fortunes. Tout ce qui se rapporte au bien-être général des sociétés, elle le maintient, elle le consacre. Mais si elle laisse subsister la diversité des rangs et celle des richesses, comme nécessaires à l'harmonie de l'ensemble, ce n'est point pour concentrer les hommes, c'est pour les rapprocher, c'est pour resserrer les liens qui les unissent, en les rendant plus nécessaires les uns aux autres; en augmentant leur charité mutuelle par des devoirs réciproques de protection et de services, de bienfaits et de reconnoissance, et en multipliant ainsi pour eux les occasions de la vertu. Si chaque individu étoit égal en force et en crédit à son voisin, et qu'il en fût ainsi de tous les hommes, tous les hommes finiroient bientôt par s'isoler, et

---

opposition avec les intérêts de la vérité, la résistance passive deviendroit alors un devoir pour le chrétien fidele, comme nous l'avons dit ci-dessus. Voyez encore le *Culte Public*, 2ᵉ. *partie*, 8ᵉ. *Discours*.

il

il n'y auroit plus ni gouvernement, ni patrie. L'Evangile nous montre d'autres vues dans la création et dans l'existence des sociétés humaines. Il nous les développe en mille endroits, lorsqu'il invite d'une maniere si pressante, les riches à partager leurs richesses avec les pauvres, et à ne point se rendre indignes d'être les trésoriers du ciel et les agens de la Providence; lorsqu'il releve en des termes si solemnels l'espérance des pauvres et leur véritable élévation. Lorsqu'il met Dieu lui-même à la place des maîtres, et Dieu encore à la place des serviteurs, pour inspirer aux serviteurs plus de dévouement filial; aux maîtres plus d'affection paternelle, aux uns et aux autres, plus de respect pour l'homme chrétien, qui est toujours à ses yeux, soit qu'il commande, soit qu'il obéisse, soit qu'il fasse des loix, soit qu'il les exécute, l'image de l'Eternel, le co-héritier de sa gloire, le membre du Fils de Dieu, et ne composant qu'un seul et même corps avec lui. *Vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous avez été re-*

vêtus de Jésus-Christ, parmi vous il n'y a plus ni Juif, ni Gentil, ni esclave, ni libre; vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ (1).

I V.

Principes de la Religion Catholique sur la stabilité des gouvernemens.

Ce qu'il y a de plus souverain et de plus stable dans le monde et ce qui seul se fait sentir à la conscience, l'idée d'une divinité, l'idée d'une religion, a servi de première garantie aux traités des différens peuples. Elle est intervenue dans toutes les institutions où l'homme a voulu imprimer l'idée et le sentiment de la durée. C'est sur cette base que se sont consolidés les contrats sociaux des nations avec leurs chefs, et des citoyens avec les citoyens. Plusieurs gouvernemens arbitraires ont pu en abuser. C'est ainsi que les

(1) Ep. ad Galat. c. 3.

diverses constitutions de l'Asie et de l'Afrique, aussi informes que les divers cultes sur lesquels elles s'appuient, ne laissent pas de subsister par ces cultes mêmes. Mais si une religion, quoique fausse, peut encore rendre redoutables les mauvaises constitutions auxquelles elle s'allie..... quelle solidité, quelle stabilité, je dirai volontiers, quelle perpétuité ne doit-on pas attendre d'un code religieux complet dans toutes ses parties, s'il est établi sur un systême politique, juste et équitable dans tous ses rapports?

Cependant, qui le croiroit! il s'est trouvé des philosophes parmi nous qui ont regardé cette alliance comme impossible, ils ont dit : « Le systême religieux des chrétiens établit un royaume spirituel dans un royaume temporel. Voilà deux puissances rivales. Par conséquent défaut d'harmonie, conflict de jurisdiction et incertitude dans l'obéissance des citoyens ». Ce raisonnement n'est qu'un sophisme.

Il est vrai que ces deux puissances ont chacune leurs forces et leurs loix parti-

culieres; mais ces forces et ces loix sont faites pour agir de concert, et non pour être séparées, encore moins pour se croiser et pour se nuire. Où tend en effet une bonne constitution ? A rendre l'Etat plus florissant et plus prospere, et les citoyens plus sages et plus heureux. Où tend le code religieux que nous défendons ? Précisément au même but. De l'accord de ses principes avec ceux d'une bonne constitution, il résultera donc une double force, une double activité de moyens et de puissance dans l'Etat, et une surveillance réciproque, qui ne peut qu'ajouter à la prospérité et au bonheur de tous. Quoi de plus heureux que cet échange de secours et de protection entre les loix civiles et les loix religieuses; et s'il n'étoit un don du ciel, ne seroit-il pas le chef-d'œuvre des connoissances humaines?

Nous rappelera-t-on sans cesse, pour obscurcir des notions si simples et si vraies, la grande querelle des deux puissances qui a si long-temps et avec tant de scandales divisé l'église et l'empire? Mais je de-

mande si c'est la faute de la Religion ou de l'ambitieuse cupidité des hommes (1) ?

Quoi donc ! est-ce en nous faisant un précepte si absolu de la soumission au système politique que la même loi religieuse a voulu rendre notre obéissance moins expresse ou plus équivoque ! Ah quand Jésus a payé le tribut à César, quand il s'est soumis à la seule puissance temporelle établie dans Jérusalem au temps de sa passion et de sa mort, quoique cette puissance fût d'ailleurs usurpée, Jésus a laissé un autre exemple à ses disciples, et ce n'est pas sans doute celui de la révolte contre l'autorité légitime.

Le même philosophe insiste. Il voit

(1) Quelques sophistes modernes ont eu l'impertinence d'accuser le christianisme d'être la cause première de toutes les discordes civiles qui désolèrent en divers temps les empires chrétiens, comme si loin du christianisme ces discordes n'existoient pas mille fois plus terribles et plus cruelles, ainsi que nous le prouvent les guerres des Grecs contre les Grecs, et tous les flots de sang qui n'ont pas cessé de couler en France sous la tyrannie de Robespierre!

dans la Religion chrétienne un autre vice. Il convient de la suprême beauté de sa morale ; et nul philosophe avant lui n'en avoit fait un plus bel éloge ; mais il l'accuse de n'être point une religion locale, comme celle des anciens, de ne pouvoir étendre ses rapports à tous les peuples, sans affoiblir ses moyens en les généralisant, sans décroître de force et d'intérêt dans son concours particulier avec les loix de chaque gouvernement.

Etablissons d'abord en principe que la vraie religion ne sauroit exister sans être la même pour tous les peuples ; qu'elle doit nécessairement multiplier les rapports d'amitié et de bon voisinage entre les nations comme entre les particuliers ; qu'elle doit inspirer à tout le genre humain les mêmes idées de justice, de bonté, d'unité ; qu'elle doit éclairer tous les esprits des mêmes lumieres, rechauffer tous les cœurs des mêmes sentimens divins. Voilà, sans doute, ce que doit être la vraie religion pour tous les hommes en général et en particulier. Comment donc

pourroit-elle rien ôter aux divers gouvernemens de leur unité, de leur prospérité ou de leur durée? Le soleil qui éclaire l'univers, en est-il moins le soleil pour chaque pays qu'il éclaire? Et pourquoi la vraie religion seroit-elle inutile au bonheur d'une seule cité, en travaillant au bonheur de toutes les cités? Pourquoi détacheroit-elle une seule nation de l'amour de ses loix, en prêchant à toutes les nations l'amour de leurs loix? Pourquoi seroit-elle indifférente aux avantages sociaux d'un seul pays, lorsqu'elle s'intéresse si vivement à la félicité universelle?

Nous l'avouons, que la Religion chrétienne n'est pas une Religion locale, soumise aux loix d'un seul gouvernement, et qu'elle est faite pour les co-ordonner tous. Nous l'avouons, que ses principes embrassent les hommes de toutes les nations et de tous les pays, et qu'en elle se trouve le premier germe de cette fédération universelle, à laquelle la philosophie voudroit vainement nous appeller,

par le secours de ses seules lumieres (1). Mais de cette morale si aimante et si pure, quel sage n'en conclura la très-grande supériorité de l'Évangile sur toutes les religions, sur toutes les sectes. Ce sont en effet ses maximes qui, les premieres, ont étendu les vœux et les affections du citoyen au-delà des limites de son territoire, et qui ont ainsi aggrandi le sentiment et le domaine de l'homme. Elle est un bien propre à tous les mortels, et on peut la regarder comme le patrimoine même du genre humain. Mais remarquez que sa nature cosmopolite ne perd rien dans son application particuliere de toute la force et de toute l'énergie qu'on a voulu attribuer aux religions locales : car en même-temps qu'elle convient à tous les gouvernemens en général, elle convient de même à tous les gouvernemens en particulier. Elle unit ainsi chaque peuple à tous les autres par

(1) Voyez dans le tome II du *Culte Public*, 3e. *Discours, pag. 85 et suiv.* l'insuffisance de l'enseignement philosophique délaissé à ses seuls moyens.

les liens mutuels de la confiance et de l'amour, et elle attache chaque citoyen à sa patrie et à ses loix par des liens plus puissans et plus durables que nulle autre religion ne l'avoit fait avant elle.

V.

Principes de la Religion Catholique sur l'amour de la patrie et le dévouement de l'intérêt particulier à l'intérêt général.

On a accusé la Religion chrétienne de diriger toutes les affections de l'homme vers la vie future, et par-là, de le rendre trop indifférent aux soins de la vie présente. Ce reproche a pu être fondé à l'égard de quelques-uns de ses disciples. Mais ce défaut n'est point celui de l'Evangile. Ouvrez ce code sacré et tous les livres recommandables qui nous en expliquent le véritable sens, où trouverez-vous que pour arriver à la cité éternelle, le chrétien ait dû jamais négliger les in-

térêts de la cité terrestre, et l'amour de ses loix ? Si l'Evangile fait du ciel le terme de tous ses vœux, ignore-t-il que le même Evangile fait de ce séjour d'immortelles délices, le centre de toutes les vertus religieuses et sociales ; et que dès-lors ce n'est ni le citoyen négligent et paresseux dans la pratique de ses devoirs qui peut y aspirer, ni le citoyen égoïste prêt à sacrifier à son intérêt tous ceux de la patrie ; mais l'homme de bien qui accomplit ici-bas toute justice ; celui qui ne fait point d'acception dans le devoir ; celui qui est prêt à tous les genres de dévouement, et s'il le faut, à mourir pour les loix et pour la patrie.

Comment donc s'est-il trouvé un homme, un philosophe qui ait osé accuser le courage des soldats chrétiens, qui ait osé avancer cet étrange paradoxe : *Que toute la valeur romaine disparut, quand la croix eut chassé l'aigle* (1). Ce philoso-

(1) Contrat Social, liv. 4, c. dernier.

phie savoit bien cependant que ce n'étoit point la croix, mais le luxe, mais la mollesse, mais les vices qui marchent à leur suite, qui avoient détruit l'Empire Romain, avant qu'il y eût des Huns et des Vandales. Rousseau n'avoit-il pas attribué lui-même à une cause toute opposée, c'est-à-dire, à une fausse philosophie, le premier relâchement des forces de cet Empire? Il a donc oublié dans cet endroit ce qu'il avoit dit dans son discours sur les arts et les sciences; et il n'a pas voulu se rappeller non plus que tout le mal étoit fait du temps de Constantin; que les barbares dévoroient des yeux les provinces romaines; que plusieurs Empereurs avoient eu la lâcheté de leur payer un servile tribut; qu'il n'y avoit déja plus de discipline dans les armées. Et cela est si vrai, et la Religion de Jésus-Christ ôta si peu la valeur aux troupes romaines, que lorsqu'elles eurent à leur tête un général digne de les commander, elles rappellerent encore par leurs exploits, sous Bélisaire, les plus beaux temps de la R.

P. Pourquoi faut-il donc aussi que les philosophes soient comme les peuples, extrêmes dans leurs opinions ? Pourquoi faut-il que dans un temps, où tous les principes sont ébranlés, ils se réunissent aux plus impies pour achever de détruire le respect dû à l'ancienne morale ? Ils nous vantent sans cesse les hauts faits de la Grece et de Rome, et nous aimons à les vanter aussi. Nous aimons à le dire et à le répéter, qu'il y a eu dans l'antiquité païenne de grands courages et des hommes libres. Mais la Religion les a-t-elle donc fait dégénérer, quand elle les a sanctifiés par ses maximes ?

Quels courages plus héroïques dans les annales des nations que ceux des Machabées, qui résistent seuls, avec une poignée d'hommes, à une armée de conquérans ? Quelle plus grande liberté de tout dire que celle des prophetes ? Venons à des temps plus rapprochés de nous ; quels mortels plus vaillans que les soldats chrétiens, dont Tertullien a fait l'éloge ? Quelle plus haute fermeté dans les revers que celle

de Louis IX? Quelle vaillance comparable à celle de nos preux Chevaliers? Et, disons-le en passant, on les a accusé du fanatisme religieux des conquêtes; mais y a-t-on bien pensé, que c'est à ce fanatisme même, puisqu'on veut que nous appellions de ce nom leur zele infatigable pour les combats contre une nation barbare et féroce, qui tendoit à asservir l'univers; que nous devons notre existence actuelle? Si au fanatisme des Musulmans ils n'avoient opposé avec l'enthousiasme religieux des Chrétiens, une bravoure pour le moins égale, où en serions-nous, nations savantes et polies de l'Europe? Que le philosophe cesse donc d'invectiver avec la multitude. Qu'il prenne pour lui l'emploi beaucoup plus noble et plus glorieux de l'éclairer et de la régler dans la juste estime qu'elle doit avoir pour une religion, qui à tous les motifs de l'honneur, joint tous ceux de la conscience, et à tous les motifs d'une gloire passagere, tous ceux d'un triomphe éternel, qui présente aux siens une double

couronne ; une pour la vie, ce que d'autres religions ont fait ; une autre pour la mort, ce que nulle religion n'avoit fait avant elle, d'une maniere si magnifique ; double couronne, double triomphe ; également chers à celui qui marche à la victoire, en invoquant le Dieu des armées.

Admirons les hauts faits des anciens, cherchons à les imiter, ou même à les surpasser ; mais corrigeons par la religion, généralisons par les vues saintes que la religion inspire, ce que leur patriotisme avoit de trop âpre et de trop personnel. Qui ne sait que ces fiers républicains ne faisoient au fond que transporter leur égoïsme particulier à celui qu'ils attachoient à la qualité de citoyen ? sans doute ce motif devoit produire de grandes choses ; mais il entretenoit les jalousies et les haines parmi les nations, comme parmi les particuliers. Donc à ce genre de patriotisme, qui n'étend pas les droits de l'homme au-delà des bornes de la cité ; et auquel l'esclavage a dû son origine, ou, ce qui est pis encore, sa transforma-

tion en droit public des peuples ; à ce patriotisme peu raisonnable, substituons-en un autre plus sage et plus heureux, le patriotisme de l'Evangile, qui ne resserre plus l'amour des hommes dans une seule ville, ou même dans une seule nation, mais qui l'étend également sur tout l'univers, qui éteint ainsi la soif des conquêtes, d'où est venue la perte de tous les gouvernemens, comme de l'ambition de s'élever, la ruine des familles ; patriotisme infiniment éclairé, qui n'admet d'enthousiasme que pour le bien public, qui sait défendre ses possessions, mais qui, après ce qu'il doit à une juste défense, mêle ses vœux à ceux de tous les peuples pour la prospérité du genre humain ; patriotisme céleste, qui tend incessamment à la restauration des mœurs, à la solide perfection des arts, à la meilleure forme de gouverner les hommes ; qui ne distingue dans ses bienfaits, ni les pays, ni les coutumes, ni les opinions ; qui voudroit, sans doute, réunir tous les hommes sous le même culte ; mais qui ne va à ce grand

dessein qu'en les portant également dans son cœur, ne désirant leur communiquer ce qu'il possède de religion et de philosophie, que pour les rendre heureux comme des freres, comme des enfans du même Dieu, et des héritiers de la même immortalité; voilà le patriotisme par excellence, qui ajoute au bonheur de la société des gens de bien, celui d'en perpétuer la durée, qui, joint à tous les liens qui unissoient ensemble les citoyens de Sparte ou de Rome, celui de l'unité des desirs et des espérances, de l'unanimité des vœux, des affections et des pensées. Notre origine est la même; notre vocation l'est aussi. Nous avons une commune cité sur la terre, qui doit nous conduire à une commune cité dans le ciel, où le même repos, la même gloire, le même triomphe nous attendent. Hélas! trop souvent ici-bas l'on est porté à envier des succès que l'on eût pu, ou du moins que l'on eût desiré de remporter soi-même; et toutefois l'esprit de patriotisme ne peut être parfait dans un Etat, que lorsqu'un plus grand nombre

bre de citoyens est prêt à dire comme ce Lacédémonien : *Je me félicite que Sparte ait trouvé dans son sein trois cens hommes plus gens de bien que moi* ; mais dans cette autre cité permanente, il n'y aura plus lieu à envier des succès que l'on partagera soi-même. Là il n'y aura plus de volontés contraires ; là tous les intérêts seront confondus ; là nous ne ferons plus avec Jésus-Christ qu'un seul cœur et une seule ame. Mais combien une religion qui pénetre ses disciples d'une telle morale, est digne de notre réconnoissance et de notre amour... Combien elle est digne de ressortir pure, comme dans son origine, des mains de ses ministres, et de recevoir, au milieu des nations, les vœux et les hommages de leurs législateurs !

VI.

Principes de la Religion Catholique sur les bonnes mœurs.

Que sont les loix sans les mœurs, et les mœurs sans la Religion? *Je n'entends pas*, disoit un philosophe, dont la politique est aujourd'hui d'un grand poids dans le monde, *je n'entends pas qu'on puisse être vertueux sans religion. J'eus long-temps cette opinion trompeuse, dont je suis trop désabusé* (1). Mais parmi toutes les religions et toutes les philosophies, quelle religion, quelle humaine sagesse pourra s'égaler à celle de l'Evangile dans ce but régénérateur, où doivent tendre sans cesse les efforts d'une bonne législation?

Les plus belles maximes de mœurs que vous admirez dans les livres des philosophes, vous les retrouverez plus belles encore et plus pures dans la religion de l'évangile. Non-seulement vous y verrez

---

(1) J. J. Rousseau.

le vice condamné, mais jusqu'à la pensée du vice. Il nous falloit une loi qui pût atteindre le secret des cœurs, et elle nous a dit : *Vous ne convoiterez point.* Il nous falloit un autre pouvoir que celui des Ephores ou des Censeurs, pour nous rendre cette loi respectable, et elle nous a dit : Dieu vous voit, et il vous juge en tout temps, en tous lieux; en public comme loin de tous les regards, au milieu des ténebres comme en plein jour, et dans l'endroit le plus caché de vous-même, plus sûrement que l'opinion devant l'assemblée du peuple.

Que l'on me dise donc à présent ce que j'ai de la peine à concevoir. Comment des philosophes ont laissé un principe si clair, si évident et si nécessaire à la morale, pour se jeter dans de vagues spéculations, qui, sous prétexte de le mieux établir, ne tendent le plus souvent qu'à le détruire, ou du moins ne le suppléent pas. L'erreur même de celui-là est grossiere, qui prétend assurer la vertu de ses disciples par la présence d'un témoin ima-

ginaire qu'il les invite à se choisir dans la classe des gens de bien, ne songeant pas que ce témoin d'élite, quelque respectable qu'il soit d'ailleurs, n'ayant aucun droit au culte qu'on lui rend, sera aussi-tôt renvoyé qu'il sera devenu incommode : « Choisis-toi un soutien dans » la classe des sages, dit Sénéque, et » aie-le toujours présent devant toi, com» me s'il étoit le spectateur de ta vie, » et l'inspecteur de tes pensées. Ce pré» cepte est d'Epicure, et ce n'est point » en vain que ce grand homme veut nous » donner un gardien et un maître. Nous » ne tomberions pas dans la plus grande » partie de nos fautes, si un témoin nous » suivoit sans cesse. Attache-toi donc à » quelque personnage respectable, dont » la vénération t'en impose, et dont la » vertu imprime son caractere à tes plus » secretes actions. Heureux celui qui peut » ainsi respecter quelqu'un dont le sou» venir seul lui apprenne à régler ses de» sirs, et à redoubler d'attention sur lui» même. Prends Caton pour modele, ou,

» s'il te paroît d'une vertu trop sévere, » prends Lælius, qui est d'une vertu plus » aisée. Choisis celui dont la vie et les » discours t'auront plû davantage; et portant continuellement son image devant » toi, ne cesse pas de te le représenter à » toi-même comme ton témoin, ton gardien, ou ton juge (1) ».

L'ancienne philosophie, nous l'avouerons si l'on veut, ne nous a pas donné de conseil plus salutaire, mais c'est en quoi se fait encore mieux sentir toute la supériorité d'une morale qui, fondée sur la conviction la plus intime de la conscience et sur la plus ferme croyance de ses disciples, a Dieu lui-même pour soutien, l'être infiniment parfait, l'être dont la volonté suprême embrasse tout, voit tout et juge tout. Comparons ces deux préceptes. Là c'est l'homme qui choisit Caton ou Lælius, qui se fait une vertu sévere ou qui la modifie à son gré, qui appelle

(1) Sénéq. à Lucile, Epit. II. infin.

son témoin et son juge et qui le remplace ensuite par un autre, accommodant toujours à ses mœurs celui qu'il choisit pour en être la regle : ici au contraire nous n'avons pas besoin d'appeller la fiction à notre secours. Tout s'y passe dans la vérité. L'inconstance de l'homme n'y peut rien. Un éternel spectateur qu'il ne s'est pas donné, et dont inutilement il voudroit recuser la justice, ou détourner les invisibles regards, le suit par-tout, et par-tout éclaire le secret de ses œuvres, non comme un témoin muet et impuissant, soutien aveugle, juge incertain du vice et de la vertu, qui n'a d'autre droit sur lui que celui qu'il veut bien lui donner, mais comme celui-là seul à qui il appartient d'absoudre ou d'accuser, de justifier ou de condamner, de perdre ou de sauver, et dont les jugemens toujours conformes à la vérité et toujours conséquens à la bonté ou à la malice de nos œuvres, nous laissent à nous-mêmes le soin de notre propre bonheur, le choix de notre salut ou celui de notre perte.

Considérez donc maintenant, ô Législateurs, et comprenez combien la morale de l'Evangile est élevée au-dessus de toute morale, et combien supérieure est la sagesse de son auteur à toute la prudence des sages.

Je ne dirai rien de tous les moyens que la Religion chrétienne emploie pour exciter tous les hommes à la vertu, pour les rappeller sans cesse à de meilleures mœurs.

Je ne dirai rien de toutes les cérémonies du culte qui impriment bien avant dans leur ame les principes de la sagesse (1).

Mais qui pourroit assez louer les moyens de réconciliation et de régénération que l'Eglise Catholique nous a conservés dans ses dogmes? Qui pourroit nous raconter combien de retours heureux à l'innocence sont dûs à ses principes paternels, et combien ses principes sont faits en eux-mê-

(1) Ce sujet est amplement développé dans l'ouvrage du *Culte Public*.

mes pour relever les courages abattus et flétris par les premieres atteintes du vice? Que l'on considere en effet la nature du cœur humain, et l'on reconnoîtra sans peine, que le ciel même cesseroit de lui faire envie, s'il devoit y porter la honte de ses premieres erreurs; et que parmi tous les motifs qui sont faits pour rappeller les hommes à la vertu, il n'en est pas de plus encourageant que l'espoir de la reconquérir toute entiere, et de pouvoir aspirer à la même perfection ou même à une perfection plus grande par un plus grand repentir. C'est-là le triomphe de la morale chrétienne. Toutes ses vengeances sont pour le méchant qui persévere, et toute sa charité pour l'homme qui se repent. Pour celui-là Dieu est un juge inexórable et sans pitié : pour celui-ci, il est un pere bon, compatissant et tendre, qui ne pardonne pas seulement les fautes, mais qui en oublie le souvenir. Tel est le caractere que j'eusse desiré à la vraie Religion avant de la connoître. C'est à elle qu'il convient d'assurer aux bonnes

mœurs la paix, la joie et le contentement d'une bonne conscience. Mais si les hommes qui reviennent à la voie de la vertu, y avoient apporté l'empreinte du vice; ils y auroient donc aussi apporté ses inquiétudes cruelles, ses reproches cuisans et sa perspective désolante; la vertu n'auroit donc plus été pour eux qu'une voie d'humiliation et de peine, où, toujours inférieurs à eux-mêmes, ils auroient toujours augmenté en remords, à proportion qu'augmentant en desirs vertueux, ils auroient mieux connus la difformité de leurs vices. Ils auroient donc été obligés une fois coupables de l'être toujours, ou, ce qui est la même chose, d'être à jamais privé des avantages de la vertu. Non, ce n'est point ainsi que la Providence a dû co-ordonner sa religion. Ce n'est pas ainsi que son culte seroit desirable et équitable. Il ne donneroit lieu qu'à la corruption et au désespoir, et une philosophie qui l'admettroit en morale, feroit nécessairement des disciples superbes pour eux-mêmes, et durs pour autrui. O! que cette

philosophie est préférable, qui répand également ses biens sur tous ceux qui suivent les voies de la vertu, qui ne distingue ni le jour, ni l'heure où l'homme revient à elle par un sincere retour ; qui change, à l'instant même pour lui, le remord en repentir, le sentiment des maux que lui-même s'est faits, en un sujet d'expiation et de mérite, et le désespoir d'une mauvaise vie en l'espoir d'une vie meilleure, dont le terme final est Dieu et son éternelle possession.

Mais n'est-il pas à craindre qu'avec une pareille indulgence, la Religion Chrétienne n'augmente le nombre des crimes ? Ecoutez un célebre publiciste. Il a répondu à cette question avant nous. « La » Religion païenne, dit-il, qui ne défen» doit que quelques crimes grossiers, qui » arrêtoit la main et abandonnoit le cœur, » pouvoit avoir des crimes inexpiables. » Mais une Religion qui enveloppe tou» tes les passions, qui n'est pas plus ja» louse des actions que des desirs et des » pensées ; qui ne nous tient pas attachés

» par quelques chaînes, mais par un nombre innombrable de fils; qui laisse derriere elle la justice humaine, et commence une autre justice, qui est faite pour ramener sans cesse du repentir à l'amour, et de l'amour au repentir; qui met entre le juge et le criminel, un grand médiateur; entre le juge et le médiateur, un grand juge: une telle Religion ne doit point avoir de crimes inexpiables; mais quoiqu'elle donne des craintes et des espérances à tous, elle fait assez sentir, que s'il n'y a point de crime, qui par sa nature soit inexpiable, toute une vie peut l'être; qu'il seroit très-dangereux de tourmenter la miséricorde par de nouveaux crimes et de nouvelles expiations; qu'inquiets envers les anciennes dettes, jamais quittes envers le Seigneur, nous devons craindre d'en contracter de nouvelles, de combler la mesure, et d'arriver au point où la bonté paternelle finit (1) ».

---

(1) Esprit des Loix, l. 24, c. 13.

Il me reste à répondre à une derniere objection : d'où vient qu'avec une si belle morale, la Religion Catholique n'a pu empêcher la très-grande corruption de l'Etat ? Hélas ! depuis qu'elle y a *été* si étrangement avilie par le scandale de plusieurs de ses ministres, si horriblement défigurée par les écrits des impies, si mal soutenue par l'ancien et le nouveau gouvernement ; depuis que la discipline a été énervée, depuis que le relâchement est devenu général dans le monde et l'incrédulité presque universelle dans ceux qui dominent l'opinion, faut-il nous le demander pourquoi son influence directe est devenue presque nulle sur les mœurs publiques ! Rendez à ses ministres la vénération et la confiance des peuples, ou plutôt souffrez qu'ils la méritent eux-mêmes, et ne leur refusez pas la liberté de leur ancienne discipline, dont l'oubli funeste a causé tous leurs maux : que vos philosophes qui n'auroient plus de gloire à détruire, lorsque tous les abus sont détruits, et qu'il ne faut plus songer qu'à

édifier des vertus, que vos philosophes apprennent à l'exemple des Platons, des Xénophons, et de tout ce qu'il y a eu de grand et d'illustre dans l'antiquité, à faire aimer et honorer le culte de la patrie, culte si supérieur à celui des idoles. Donnez enfin à cette Religion un peuple de croyans; et alors vous saurez tout ce que peuvent pour les bonnes mœurs les principes de l'Evangile, s'ils sont unis à une sage constitution, et alors il vous sera permis de les accuser, s'ils ne remplissent l'attente du législateur, du philosophe et du chrétien. Mais loin de nous cette crainte. Nous avons le passé qui parle en sa faveur. Nous avons les mœurs des premiers Chrétiens et sous nos yeux, et au milieu de la dépravation présente, nous avons encore de vrais ministres, des familles entieres qui sont demeurées fideles à la vertu en même-temps qu'à la foi. Ce qui nous autorise avec autant de raison que Tertullien à dire à notre siecle: « Voyez s'il est parmi nous un vrai chrétien qui soit contraire à la vertu, rebelle



à la loi, et puni pour l'avoir violée. Et s'il en est plusieurs de ceux qui ont été reçus dans l'église que l'on puisse accuser d'un seul de ses crimes, dites qu'ils ont cessé d'être de vrais chrétiens; le disciple de l'Evangile ne pouvant cesser d'être vertueux, sans cesser en même-temps d'être fidele.

VII.

Comment la Religion Catholique prête incessamment un motif sublime à la loi, et ajoute jusqu'à l'infini, soit à la gloire et au triomphe des bons citoyens, soit à la honte et à l'infamie des méchans.

S'il n'y a rien de plus imposant pour l'homme que l'idée de ce jugement à venir, où doit se faire après la vie le grand discernement des œuvres, où tout ce qui est caché sera dévoilé, où tout ce qui est dans les ténebres, sera exposé au grand jour, où les pensées mêmes les plus secretes seront dévoilées; si, dis-je,

il n'y a rien de plus imposant qu'une telle justice, qui met enfin tous les hommes à leur place, qui distingue pour jamais et sans acception de personnes, la vertu d'avec le vice, et la société des gens de bien d'avec celle des hommes corrompus et pervers, la Religion, qui en pénetre bien avant l'esprit et le cœur de ses disciples, ajoute encore à cette idée à-la-fois consolante et terrible, lorsqu'à la suite de ce premier jugement, elle annonce qu'il y en aura un second plus apparent et plus solemnel, qui aura lieu à la fin des temps, et en présence de toutes les générations assemblées; lorsqu'elle nous dit que la gloire des bons et la honte des méchans y seront à-la-fois manifestées devant l'universalité des êtres, et que le triomphe des uns, comme l'humiliation des autres n'aura point de bornes différentes de celles de l'éternité. Heureux les législateurs qui peuvent unir un semblable dogme à la Religion de la patrie. L'homme, que cette croyance éleve au-delà du cercle étroit et limité du temps,

en prend un nouvel essor vers la vraie philosophie. Son ame ne s'épuisera point en vaines considérations sur l'existence ou la non-existenee des premiers principes de nos devoirs. Il sait que chacun de ses jours correspond à un jour immortel, et cela lui suffit pour ne mettre plus en problême, s'il doit constamment penser le bien et le faire, dût-il lui en arriver du mal ; il ne dédaignera point le bon témoignage des hommes, mais il en sera plus indépendant, et il saura se passer de l'opinion et de ses récompenses, quand il ne pourra la servir sans crime.

Or, ce dogme si nécessaire en politique et en morale, développé dans sa plénitude par la Religion de l'Evangile, mais qui, plus ou moins parfait, a été connu de toutes les religions ; quel vrai citoyen ne l'accueilleroit avec transport ? Quel homme de bien n'attacheroit son cœur à une croyance si magnifique dans ses récompenses, et si redoutables dans ses châtimens ? Quel philosophe digne de ce nom, voudroit faire cette injure à la morale

morale de la réprouver dans l'endroit le plus respectable de ses principes! et quel politique sensé voudroit ôter la pierre angulaire de l'édifice sur laquelle repose le corps entier de la Religion et des mœurs?

VIII.

La Religion Catholique est pour le peuple le plus éclairé la seule Religion croyable.

Qu'elle est belle et persuasive cette suite féconde de preuves et de traditions qui se réunissent en faveur de la Religion Catholique! Quelle religion, quelle église peut en apporter de semblables pour commander à la croyance du plus éclairé des peuples! Oseroit-on lui comparer, je ne dis pas le polythéisme des Grecs et des Romains, ou des Gaulois nos peres, mais tous ces cultes des Indes, d'Egypte ou de Chaldée, qui, sous les noms d'Isis, d'Ormuz, de Brama, de Fô, ou même de

Tyen, ont séduit en divers temps diverses contrées, et regnent encore dans quelques-unes. Il est assurément des vérités utiles dans toutes ces doctrines lointaines, mais qui ne s'y trouvent, ce semble, que par extraits tirés de nos livres saints. Si je parcours les Annales du monde, il est peu de croyances particulieres dans lesquelles je ne rencontre quelque portion détachée d'une croyance plus générale. La tradition de Moyse, sur laquelle est enté l'Evangile, est comme un foyer d'où partent divers rayons de lumieres, qui vont se perdre dans les ténébreuses superstitions des peuples. Suivez ces rayons épars, et vous remonterez aisément au centre commun d'où ils émanent, c'est-à-dire, à la même tradition primitive, de l'église catholique, source de toutes les autres traditions.

Et si l'on me demande, quel est le titre essentiel sur lequel je fonde la priorité en faveur de cette Religion? je répondrai sans hésiter : sur ces deux grands préceptes qu'elle nous a conservés toujours

purs depuis l'origine du monde : *l'amour de Dieu et l'amour des hommes* qui embrassent en un seul mot toute la sainteté de ses dogmes, toute la supériorité de sa morale et la stabilité la mieux assurée dans le vœu le plus invariable de la religion et de la nature.

L'amour de Dieu voilà son premier précepte, et delà, nulle autre religion n'a mieux pensé de la Divinité et de ses célestes attributs, nulle autre religion ne l'a honorée d'un culte aussi parfait, et n'a pu nous la montrer à-la-fois si près de nous et si fort au-dessus de nos foibles conceptions. C'èst pourquoi il y a aussi des mystères dans notre croyance, mais qui tendent également à élever la majesté des attributs suprêmes, à rendre la divinité plus adorable aux mortels et plus digne d'être aimée ; à restituer à l'homme quelque portion de cette dignité premiere, à laquelle l'avoit d'abord appellé la nature, et dont il se voit aujourd'hui si tristement déchu.

Il me seroit aisé après cela de démon-



trer que toutes les religions, toutes les philosophies qui se sont éloignées de la vérité ont affoibli l'amour du souverain Être, soit en l'isolant du peuple, comme ont fait les lettrés Chinois qui ont retenu pour eux la doctrine de Confucius, et ont abandonné le reste de la nation aux ténebres de l'idolâtrie, soit en le représentant sous d'indignes attributs, comme firent les prêtres du Nil, et après eux, ceux de l'Attique ou de l'Etrurie, soit en dénaturant sa providence, comme firent les Mages des Perses, précurseurs des Manichéens, soit en détruisant les immortels rapports qui lient l'homme à Dieu, comme fait encore la religion des Indiens, qui resserre l'ame humaine dans les limites éternellement circonscrites de la métempsycose.

Ce que je pourrois également appliquer à toutes les églises chrétiennes qui se sont séparées de l'église *mere*, de l'unité catholique. Car sans entrer ici dans les argumens qui nous développent toute la suite de leurs erreurs, les deux principa-

les réformes du quinzieme siecle n'ont-elles pas également affoibli les attributs divins dans l'esprit de leurs disciples, l'une en ôtant à Dieu le moyen d'être juste ou celui d'être miséricordieux, puisqu'elle n'admet point dans la vie à venir de lieu d'expiation pour les moindres fautes, et qu'elle ne connoît point de milieu, dans le jugement futur, entre le ciel et l'enfer; (ce qui doit ou relâcher les liens de la morale, s'il n'y a de sujet à la peine que les crimes consommés, ou changer ces mêmes liens en des chaînes insupportables, s'il n'y a plus de degré dans le crime ni dans le châtiment, et que la plus légere transgression de la loi en soit punie comme le renversement). La seconde de ces réformes a violé encore d'une autre maniere les mêmes attributs. Elle n'a pas voulu laisser subsister entre l'église du ciel et celle de la terre, cette douce communication de prieres et d'assistance qui nous approche de Dieu, et nous est comme un gage perpétuel de ce que nous devons en attendre. Elle n'a plus

voulu d'autre réconciliation avec Dieu que celle qui existoit pour les justes avant la Religion de l'évangile, et par là elle a privé ses fideles d'un retour plus fréquent et plus assuré vers la bonté de Dieu, elle a rendu entiérement imparfaite la communion établie dans le sacrifice des catholiques entre Dieu et l'homme, et par-là elle a ôté à la Religion chrétienne le plus saint, le plus consolant, le plus divin de ses rapports. Dans tous les autres retranchemens que ces deux réformes ont faits, ou qu'elles ont empruntés l'une de l'autre, elles ont ainsi diminué l'union plus intime de Dieu avec l'homme, et les moyens plus multipliés de l'église catholique, pour arriver incessamment à Dieu, et pour associer en quelque sorte ses immortels attributs à tous les instans de la vie humaine. Enfin l'on peut accuser ces deux réformes d'avoir ôté à la tradition primitive, et de s'être ainsi ôté à elles-mêmes ce dogme de stabilité et d'invariabilité un des caracteres les plus essentiels de la vérité, qui est toujours une.

Je passe au second précepte de la Religion chrétienne, qui est *l'amour des hommes*, et je répete encore plus haut que nulle autre Religion n'a instruit ses disciples d'une morale aussi aimante et aussi pure, aussi desirable aux nations et aux individus qui les composent ; elle incline de sa nature vers la douceur et la paix. Elle y porte nos volontés particulieres ; elle doit y pousser à la longue celles de tous les gouvernemens. C'est le contraire du Mahométisme, qui, né avec le despotisme, ne peut exister que par lui. Le regne de l'Evangile est celui de la persuasion. Fixez-le dans un état où là volonté arbitraire d'un seul est la loi constitutionnelle de tous, vous ne le verrez point troubler l'ordre préétabli, et changer aussi-tôt la forme du gouvernement qui l'a introduit. Mais il adoucira l'esprit du tyran, il humanisera sa philosophie et ses mœurs ; il n'ôtera pas le glaive à la main qui le porte, mais il l'invitera doucement à le remettre dans le fourreau ; il persuadera au prince à n'être tout-puis-

sant et absolu sur la terre, que pour y travailler plus efficacement au bonheur des mortels à l'exemple de Dieu, qui peut tout, et ne veut jamais le mal.

C'est, selon la remarque d'un grand homme, ce qui, malgré la grandeur de l'Empire et le vice du climat, a empêché le despotisme de s'établir en Ethiopie, et a porté au milieu de l'Afrique les mœurs de l'Europe et ses loix. C'est encore, selon le même auteur, ce qui fait que parmi nous, la victoire laisse aux peuples vaincus ces grandes choses, la vie, la liberté, les loix et les biens (1). C'est ce qui fait que le pur despotisme ne sauroit se retrouver dans un état chrétien, sans y proscrire la Religion de l'évangile, ou sans être modifié par elle. C'est ce qui fait enfin qu'un état où cette Religion a pris des racines plus profondes doit, tôt ou tard, amener les peuples et leurs chefs à connoître leurs droits

(1) Montesquieu.

réciproques, et à les respecter, puisque sa morale les entretient sans cesse de leurs obligations et de leurs devoirs mutuels.

CONCLUSION.

Et maintenant devons-nous ajouter de nouveaux témoignages aux précédens ? devons-nous, pour multiplier nos preuves, multiplier sans fin les argumens et les citations ? Nous le pourrions sans doute; mais tant de recherches et d'appareil ne sont pas ici nécessaires pour porter une plus grande conviction dans les esprits. Nous en avons d'ailleurs assez dit pour tout homme qui croit en Dieu et à la vertu, et pour qui la patrie n'est point un vain nom; et nous n'en aurions jamais dit assez, pour tout homme lâche ou indifférent à ses devoirs, pour tout sceptique qui met en doute l'existence même des devoirs.

Notre tâche est donc remplie envers

nos concitoyens. Nous venons de leur présenter la seule religion digne de leur croyance, qui réunit en sa faveur tous les caracteres de la justice et de l'équité naturelles, tous les principes sociaux, toutes les maximes de la justice et du bonheur, la seule religion à-la-fois universelle et locale, qui concilie si bien l'intérêt de la patrie avec celui du genre humain, que l'assemblée réunie de tous les sages de l'univers n'auroit pu rien imaginer de plus sage et de plus complet pour la morale des peuples et celle des particuliers; la seule religion enfin qu'on a mieux définie en deux mots qu'en des ouvrages entiers, quand on a dit avec son auteur, qu'elle est *l'amour de Dieu et des hommes*. Or, cette Religion est celle de nos peres. Nous n'avons pas besoin d'y ajouter, ni d'en retrancher. Il nous suffit d'en séparer les abus pour la posséder dans toute sa perfection. Qu'elle nous reste donc toute entiere, cette Religion vénérable, fondée sur la stabilité des siecles, dont les principes ont surnagé au

milieu de l'ignorance des temps, qui a été témoin de la corruption des différens âges, et ne l'a point partagée, qui a vû toutes les grandes mutations arrivées dans le monde, qui a vû tout changer autour d'elle dans les arts, dans les loix, dans les opinions, ainsi que dans les erreurs humaines, et qui seule n'a point changé, condamnant aujourd'hui ce qu'elle condamnoit hier, et dès le commencement et toujours; présentant constamment à ses disciples le même Dieu à adorer, les mêmes vertus à pratiquer, les mêmes vérités à suivre.

On nous parle cependant de la tolérance de tous les cultes. Que veut-on dire? qu'il soit permis à chaque citoyen de posséder en paix son opinion religieuse. Ce droit a déja été reconnu par nos loix comme un droit de nature. Que demande-t-on encore? qu'il s'établisse désormais parmi nous autant de temples, autant d'autels, qu'il y aura d'imaginations diverses. Dans ces cas les rits divers s'y multiplieront bientôt en grand nom-

bre, ainsi que la foule des sectaires. Mais quoi! c'est alors que l'on veut réunir en France ce qui auparavant étoit divisé, et refondre en un seul code de loix ses cent quatre-vingt-dix coutumes; c'est alors que de tous ces droits particuliers de villes, de communautés, de provinces, l'on ne veut plus composer qu'un seul et même droit public de la nation; que l'on voudroit introduire dans le culte public une diversité qui n'y existoit pas.

Certes, ce seroit une chose bien étrange, et que les générations futures auroient trop de peine à se persuader, que dans un état gouverné jusqu'ici par des statuts et des usages si contraires, mais où regnoit depuis plus de quatorze siecles un seul et même culte; ces mêmes décrets disparates fussent sortis de la même assemblée nationale: unité dans les loix, unité dans les usages, unité même dans les poids et dans les mesures, mais diversité dans le culte.

On nous objecte qu'une telle contradiction a été avancée par d'illustres philoso-

phes de notre siecle, et cela nous étonne moins. Ces philosophes n'étoient pas des législateurs pratiques. S'ils connoissoient la théorie des gouvernemens, ils n'en possédoient pas l'expérience, et ce n'étoit le plus souvent que par des abstractions métaphysiques qu'ils pouvoient y suppléer.

Qu'il nous soit donc permis d'opposer à leurs principes ceux des philosophes et des législateurs de l'antiquité. En citera-t-on un seul entre plusieurs, un seul entre tous qui n'ait regardé comme un dogme essentiel à l'unité du système social, l'unité du culte national? Ces philosophes cependant qui ont tous rendu hommage à la même vérité politique, étoient plus près que les nôtres de la liberté, puisqu'ils étoient nés habitans de pays libres, ils étoient plus près de la législation, puisque dans leur république chaque citoyen étoit sans cesse occupé des affaires du gouvernement, et pouvoit aspirer chaque jour à devenir le législateur de sa patrie. Eh bien! ces philosophes si familiers avec l'art de régir et de conduire

les peuples, ces philosophes si exempts de ce que vous appellez préjugés dans nos éducations modernes, ces philosophes qui ne tenoient la plupart leur philosophie, que de la nature et de la raison, consultez ce qu'ils ont dit, et mieux encore, ce qu'ils ont fait. Voyez si Numa, ce fondateur célebre de la législation la plus célebre de l'univers, voyez si ce roi d'un empire, peuplé d'émigrés de toutes les nations, et par conséquent de tous les cultes, ne réforma pas toutes ses loix politico-sacrées sur l'unité d'un même culte? Voyez si Solon, ce modérateur pacifique de la constitution Athénienne, si Lycurgue, ce sévere instituteur d'un peuple de Héros, donnerent un autre exemple au monde; si le sage Socrate, si le divin Platon, si tout ce que la Grece et Rome ont eu de solides penseurs, de génies profonds enseignerent une autre morale?

Dira-t-on que ces grands hommes n'auroient point établi l'unité de culte, s'ils n'avoient eu, comme Numa, l'autorité de la persuasion, vis-à-vis d'un peuple

nouveau, ou s'ils ne l'avoient trouvée préétablie, comme Solon à Athenes, et Lycurgue à Lacédémone? Nous ne le nierons point. Mais delà que s'ensuit-il? un double motif que vous présentez à nos philosophes Français pour maintenir l'unité catholique; puisqu'ils la trouvent préétablie en France, et que si elle n'y étoit pas, tel est l'empire illimité qu'ils exercent sur l'opinion, qu'il leur seroit encore aisé de l'y établir. Ils ne font donc rien pour la France, tous ces exemples que l'on nous apporte des constitutions modernes, où la diversité des cultes est admise ou tolérée par les loix (1).

On admire les Tolérans Américains, mais ils ont toléré ce qu'ils ne pouvoient

---

(1) Il est constant que l'assemblée nationale de 1790 pouvoit maintenir l'unité du culte public en France; mais elle ne l'a pas fait, et d'après les changemens politiques et religieux survenus depuis dans cet empire, cette unité si desirable s'est éloignée de plus en plus de nos vœux et de nos espérances.



empêcher; et l'on nous donneroit de leur législation une moins haute idée, si, maîtres absolus de régénérer l'Amérique dans ses opinions, ainsi que dans ses loix, ils avoient préféré volontairement un culte divisé; division toujours fatale, qui conduit les peuples à l'indifférence religieuse, quand elle ne les conduit pas au fanatisme (1), qui tend sans cesse à affoiblir les liens qui unissent les hommes et qui peut-être un jour fomentée par l'ambition, servira de prétexte à un des treize états Américains, pour se séparer des autres provinces fédérées; et sera ainsi une des causes premieres, qui doivent amener tôt ou tard la dissolution de ce vaste empire. — On nous propose l'Angleterre à imiter. Oui, elle a donné une grande instruction aux législateurs de tous les âges, un peu contraire pourtant à ce qu'on voudroit lui faire prouver, lorsqu'au milieu des différentes sectes qu'elle renferme dans son

(1) L'un ou l'autre. Il n'y a pas de milieu. Pensez-y, philosophes, législateurs! (*Edition de 1790.*)

son sein, elle n'a cessé de multiplier ses efforts pour établir plus de concorde et d'harmonie dans la croyance religieuse des peuples ; en quoi nous sommes loin d'approuver les divers moyens injustes et oppresseurs, qui, depuis Henri VIII, ont souillé ses annales.

Mais si l'Angleterre elle-même a reconnu le vice de la pluralité des cultes dans sa constitution, quelle raison de l'admettre dans la nôtre ; et nous trouvant au terme où elle a desiré d'atteindre, quelle prudence de nous en éloigner ?

O vous donc en qui reposent en ce moment les destinées de ce puissant empire, vous qui formez le desir sincere de ramener toutes nos loix à l'unité sociale, ne quittez point le centre de l'unité catholique. C'est de cette unité que se sont successivement détachées toutes les églises dissidentes. C'est vers cette unité qu'elles remontent sans cesse, si elles veulent interroger leur origine. C'est à cette unité qu'elles rendent hommage : lorsque sur

l'excès des abus, elles cherchent à excuser la cause première de leur défection.

Heureuse donc la France, si cette même unité devenoit inséparable de celle de ses loix! Alors les fondemens de sa constitution porteroient sur deux inébranlables pivots, l'unité de la loi, l'unité de la foi. Alors le conseil de ces faux amis de la liberté, qui auroient voulu, sur la désunion des principes, établir la désunion des familles et des cités; et sur toutes les ruines, leur propre élévation et celle de leur fortune, ce conseil inique des méchans seroit dissipé, et celui des gens de bien exaucé. Alors tout seroit réformé ou pourroit l'être, et la Religion de l'évangile donnant la main au pacte social, concourroit également au maintien des loix et au bonheur des peuples, et la France présenteroit à l'Europe le modele d'un bon gouvernement. . . . . . .

Fin du Discours.

NOTES.

(*Extrait de l'édit. de 1790.*)

(Page 45.) *Ce seroit mal raisonner que de vouloir ôter au peuple tout sentiment de religion, pour lui ôter tout sentiment de superstition*, etc.....

Il y a des superstitions de plusieurs sortes : et si je voulois, sans sortir de Paris, en faire l'énumération, depuis le premier idiot jusqu'au disciple de la métempsycose, la nomenclature en seroit grande, et je dirois des choses si extraordinaires, que l'on ne m'en croiroit pas. C'est le besoin de l'esprit humain de se fixer quelque part, qui engendre tant de fausses doctrines, quand la véritable est écartée ou méconnue. Ce qui a toujours fait succéder aux siecles d'athéisme dont nous parle l'histoire, les siecles ténébreux de la divination, de la nécromancie, et de toutes les sciences occultes, dont les capitales des Empires ont constamment con-

servé dans leur sein quelque germe désastreux et caché, propre à être fécondé dans son temps. Or, n'en doutons pas, ce qui est arrivé à Thebes, à Memphis, à Babylone, à Athenes et à Rome, nous arriveroit infailliblement, si au lieu de nous réformer dans notre croyance religieuse, nous venions à en détruire le sentiment dans nos ames.

(Page 43.) *La déprédation des richesses ecclésiastiques*, etc.....

Elle étoit portée à son comble, mais contre les loix expresses de l'église, mais contre les réclamations de tous les bons prêtres, dont la voix depuis trop long-temps n'étoit plus écoutée. Les regles existoient. Il dépendoit du gouvernement civil d'y ramener, à sa volonté, le gouvernement ecclésiastique. Il suffisoit de recourir à la premiere économie des biens consacrés, et d'en interroger la nature. D'où sont venus à l'église ces biens, et quel en est la fin? Ces biens, de quelque maniere qu'ils aient

été acquis, doivent être regardés comme un don, une offrande, un patrimoine évangélique. Leur fin est d'entretenir le prêtre qui travaille à l'autel, et de servir à la réparation des temples. Tout le reste appartient de droit aux pauvres, et les prêtres n'en sont que les économes. C'est ainsi que ces biens ont été considérés, depuis leur origine; par les Écritures, par les Conciles, par les SS. Peres, par tous les Moralistes chrétiens. « Ces biens » ne nous appartiennent pas, disoit saint » Augustin; mais aux pauvres ». Nous n'en avons que la simple administration: *Non sunt illa nostra sed pauperum, quorum procurationem quodammodo gerimus, non proprietatem nobis usurpatione damnabili vindicamus*. L'église, selon S. Ambroise, n'a de revenus que pour les indigens: *Nihil ecclesia sibi nisi fidem possidet, possessio ecclesiæ sumptus est egenorum.* Delà, le solitaire Zénon appelle les évêques les trésoriers de Dieu et des pauvres; et le quatrieme Concile de Carthage veut que chaque évêque, ainsi con-

sidéré, rende un compte plus fidele de sa gestion. Un autre Concile va plus loin, il appelle de leur vrai nom les déprédateurs des biens consacrés, il les appelle des brigands et des homicides. Un Concile d'Orléans les menace de la déposition : et l'Empereur Justinien, conformément aux canons apostoliques, leur fait expier, dans la pénitence du cloître, le châtiment dû à leur infidélité.

C'est d'après ces principes que le sixieme Concile de Paris disoit aux peuples avec plus d'assurance : « Vous n'avez point » sujet de vous plaindre des grandes ri- » chesses dont l'église a la dispensation. » Elle sera toujours pauvre elle-même, » tant qu'il restera dans son sein un seul » pauvre à secourir ».

Telle est la nature de ces biens clairement expliquée et définie. C'est la même morale dans tous les siecles de l'église. Ces biens sont le patrimoine commun de tous les malheureux, le dépôt universel de tous les besoins, soit publics, soit particuliers, de la patrie et des familles....

Puissent donc les politiques du jour ne point imiter dans leurs décrets ces sauvages de la Louisiane, qui coupent l'arbre par le pied pour jouir de ses fruits, et que Montesquieu a si bien choisi pour en faire l'emblême du despotisme (1).

(Page 64.) *Principes de la Religion Catholique sur le bonheur de tous*, etc.....

On demande si la vie monastique n'est point contraire à ces principes, et si une semblable institution n'est point opposée aux vœux d'une bonne politique ? Il nous semble que cette cause, contre laquelle l'opinion du jour a prononcé, n'a pas encore été considérée sous ses véritables rapports, et que l'opinion a pu s'égarer, en ne voyant dans la vie religieuse que les diverses formes qu'elle a reçues des différens siecles..... Suivons une autre voie. Considérons la vie religieuse à part, libre et indépendante de toutes les insti-

(1) Montesq. de l'Esprit des Loix, l. 1, ch. 13.

tutions humaines. Voyons ce qu'elle a été dans son origine, ce qu'elle est en elle-même et dans ses relations sociales, et apprenons sur-tout à l'étudier et à la connoître dans les besoins du cœur de l'homme. C'est-là seulement que nous trouverons un jugement certain et invariable. Ce qui est fondé sur la nature ne change point, et ce qui est utile d'après son conseil l'est toujours.

Les maisons religieuses, dans leur origine, ont présenté aux mortels le spectacle d'une vertu d'autant plus pure et plus céleste, qu'elle n'étoit mêlée d'aucune image extérieure de servitude et de contrainte. Que l'on daigne, un moment, quitter le dix-huitieme siecle et sa philosophie, et se transporter dans ces siecles lointains, où la vie religieuse commença à avoir quelque attrait pour les hommes, et l'on verra si l'on a raison aujourd'hui d'en blâmer les premiers auteurs. Dans ces temps, les vœux étoient libres, l'association étoit toujours volontaire. C'étoit des ames également sensibles et aimantes,

également remplies du zele du souverain bien, qu'une unité d'affections et de pensées attiroit les unes auprès des autres, pour ne plus vivre désormais que des mêmes travaux et des mêmes desirs, pour méditer, en commun, sur tout ce qui fait ici-bas le vrai bonheur de l'homme, sa consolation suprême, et son immortelle espérance : sur Dieu, sur la Religion, sur la vie à venir. Méditations oiseuses, dites-vous, mais quoi ! est-ce donc après avoir plus profondément réfléchi sur les desseins de Dieu dans la création, et sur les devoirs essentiels qui en résultent pour la créature, que l'on sera disposé à les tromper aussitôt par une vie inutile et malheureuse ?

Certes, je crois qu'il est assez prouvé que les premiers instituteurs de la vie religieuse n'étoient nullement des oisifs, des fainéans, de mauvais citoyens. Les uns exerçoient l'hospitalité, chose heureuse dans un temps où les chemins étoient peu fréquentés, et les voyages peu sûrs; les autres prenoient soin des pauvres et des ma-

lades ; en quoi ils rendoient un service d'autant plus signalé à la société, que les secours étoient alors plus rares et moins abondans, et que leurs soins étoient plus empressés et plus généreux. Ceux-ci défrichoient des forêts, desséchoient des marais, fondoient des hameaux, des villages et des bourgs, et c'est à eux que l'on doit l'état florissant de plusieurs cantons de la France. Ceux-là entiérement livrés à l'étude, devenoient les instituteurs des clercs, et leurs maisons le séminaire des évêques. Ils nous conservoient les anciens manuscrits, ils y ajoutoient l'histoire de leurs temps ; et si nous avons aujourd'hui quelques notices des annales de nos pères, si nous nous souvenons qu'il a existé avant nous des Grecs et des Romains ; si tout ce que ces peuples fameux ont découvert dans les sciences et dans les arts n'est pas perdu sans ressource pour nous, si nous ne sommes pas encore barbares comme les Wandales et les Visigots, si nous nous félicitons de nos progrès successifs dans les sciences et les arts, c'est à ces bons reli-

gieux que nous en avons l'obligation premiere.

Je louerai de même les personnes du sexe, qui se consacrerent à Dieu dans la retraite. L'on sait quels furent le mérite, la charité, le dévouement des Diaconesses dans la primitive église, comment elles étoient l'appui des orphelins, les consolatrices des affligés, les tendres meres des indigens. L'on sait avec quel zele les premiers monasteres de filles s'acquittoient de ces mêmes devoirs, auxquels elles ne tarderent pas d'ajouter l'instruction gratuite des jeunes filles, le soin également sacré des ornemens des temples. Telles furent les religieuses dans la primitive église : des sœurs hospitalieres, des humbles filles de S. Vincent, nullement astreintes par des clôtures, ou surveillées par d'autre loi que par celle de leur conscience.

Or, il est aisé de voir que la vie religieuse, ainsi entendue, est, pour la société, un bienfait impossible à suppléer par aucune institution humaine, parce

qu'il n'y a qu'un motif divin qui puisse soutenir des vertus qui doivent être exercées dans le secret, qui n'ont de prix, et ne sont vraiment utiles et desirables aux hommes, qu'autant que c'est la Religion elle-même qui les place dans le cœur de ceux qui les exercent, comme sont les secours envers les malades. Otez de ceux qui en sont les dépositaires, le motif divin qui les anime, ôtez de ceux qui les reçoivent, l'idée consolante, que c'est une main conduite par un principe religieux qui s'approche pour les aider. Avec de l'or et une bonne police vous multiplierez les serviteurs et les remedes. Mais pourrez-vous acheter de même ce qui ne s'achete point, des entrailles de charité et le sentiment des vraies consolations?

Mais depuis trop long-temps nous sommes obligés d'en convenir, la vie religieuse, malgré ses diverses réformes, avoit souffert dans la plupart de ses instituts une telle dégénération, qu'elle ne nous offroit plus en général, qu'un spectacle de défaveur et de ruines. Mais est-ce donc un

motif suffisant pour l'anéantir dans sa source ? Et pourquoi détruire ce que l'on peut régénérer ? Pourquoi s'arrêter exclusivement à des abus qui peuvent être ôtés ? Est-ce donc qu'il ne seroit pas aussi favorable à l'intérêt et au bonheur social, que les principales maisons religieuses existassent sous un meilleur rapport ? Rappelez-les à leur premiere origine : qu'elles soient ce qu'elles étoient dans les plus beaux temps du christianisme ; et vous éprouverez pendant quelques années, si la société entiere n'applaudit pas à leur conservation. Et pourquoi, par exemple, priver l'homme qui aura rempli tous ses devoirs de citoyen, et qui sera parvenu à la fin de sa course, pourquoi le priver des avantages d'une douce et sainte retraite ? Pourquoi lui défendre de chercher dans les sentimens religieux qu'elle inspire sa derniere espérance ? Songez donc que cet homme peut se trouver à-la-fois sensible et malheureux. S'il a perdu sa femme, ses enfans ; s'il ne lui reste plus ni parens, ni amis sur la terre, que voulez-vous



qu'il y fasse ? et pourquoi lui défendre de chercher un asyle dans les cieux, et de servir encore sa patrie par les vœux de son cœur, répandus en présence de la Divinité ? Et ce que je dis de cet homme, à combien de malheureux de tous les âges ne pouvons-nous pas l'appliquer, à combien de pauvres orphelins et de veuves délaissées ?...

On accuse la vie religieuse de servitude ; laissez-la subsister libre et sans contrainte. On l'accuse de paresse et d'inutilité ; occupez les religieux, comme dans les premiers temps, les uns à l'agriculture, les autres aux services des infortunés ; ceux-ci à la propagation des arts, ceux-là aux sciences sacrées et morales ; faites de quelques-uns des Missionnaires zélés, aussi utiles au progrès de votre culte qu'à celui de votre commerce. Soutenez l'émulation de tous, et celui du Clergé séculier, en choisissant indifféremment dans les monasteres comme dans les églises, les sujets d'élite qui seront dignes d'être mis à la tête des paroisses et des diocèses.

— Occupez de même les religieuses à l'éducation de vos filles, à l'instruction des pauvres, à la visite des affligés, des infirmes et des prisonniers Que les deux sexes ne manquent pas de maisons de retraite pour les personnes âgées, pour celles qui, sans être âgées, ont besoin d'être seules. Ce qui seroit un vice dans un petit état, devient nécessaire à l'harmonie d'un vaste empire. La Chine, que l'on pourra toujours citer comme un modele de bon gouvernement; la Chine, ce pays toujours en honneur, quand on veut parler d'un pays où tout le monde travaille, où il n'y a nul oisif, a aussi ses maisons de retraite; je n'excuse pas les superstitions qui y regnent; mais le motif politique et social qui les protége doit être imité.

Voulez-vous d'autres exemples. L'ancienne Egypte, si fameuse par sa législation, et où il faut peut-être remonter pour retrouver l'origine de toutes nos loix; l'ancienne Egypte avoit ses maisons consacrées. L'ancienne Perse avoit ses mai-



sons de Mages. L'Inde est renommée dès le temps de Pythagore, par ses moines Brames ou Brakmanes. Les petites républiques de la Grece avoient leurs diverses sectes de philosophes, dont quelques-unes vivoient sous des chefs. C'est qu'il y a toujours eu des hommes pour qui de telles associations ont été un instinct, un besoin pressant, et de tels hommes que l'on peut rendre très-utiles sous une regle commune, seroient, à coup sûr, très-déplacés dans le monde, et y rempliroient mal toute autre vocation. Loin donc que la vie religieuse soit contraire au bonheur des particuliers et à l'utilité publique; dirigée par de bonnes loix, elle peut devenir un des plus beaux ornemens de la chaîne sociale, et tout législateur habile saura s'en servir pour ajouter à l'harmonie de l'ensemble et à la moralité des sentimens. Avant donc que de prononcer sur sa destruction entiere, pesez attentivement cette sentence des anciens, si justement applicable en cet endroit : *pour détruire, il ne faut qu'un*

moment;

moment; et pour édifier, il faut des siecles (1).

---

(1) Ce motif mérite d'être aussi pesé en politique et en morale : Les ordres religieux ont des missions dans tous les pays de l'univers, depuis l'embouchure du Danube jusqu'à Canton, depuis Alexandrie jusqu'aux royaumes du Congo et d'Angola, sans parler des missions du Nouveau-Monde. Si donc ces ordres étoient maintenant dissous sans être remplacés, que deviendroit cette grande communication établie ou commencée avec tant de peuples divers, au nom de la Religion, le lien le plus sacré qui ait existé jusqu'ici entre les hommes de différens climats? Ah! si l'amour de l'humanité est profondément gravé dans vos ames, ne vous fait-il pas un devoir pressant d'augmenter une telle communication au-lieu de la détruire? Songez que la détruire, c'est anéantir le fruit d'incroyables travaux de peines et de dangers sans fin, qu'un enthousiasme religieux, soutenu pendant plusieurs siecles, a pu seul surmonter. Songez qu'un semblable édifice ne se renverse point et ne s'éleve point à volonté; qu'une fois que les lacunes existeront, tout espoir sera perdu pour nous d'entretenir avec ces peuples lointains les mêmes rapports; songez que la gloire de la patrie en seroit diminuée jusqu'aux extrêmités du monde, où le nom français est ainsi connu, prononcé et béni avec attendrissement. Quoi! vous l'oublieriez, que cette grande communication entretenue et vivifiée par un commerce plus étendu pourroit devenir un jour la source et le

canal de cette charité universelle, à laquelle la religion de Jésus-Christ n'a cessé depuis son origine, d'appeller toutes les nations de la terre. Je dirai donc à mes concitoyens, comme Bayle aux Anglois, et avec plus de raison encore que ce philosophe. Si les intérêts de la Religion et ceux d'une bienfaisance cosmopolite vous touchent peu, laissez-vous du moins fléchir par les intérêts de votre politique et de votre commerce. Songez que si vous abandonnez vos missions, elles ne seront pas néanmoins abandonnées; des missionnaires étrangers succéderont aux missionnaires français. La même morale sera enseignée dans tous les pays du monde; mais nous nous serons volontairement bannis de ce beau concours, et nous aurons détruit le lien le plus assuré qui pût nous unir à tant de climats et de peuples divers. (*édit. de 1790.*)

ERRATA.

Pag. 38, à la fin de la note, ajoutez : *édit. de 1790.*

Pag. 62, à la fin de la note, ajoutez de même : *édit. de 1790.*

TABLE DES MATIERES, DE LA RELIGION AUX LÉGISLATEURS.

canal de cette charité universelle, à laquelle la religion de Jésus-Christ n'a cessé depuis son origine, d'appeller toutes les nations de la terre. Je dirai donc à mes concitoyens, comme Bayle aux Anglois, et avec plus de raison encore que ce philosophe. Si les intérêts de la Religion et ceux d'une bienfaisance cosmopolite vous touchent peu, laissez-vous du moins fléchir par les intérêts de votre politique et de votre commerce. Songez que si vous abandonnez vos missions, elles ne seront pas néanmoins abandonnées; des missionnaires étrangers succéderont aux missionnaires français. La même morale sera enseignée dans tous les pays du monde; mais nous nous serons volontairement bannis de ce beau concours, et nous aurons détruit le lien le plus assuré qui pût nous unir à tant de climats et de peuples divers. (*édit. de 1790.*)

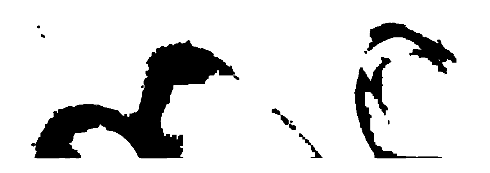
ERRATA.

Pag. 38, à la fin de la note, ajoutez : *édit. de 1790.*

Pag. 62, à la fin de la note, ajoutez de même : *édit. de 1790.*

TABLE DES MATIERES, DE LA RELIGION AUX LÉGISLATEURS.

k 2



SECONDE PARTIE.



Fin de la Table des Matieres de la Religion aux Législateurs.

DU CULTE PUBLIC
EN GÉNÉRAL.

DU CULTE PUBLIC
EN GÉNÉRAL.

INTRODUCTION
ET
PREMIER DISCOURS.

Du culte public, considéré dans ses rapports avec le consentement unanime des peuples.

Omni autem in re consentio omnium
Gentium lex naturæ putanda est. Cic. Tusc. 1-3.

La connoissance d'un culte public est aussi ancienne et aussi universelle dans le monde que celle d'une divinité. « Parcourez les divers pays de la terre, dit Plutarque, vous trouverez des villes sans fortification, sans législation et sans lettres; vous trouverez des hordes sauvages qui n'ont pas même de chaumieres pour se loger, ni de vêtemens pour se couvrir; mais ce que vous ne trou-

» verez nulle part, ce sont des hommes
» réunis en société, sans l'idée d'une reli-
» gion et d'un culte (1) ».

---

(1) Voyez. Plutarque, traité contre l'Epic. Colotès.
Cette universalité de témoignages déplaît à certains philosophes, et selon eux, plusieurs peuplades isolées, vivent sans religion et sans dieu. Mais voyez d'abord quels hommes ces philosophes veulent opposer à la croyance de tous les peuples ? Ils sont obligés de les qualifier eux-mêmes de barbares, d'hommes des bois, d'antropophages, et d'avouer que leur raison est d'ailleurs si dégradée, qu'elle differe peu de celle des brutes. Remarquez en second lieu sur quelles relations ces philosophes fondent leur histoire. Les auteurs originaux qu'ils citent avouent eux-mêmes ne connoître ni la langue, ni les coutumes des pays dont ils parlent. Ils en ont conclu que les habitans n'avoient aucune religion, parce qu'ils ne les ont surpris dans l'exercice actuel d'aucun culte, ou que leurs cérémonies religieuses ne ressemblent en rien aux nôtres. Ainsi, Bougainville ne craint pas d'avancer dans ses mémoires, que les habitans des isles du Sud sont étrangers à toutes les idées religieuses, et Cook qui les a visités après lui, nous donne une longue description de leurs rites sacrés, dans lesquels on retrouve les mêmes élémens de croyance que chez tous les autres peuples. Ce qu'il y a de plus singulier dans ces relations, adoptées, de préférence, par

On objecte contre cet assentiment général l'étrange variété des cultes et les nombreuses superstitions qui, trop souvent,

---

les Sceptiques, c'est qu'elles se contredisent ouvertement; ainsi, après avoir dit de plusieurs hordes sauvages, que le sentiment religieux leur est inconnu, elles ajoutent que ces sauvages saluent la lune quand elle est pleine et nouvelle, en se prosternant à terre et levant les mains au ciel; qu'ils honorent la mémoire de leurs ancêtres, et qu'ils leurs portent à manger sur leurs tombeaux. Or, l'immortalité de l'ame, de quelque maniere qu'on l'admette, suppose nécessairement l'idée d'un Dieu et l'idée d'un Dieu celle d'un culte. L'auteur anglais qui vient de nous donner la relation des isles *Pelew* se contrarie donc également lui-même, lorsqu'il affirme de ces insulaires leur ignorance de tout culte. Ce qu'il dit ensuite de la croyance religieuse d'un jeune sauvage de ces isles, nous apprend ce que nous devons penser de son premier récit*, et quelle sorte de foi méritent les voyageurs quand ils osent nous raconter comme certains des faits démentis par le témoignage de tous les autres voyageurs, et en opposition avec notre propre conscience. Voici le fait dont je parle. « Le capitaine Wilson avoit amené en Angleterre un jeune sauvage, appellé *Lee-Boo*, fils d'un roi des isles *Pelew*. Un jour le capitaine lui disoit que les prières avoient pour but de rendre les hommes meilleurs, et que

obscurcirent ou même dénaturerent l'idée d'un Dieu par des prieres absurdes et des cérémonies religieuses, indignes de la majesté suprême. Mais de cette erreur de l'esprit humain, que peut-on en conclure contre la nécessité même d'un culte? Qu'elle existe, comme celle de la religion indépendante de tous les changemens des empires, du savoir ou de l'ignorance des nations; que sur ce principe fondamental tous les peuples sont d'accord, qu'ils s'accordent tous à croire à une puissance divine et à l'honorer par des prieres, des offrandes et des sacrifices; que ce n'est

---

lorsqu'ils mouroient et étoient enterrés, ils alloient revivre en haut, (en lui montrant le firmament). Lee-Boo lui répondit aussi-tôt, en élevant ses mains en l'air et en remuant les doigts. *La même chose à Pelew. Méchans hommes, rester en terre. Bonnes gens, aller au ciel, et devenir très-beaux.* Or, comment supposer avec une telle croyance l'absence de toute idée religieuse? Relation des isles *Pelew*, tom. 2, ch. 26, pag. 199. --- Voyez Cicéron Tuscul. 1, §. 13. --- Hume, Histoire Naturelle de la Religion, pag. 135. --- Laffiteau, Mœurs des Sauvages Américains, tom. 1 et 4, *passim*.

point là une croyance qui ait été concertée ou qui ait jamais varié; que les hommes ne se sont point donnés le mot pour l'établir, et que leurs loix n'y ont point de part. Or, là où l'opinion est unanime, là où le consentement des peuples est général; là est la raison, là est le sentiment, là est la loi de nature. Il y a donc un Dieu, qui mérite la crainte et l'amour, le respect et l'adoration des hommes. Il y a donc une religion, il y a donc aussi un culte public, qui impose de grands devoirs à remplir au législateur, au magistrat, au simple citoyen; tel étoit la morale des anciens sages.

Pourquoi n'a-t-elle pas toujours été celle de nos philosophes? Pourquoi s'en est-il trouvé parmi eux qui n'ont pas rougi d'avancer, à cet égard, des principes subversifs de toute morale? Pourquoi d'autres philosophes, encore plus inconséquens, ont-ils admis, d'un côté, l'idée de la religion, et ont-ils voulu la réduire, de l'autre, à des actes purement intérieurs, comme si la religion pouvoit être séparée

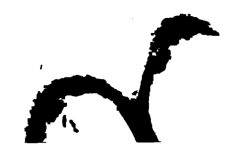
des cérémonies religieuses, comme si elle ne devoit être qu'une conception métaphysique, à la portée seulement d'un petit nombre, et exclusive pour la multitude?

Je sais avec quel malheureux et funeste avantage, ces philosophes se sont élevés contre le culte public, quand ils ont réuni dans un seul et même tableau tous les genres d'abus, de superstition et de crimes, dont on accuse les divers cultes d'avoir été, dans les divers temps, ou l'occasion ou le prétexte. C'est ainsi qu'ils ont prévenu l'esprit de leurs disciples et qu'ils les ont égarés dans leurs pensées; c'est ainsi qu'ils ont fini par les soulever contre tous les cultes, et par leur faire oublier que dans la religion, comme dans la nature, tout n'est pas désordre et confusion, qu'il est une vérité et un mensonge, un zele éclairé et un fanatisme, une piété raisonnée et une superstition imbécille, un culte légitime et un culte imposteur; mais que si le bien et le mal se trouvent trop souvent, ici bas, mêlés et confon-

dus, il suffit pour les distinguer d'une conscience droite et pure.

Hâtons-nous donc de faire honte au sophiste de tous ces argumens d'erreur, où la sensibilité sert de masque à l'indifférence, le desir de la réforme à celui de la destruction, le vœu de l'homme de bien à celui de l'impie; hâtons-nous de mettre le culte public sous la sauve-garde de toutes les vertus, et de prouver à nos concitoyens, par les plus simples rapports des principes religieux avec les principes sociaux, que ce culte trouve son origine dans la nature même de l'homme, qu'il est nécessaire à la morale des nations, à celle des particuliers, à la religion du sentiment; qu'il peut, seul, assurer aux siecles futurs le dépôt d'une tradition primitive, et seul encore, cautionner l'unité des Etats, leur prospérité, leur durée, réunir les peuples dans le même enseignement divin, et les instruire dans les voies de la vraie philosophie et du vrai bonheur.

Essayons de décrire cette suite féconde



de bienfaits, et croyons que c'est rendre un service signalé à la patrie, et remplir envers elle une obligation sacrée, que de lui préparer les matériaux d'une future régénération, fondée sur les bases éternelles de la justice et de la paix.

SECOND DISCOURS.

Du culte public, considéré dans ses rapports avec la nature de l'homme.

Nosce te. Cic. de Legib., l. 1, §. 22.

Le commun des hommes s'accoutumeroit difficilement à se passer de toute idée religieuse, et les ames sensibles y seroient encore moins disposées que les autres. Mais il est un genre de séduction capable d'en imposer aux esprits les plus vastes et les plus élevés, et de pervertir les meilleurs jugemens; c'est celui qui, en nous séparant de tout culte extérieur et populaire, laisse néanmoins subsister pour nous, comme dogmes de la nature, tous les dogmes consolateurs de la Religion, la crainte et l'amour de Dieu, le sentiment de sa providence, l'espoir de l'immortalité, et tous les rapports qui unissent l'homme à une Divinité suprême. C'est là



ce culte tout intellectuel, que les Déistes de notre âge ont voulu substituer au culte public, comme si tout ce qui tient aux cérémonies religieuses, n'étoit qu'une vaine superstition. C'est trop se jouer des termes.

Où est la superstition dans le culte de la Divinité ? S'il faut avoir recours à la définition des mots, le culte légitime rend à Dieu l'honneur qui lui est dû. La superstition ne lui rend qu'un honneur imparfait ou dérisoire. Le philosophe superbe, qui refuse tout aux œuvres extérieures, n'est donc pas moins superstitieux que l'homme ignorant et grossier, qui leur accorde tout. L'un et l'autre corrompent la Religion et en dénaturent le culte; tous les deux la violent à leur maniere (1). Mais le plus ignorant, est-il ici le plus coupable ? Si celui-là n'honore pas assez dignement la Majesté suprême, il ne détruit pas l'idée de son culte. S'il en abuse, s'il en détourne le

(1) *Quemadmodum Religio Deos Colit, superstitio violat.* Cicer.

sens le plus profond, il laisse subsister le respect dû à ses formes antiques : la Providence n'est point accusée dans ses desseins, et la tradition primitive demeure, quoique violée. Mais dans ce culte tout intérieur de la philosophie, auquel les Théistes modernes veulent nous conduire, que reste-t-il de la Religion même ? Que devient notre foi en la Providence, et en cette croyance assurée; que ce monde-ci n'est pas orphelin; que nous ne sommes pas délaissés sans retour ici bas, et que la communication du Ciel avec la Terre n'a jamais été interrompue (1)?

Il faut l'avouer : rien de plus séduisant en apparence que ce culte, plus épuré de l'esprit et du cœur que la philosophie nous propose. Rien en apparence, qui

---

(1) Il est à remarquer, comme nous l'avons vu, que les philosophes sont ensuite les premiers à dire des peuples, chez qui les voyageurs prétendent n'avoir point trouvé de marques extérieures de culte, que ces peuples sont sans Religion et sans Dieu.



semble plus digne de la grandeur de Dieu et de la raison de l'homme. Qui empêchera donc l'homme de bien d'y borner ses vœux ? Tous les motifs qui l'empêchent de douter d'une Religion et d'une Providence ? Où seroit en effet la Religion, où seroit la Providence, s'il n'y avoit point de culte préétabli ; et quel voile de dérision couvriroit alors la face entiere de l'univers ? Il n'y auroit donc plus de culte véritable que pour le savant exercé à la méditation ; il n'y auroit plus de Religion véritable, puisque toutes les Religions existantes sont liées à un culte ! Ils seroient donc rompus sans retour, les célestes rapports, que le nom même de la Religion (1) suppose avoir existé dès le commencement entre Dieu et l'homme !

Que signifie donc ce culte inconnu de la philosophie, qui n'a aucune racine dans l'antiquité, dont on ne rencontre des vestiges nulle part ; qui feint d'un côté de conserver avec le Ciel l'alliance

(1) *Religio a religanda.*

de la vertu, et qui détruit de l'autre tout le respect dû à la Divinité même? Que signifie ce culte tout intérieur, auquel on ne peut atteindre que par le septicisme? Quelle assurance donne-t-il aux consciences, qu'il commence par isoler? Quelle base immuable donne-t-il au devoir, en livrant le premier de tous les devoirs à l'arbitraire interprétation des hommes? Questions insolubles, et qui nous marquent assez que le sophiste, qui cherche à exclure tous les rites et toutes les cérémonies extérieures, et à relever ainsi le culte intérieur sur les débris de tous les cultes, l'a déja avili dans le fond de son cœur.

Que signifie enfin ce culte tout intérieur, où l'homme se trouve divisé, où il ne rend à Dieu que l'hommage de son esprit, lorsqu'il lui doit celui de tout son être? Sommes-nous donc déja parvenus à l'état de pures intelligences? Pouvons-nous séparer en nous l'homme de l'homme, les facultés de l'esprit de celles des sens; et si elles forment ensemble tout



notre être, si toutes nos actions participent de ces deux mesures, pourquoi prétendre séparer dans l'acte le plus solemnel de la nature, dans l'adoration de son auteur, ce que la nature n'a point séparé.

Mais voyez comment les sophistes ont trompé dans tous les temps l'attente des gens de bien. Voyez comment ils ont toujours placé l'homme au-dessus ou au-dessous de sa propre nature. Maintenant ils veulent le conduire à un culte tout intérieur, et bientôt ils ne lui laisseront plus que l'indifférence et la négation de tous les cultes. Écoutez-les parler plus à découvert. L'homme peut-il se flatter, disent-ils, que sa priere soit entendue du Ciel, et que l'Être suprême daigne abaisser jusques à lui ses regards immortels? Dieu est si grand, et l'homme si petit, que la même Providence, qui embrasse les loix générales du monde, se soucie sans doute fort peu de la maniere dont chaque individu passe cette courte vie. --- Ainsi, en se donnant dans leur orgueil pour les restaurateurs de la Divinité, ces

sophistes finissent par en méconnoître les premiers attributs, et ils ne respectent pas davantage les droits de la dignité humaine. La vraie Religion est plus sage. En rendant à Dieu l'honneur qui lui appartient, elle ne fait point l'homme si parfait, ni si imparfait; elle ne l'éleve point, ni ne l'abaisse à volonté. Elle le met à sa place; et comme l'homme tient par son esprit aux intelligences, et par ses sens à la nature des corps, elle doit tenir par son culte aux sens et à l'esprit, et consacrer ainsi tout l'homme à son auteur; en quoi elle se montre plus juste appréciatrice de nos devoirs, et nous découvre une connoissance plus approfondie de notre nature.

Et pourquoi la Providence suprême se contenteroit-elle d'embrasser les loix générales du monde, et ne se soucieroit-elle pas de la maniere dont chaque individu passe cette courte vie? Est-ce que les loix générales de la nature posées, Dieu auroit retiré sa Providence de dessus son ouvrage, ou qu'après avoir enfanté



l'univers, il auroit craint d'entrer dans le détail de la création?

« Prenez garde qu'aux idées sublimes que vous vous faites du grand être, l'orgueil humain ne mêle des idées basses, qui se rapportent à l'homme, comme si les moyens qui soulagent notre foiblesse convenoient à la Puissance divine, et qu'elle eût besoin d'art, comme nous, pour les traiter plus facilement. Il semble, à entendre ces sophistes, que ce soit un embarras pour elle de veiller sur chaque individu. Ils craignent qu'une attention partagée et continue ne la fatigue; et ils trouvent bien plus beau, qu'elle fasse tout par des loix générales, sans doute, parce qu'elles lui coûtent moins de soins. O grands philosophes, que Dieu vous est obligé, de lui fournir ainsi des méthodes commodes, et de lui abréger le travail (1)! »

Mais quelles sont ces loix générales du monde? Par qui existent-elles? Si c'est

(1) Jean-Jacques Rousseau.

Dieu

Dieu qui en est l'auteur, n'en est-il pas aussi le conservateur? Et s'il en est le conservateur, est-il rien de si secret dans l'univers, qui soit inconnu à sa toute-présence? Quel est donc ce nouveau Dieu de la philosophie, à-la-fois si grand, que nos vœux ne peuvent y atteindre, et si borné dans ses attributs, que sa grandeur infinie se trouve à chaque instant compromise; car s'il est indifférent à une seule de nos actions, à une seule de nos pensées, c'est ou par défaut de volonté ou par défaut de pouvoir, c'est-à-dire, que dans le système de ces philosophes, il faut choisir, entre un Dieu insouciant, tel que celui d'Epicure, ou un Dieu qui n'en a que le nom, puisque sa prévoyance est bornée. Prétention bizarre, autant qu'insensée, de croire mieux penser de la Divinité, en lui accordant l'insuffisance de l'homme, et mieux penser de l'homme, en l'isolant de son auteur.

Dieu est trop grand, selon eux, et l'homme trop petit, pour en être entendu dans sa priere. Mais est-ce donc se faire de



Dieu une assez juste idée, que de se le représenter grand à la maniere des Princes de la terre, et assis sur un trône, d'où il lui faut descendre ou baisser la tête pour voir ce qui se passe à ses pieds; comme si Dieu n'étoit pas l'ame même du monde, et celui par qui tout l'univers se meut et existe. Eh quoi! celui qui a créé l'œil, en auroit-il besoin pour voir? Celui qui a créé l'oreille, en auroit-il besoin pour entendre? Celui qui a créé la pensée de l'homme, auroit-il besoin de la tension de son esprit pour comprendre, et d'une gradation d'idées pour juger? Mais l'homme est un être si foible, si petit! Je l'avoue. Mais est-ce par le diamêtre des corps que Dieu juge de ses ouvrages, lui à qui il ne coûte pas plus de produire l'étoile de Syrius, que le plus petit atome de sable qu'emporte le vent? N'est-ce pas l'ame intelligente que Dieu voit et considère en nous, et sous ce rapport, ne sommes-nous pas la plus grande, et tout à-la-fois la plus incompréhensible merveille de l'univers? Quel lien inconcevable nous unit en mê-

me-temps à la loi des corps et nous en sépare? Par quel étonnant prodige, dans une durée si courte, passons nous par des états si divers? Le rebut est tout à-la-fois le centre de la création; si l'homme est l'assemblage de tous les maux, il est aussi la réunion de tous les biens. Quel abyme de grandeur, au milieu de quel abyme de misere; et quelle élevation céleste, à côté du plus étrange abaissement! Il ressemble aux animaux par les sens; mais les animaux s'arrêtent à la terre, et leurs vœux ne vont pas au-delà; les vœux de l'homme s'élevent au-dessus des orbes planétaires. De ce point où cet atome d'un monde atome se trouve renfermé, il s'élance par la pensée dans toutes les parties de ce vaste ensemble de la terre et des cieux; il en sonde la profondeur; il en mesure les distances; il en parcourt l'immensité; il interroge les astres, et il leur trace d'avance, l'astrolable et le crayon à la main, la route qu'ils doivent suivre dans des espaces sans bornes. Représentant de la Divinité sur la terre, il

y exerce les droits d'une seconde Providence. Les animaux sont soumis à son empire. Le cheval est évidemment fait pour être attelé à son char, le bœuf à sa charrue, le chien pour veiller à sa garde, les oiseaux domestiques pour servir à sa nourriture. La terre lui ouvre son sein pour le rendre fécond, les mines leurs trésors, pour accroître ses moyens et multiplier ses jouissances. Les végétaux de toutes les especes croissent pour son usage. Chaque saison lui apporte son tribut; il parle en maître à la nature, et la nature lui obéit. Il dit à un climat de porter les arbres et les fruits d'un autre climat, et ses jardins se trouvent ornés des arbrisseaux des deux Indes; et les plaines du Nouveau-Monde voient mûrir nos moissons. Les cedres du Liban, les chênes du Nord tombent à son ordre du haut des montagnes, et convertis en vaisseaux, ils sillonent les mers, ils deviennent les couriers des Nations, et ils servent à établir, parmi les peuples, une correspondance mutuelle. Ainsi l'homme est parvenu à dompter les flots et à les

rendre dociles à sa voix. Ainsi tous les jours, à l'aide des sciences et des arts, il façonne les élémens à son gré, il créé, il enfante de nouveaux prodiges; il avance ou retarde la fécondation des plantes; il raréfie l'air, il le condense; il imite ses plus terribles explosions. Il enchaîne la foudre dans la nue (1); il l'appelle à lui, à l'aide d'un fil métallique; et qui jamais eût soupçonné dans l'homme tant d'audace! il l'enserre dans un verre, il l'a porte en triomphe dans son cabinet, où il la soumet à loisir au progrès de ses études (2).

(1) A l'aide d'un conducteur électrique ou d'un paratonnerre.

(2) Charles, professeur de physique à Paris, a plus d'une fois répété cette belle expérience. Il attache un fil de métal à la corde d'un cerf volant, qu'il dirige au milieu des nuées à l'approche de l'orage; il reçoit le fluide électrique dans des bouteilles de Leyde, mais en usant de tous les moyens que lui suggere sa profonde expérience pour n'être point fulminé. Il seroit à desirer que les leçons d'un si grand maître fussent bientôt imprimées, afin que ceux qui ne peuvent suivre son cours, eussent le moyen de s'en dédommager par la lecture.

Et combien d'autres rapports entre Dieu et l'homme décelent en nous le caractere d'une immortelle grandeur. L'homme, à l'exemple de son auteur, étend sa vue sur le passé et médite l'avenir; comme Dieu, il connoît, il veut, il exécute. Il a levé le plan de l'univers, et l'art du géographe et de l'astronome, dans le double planisphère de la terre et des cieux, a soumis le monde entier à un de ses simples regards. Que lui manque-t-il donc pour créer et produire, de la même maniere que Dieu? la force et la Puissance divine. Donnez-moi un point d'appui, disoit Archymede, et je ferai mouvoir la terre, DA MIHI PUNCTUM ET TERRAM MOVEBO; et de même, Buffon eût pu dire: Donnez-moi de la matiere et du mouvement, et je mettrai en fonte un nouvel univers; et le célebre Vaucanson: Donnez à ma statue, qui parle, digere et se meut, le sentiment et la pensée, et vous en aurez fait un être semblable à l'homme.

Ajoutons un dernier trait à la gloire de l'être intelligent. Il atteint Dieu par la

pensée, et il a été créé capable de le connoître, de l'adorer et de l'aimer (1). Il a donc été créé immortel, puisqu'il touche par son ame à l'infini. Ce n'est point par les êtres bornés de la nature qu'il a pu s'élever à l'être sans bornes. Il a donc fallu que son ame reçut de son auteur le moyen de communiquer avec lui, et de recevoir ses impressions célestes.

---

(1) Pour réfléchir en soi l'image des immortels attributs, pour s'élever jusqu'à l'idée et au sentiment de l'infini, pour desirer la possession du souverain bien, ce qui est inséparable de la connoissance et de l'amour divin, il faut que l'homme ait été créé d'une nature fort supérieure à tous les autres êtres d'ici-bas ; il faut qu'il ait reçu une intelligence capable de s'élancer, par la pensée, au-delà des termes de la création, d'en embrasser l'ensemble, d'en admirer les proportions et les rapports avec la fin et les desseins du Créateur. Mais de-là, la vraie grandeur de l'homme qui connoît et aime Dieu ; car, soit qu'il s'éleve jusqu'à Dieu ou que Dieu descende jusqu'à lui, il est toujours vrai que la connoissance et l'amour se trouvant placés entre Dieu et l'homme, il existe un point de contact, si je puis m'exprimer ainsi, qui éleve l'homme jusqu'aux cieux, et qui, de quelque maniere qu'on le considere, est divin.

Comment en effet ce même Dieu, qui a tout fait avec ordre et sagesse, qui a réglé chaque chose pour une fin dans l'univers physique, comme le soleil pour éclairer et l'œil de l'homme pour voir; comment, dis-je, ce même Dieu, auroit-il voulu excepter de cette loi, le seul être intelligent et raisonnable, en lui donnant des moyens et une fin opposée, en le formant avec un esprit si vaste, et des desirs si élevés, pour tromper continuellement son attente, pour se montrer à jamais indifférent à son adoration et à son amour?

Une pareille contradiction peut-elle exister dans les ouvrages de la Providence? Avant que d'y croire, que l'homme, du moins, considère attentivement sa nature. « Il ne pourra s'étudier sans reconnoître en lui quatre qualités distinctes; celle de l'être pris par abstraction, celle de l'être vivant, celle de l'homme animal, et enfin, celle de l'homme intelligent. Or, ni l'être, ni la vie, ni l'animalité, ne peuvent renfermer ma dernière fin. Si j'étois seulement dans le monde

pour y être, il ne seroit pas nécessaire que j'eus une vie. Si j'y étois seulement pour y vivre, il ne seroit pas nécessaire que j'eus du sentiment; enfin, si je n'y étois que pour y exercer les fonctions animales, il seroit inutile que j'eus une raison ».

« A quoi donc est-ce que je puis être destiné en tant qu'être intelligent ? Sans doute à faire un bon usage de ma raison. Il seroit absurde de le penser autrement. Et quel plus noble et plus digne usage puis-je en faire, que de m'élever par elle jusqu'à mon auteur, puisqu'elle m'a été donnée pour m'y conduire ? Pourquoi Dieu m'auroit-il créé à son image ? Pourquoi m'auroit-il donné un cœur, qu'il est seul capable de remplir ? Pourquoi enfin se seroit-il fait connoître à moi par ses œuvres, s'il n'avoit aimé à se voir glorifier par l'ouvrage de ses mains! Le plus digne usage de ma raison est donc de s'anéantir devant lui dans les actes d'une adoration, d'un amour et d'une obéissance sans bornes. L'être intelligent et li-

bre doit à Dieu ce triple hommage d'une triple dépendance, dont on ne peut rejeter l'obligation, sans nier aussi qu'il soit dans l'ordre que toutes choses se rapportent à Dieu, comme à leur commun principe et à leur derniere fin; ce qui ne seroit pas seulement dégrader l'idée de Dieu, mais la détruire (1) ».

(1) Voyez Abbadie, *Traité de la Religion*, t. 1, deuxieme section, chapitre 5.

TROISIEME DISCOURS.

Du culte public, considéré dans ses rapports avec la morale des Nations.

. . . . Ains me semble que plutôt une ville seroit sans sol, qu'une police ne s'y dresseroit et établiroit sans aucune religion ou opinion des dieux, ou sans la conserver après l'avoir eue. *Plutarque, œuvres mor. contre l'Epic. Colotés. trad. d'Amyot.*

NOUS serions encore loin de la vraie science des gouvernemens et bien inférieurs à la législation des anciens, si malgré toutes les jactances de notre orgueil, nous prétendions établir un bon gouvernement, sans faire de la Religion la base de la morale publique; si nous croyons pouvoir suppléer par des loix humaines aux préceptes divins, par des fêtes civiques et nationales aux fêtes de la Divinité, et par des assemblées populaires aux fêtes que la Religion consacre. « Il seroit

» plus aisé de bâtir une ville dans les » airs, que de lui donner un gouvernement et de lui assurer une police sans » Religion, la Religion étant le premier » lien de la société humaine, et le plus » solide appui des loix ».

Le malheur de nos philosophes modernes, est d'avoir, la plupart, ignoré ou méconnu ces principes fondamentaux de la morale universelle; c'est d'avoir tellement confondu les abus de la Religion avec la Religion même; qu'ils ont fini par la traiter en ennemie de l'homme, lorsque tout au contraire elle nous fait un devoir des plus aimables vertus qui honorent notre nature. Mais quoi! les meilleures institutions sociales, n'ont-elles pas aussi leurs abus, et doit-on pour-cela les proscrire? Proscrivez donc aussi tout ce qui sert au maintien des gouvernemens, les loix et les tribunaux, parce qu'on pourroit faire aisément une longue énumération des injustices auxquelles ils ont donné lieu, ou qu'ils n'ont pas empêchées. Proscrivez, si vous êtes conséquent, toute police sociale,

parce que le mal est toujours ici-bas à côté du bien, et que la législation la plus parfaite est encore sujette à des inconvéniens, inséparables de la réunion des hommes en société. Ce moyen, sans doute, seroit court, pour nous conduire à l'état des brutes, dont la Religion servit à nous tirer. Et les hommes une fois parvenus à ruminer dans les bois ou à brouter l'herbe des champs, comme le desiroit un de nos sophistes, ne seroient plus sujets aux mêmes vices. Ils se contenteroient alors de s'entre-détruire comme des bêtes féroces, ou de s'entre-dévorer les uns les autres, à la maniere des antropophages.

Tels sont, en effet, les peuples, chez qui le sentiment du culte public se trouve presque éteint. Le témoignage des voyageurs est unanime sur ce point. Ils ne nous parlent d'aucune peuplade sans Temple et sans Autels, dont ils ne nous décrivent en même temps la stupide ignorance, les brutales passions, l'isolement affreux, l'antropophagie détestable. Voyez, au contraire, si parmi les peuples indigenes



de l'Amérique, il ne faut pas distinguer comme les moins malheureux et les plus près de l'état social ceux que le même culte réunissoit plus souvent dans les mêmes enceintes sacrées? Ainsi, les premiers Européens qui, sous la conduite de Cortez, arriverent dans l'isle de Cozumel, y trouverent, dit l'histoire, une Divinité fort révérée des Indiens, dont le culte attiroit les peuples de plusieurs cantons de la terre ferme, ce qui procuroit à ses insulaires un commerce journalier avec des peuples, de mœurs et de langage différens, et entretenoit parmi ces barbares une correspondance suivie et une sorte d'union qui n'eussent jamais existé sans le même culte, et nous ne parlons ici que du plus ténébreux de tous les cultes.

Que nos sophistes cessent donc d'accuser la Religion de diviser les hommes. Certes! ce n'est pas elle qui les divise aujourd'hui, puisqu'ils n'en ont plus. Mais qu'ils admirent plutôt combien les cérémonies religieuses ont été puissantes dans tous les temps pour réunir les hommes et

pour leur inspirer la soumission aux mêmes loix. N'est-ce pas en effet à la Religion que les peuples, dans leur origine, durent le premier sceau de leur alliance, les premiers gages de leur hospitalité, les premiers symboles de leur amitié (1)? Je n'en citerai, pour exemple, que cette fameuse assemblée des Amphyctions qui, plus d'une fois, avoit pacifié la Grece, et l'avoit ralliée sous les mêmes étendards (2). Ne dût-elle pas sa naissance et sa durée au tribunal établi pour le maintien de la Religion générale, et à ces jeux périodiques, fondés en l'honneur

(1) Lisez Hérodote, Homere, Xénophon, l'Histoire des Voyages; vous y trouverez la confirmation mille fois répétée de ces vérités historiques.

(2) L'assemblée des Amphyctions étoit comme la tenue des Etats-Généraux de la Grece; elle avoit lieu deux fois l'année, le printemps à Delphes, l'automne aux Thermopyles. On y traitoit des affaires générales de la Religion et de la Nation — Le Temple de Delphes réunissoit les Grecs des différentes Républiques dans son culte. Les bannis pouvoient y trouver un asyle. Les terres sacrées qui environnoient le Temple devoient être respectées.

des Dieux, et dont la célébration faisoit une partie de leur culte.

Mais en avouant que la Religion a pû concourir à la réunion des hommes, dans l'origine des sociétés, et leur inspirer les premieres vertus sociales, ce qu'on ne sauroit nier, sans démentir les Annales primitives de toutes les Nations; dira-t-on qu'une fois l'état social établi, la Religion devient inutile à la morale publique. Les habitans des Etats-Unis du Nouveau-Monde, originaires d'Europe, et qui vivent isolés aux extrêmités de cet Empire, sont un exemple effrayant et mémorable du contraire. La plupart y ont dégénéré en une race d'hommes plus barbares que les sauvages, et une des meilleurs raisons que l'Auteur judicieux et sentimental des Lettres d'un cultivateur Américain en donne (tome 2), c'est qu'ils n'ont point de Temple où ils puissent adorer Dieu, en commun. Le même auteur attribue aux assemblées du dimanche les mœurs douces et hospitalieres des Pensylvains et des autres Etats policés de la fédération Américaine.

Les

Ces assemblées, dit-il, ont en beaucoup d'endroits une grande influence. On s'y voit, on s'y communique; on y traite des plus touchans intérêts de la vie, et l'on en revient plus ami de Dieu, de soi et de ses semblables. Donc, « loin de nous » ces systêmes vains et dangereux; abus » de l'esprit et d'une logique corrompue; » qui prétendent prouver qu'une société » d'athées pourroit subsister. La Républi- » que de Platon n'est qu'un songe; mais » c'est du moins une belle idée. L'autre, » tout aussi vaine, a de plus l'inconvé- » nient d'une absurdité complette, et de » nous dégrader à pure perte. Qu'on nous » ramene à l'instinct des étourneaux; nous » pourrons vivre en troupes sans religion, » et parvenir aux avantages qu'ils reti- » rent de leur société (1) ». Mais laisser l'homme avec ses passions, et le rendre indifférent au culte public, c'est proclamer le désordre et la confusion sur la terre: Que, dis-je, j'ignore avec l'orateur

(1) L'Ami des Hommes. Traité de la Population. 2e. part. ch. 4, des Mœurs.

Romain, si la piété détruite, la bonne foi, la justice et tout lien social ne seroient pas anéantis (1).

Et qu'on ne croie pas qu'une piété en théorie pût jamais remplacer la piété même, qui n'existe que par l'heureux accord du culte intérieur, joint au culte des rites et des cérémonies publiques; une religion qui ne se manifeste point au dehors, est la même chose pour la société que si elle n'existoit pas (2). L'exemple de l'édification est ôté; rien n'arrête plus les progrès publics du vice, que nulle instruction publique ne contredit et ne réprouve, et le mal qui se communique de toutes parts, lorsque la vertu se concentre, emporte bientôt avec soi la ruine universelle. Alors les mœurs corrompues ont seules droit de s'afficher, les mœurs antiques et respectables sont tournées en dérision. Il n'y a plus de foi ni de prin-

(1) *Cicero. de nat. deor. t. 2.*

(2) Toute Religion réduite au pur spirituel est bientôt réléguée dans l'empire de la lune. L'Ami des Hommes, *ibid.*

cipes assurés sur la terre. Chacun suit le torrent qui l'entraîne; et comme les passions humaines ont un cours différent, elles se croisent et se heurtent avec fracas. Le déréglement de chaque particulier devient le déréglement général, et la corruption n'a plus de bornes.

Mais voici une des plus grandes et des plus dangereuses erreurs de la philosophie de notre âge; c'est d'avoir follement imaginé que les seules loix civiles pouvoient suffire à la morale des Nations et leur tenir lieu de tout autre culte (1). Sans doute de bonnes loix peuvent beaucoup sur les mœurs publiques, mais de bonnes loix peuvent-elles exister sans

(1) Ainsi vit-on autrefois ce Prince insensé dont parle l'Ecriture des Juifs (car les vices de l'orgueil se ressemblent dans tous les temps); qui, jaloux de la Divinité même, et plein de la folle ambition d'attirer à soi tout le respect et toute la vénération des mortels, crut donner à ses loix la force et l'autorité des loix divines, en faisant élever sa statue sur les Autels de Babylone, et en ordonnant à ses sujets de ne brûler désormais de parfums et de ne fléchir le genou que devant son idole.

Religion? Interrogez les Philosophes de toutes les Nations et de tous les âges, Grecs et Romains, Phéniciens et Chaldéens, Arabes et Chinois, vous n'en trouverez aucun avant le dix-huitieme siecle qui ait osé soutenir un aussi étrange paradoxe. Philosophes modernes, soyez plus conséquens. Vous citez avec enthousiasme les mâles vertus des anciennes Républiques; vous êtes avides de la grandeur et du patriotisme des enfans d'Athenes et de Rome, et vous aspirez à faire des jeunes Français autant de Spartiates. Quoi! et vous oubliez que la Religion, étroitement unie au Gouvernement, étoit la base la plus solide sur laquelle se trouvoient fondées les loix de Solon, de Lycurgue et du Capitole; et vous oubliez que c'est par la crainte des Dieux, unie à l'amour de la Patrie, que ces peuples ont été vertueux, grands et sublimes (1), et que

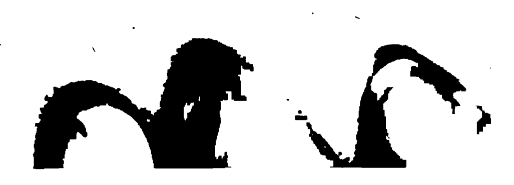
(1) Isocrate voulant rappeller les Athéniens aux plus beaux temps de leur République, fait l'éloge du bonheur et de la vertu d'Athenes dans les temps antérieurs dont il parle. « Alors, dit-il, les Athé-

c'est à l'affoiblissement de ce sentiment divin et générateur de toutes les vertus, qu'ils ont dû la décadence de leurs mœurs, la corruption de leur patriotisme, l'abatardissement de leur courage, et enfin, le renversement entier de leur empire et

---

» niens ne montroient pas moins de sagesse et de » régularité dans le détail de leur conduite que dans » le systême de leur Gouvernement : car, les prin- » cipes généraux influent nécessairement sur leur » action particuliere ».

« Et pour commencer, comme il convient, pour » ce qui regarde les Dieux, nos ancêtres suivoient » des regles, et mettoient de l'ordre dans les céré- » monies religieuses. On ne les voyoit pas, selon » leurs caprices, renoncer pour le moindre sujet aux » sacrifices usités du temps de leur pere. On ne » les voyoit pas célébrer avec magnificence les fêtes » étrangeres, accompagnées de festins, (c'est-à-dire, » les fêtes empruntées des étrangers et qui n'étoient » pas d'ancienne institution); on ne les voyoit pas » enfin, sacrifier à peine avec le simple revenu des » Autels dans les Temples les plus augustes. Leur » plus grand soin étoit de ne rien retrancher des » rites antiques et de n'y rien ajouter de nouveau. » Selon eux, la piété ne consistoit pas dans de vaines » profusions, mais dans un attachement inviolable aux » anciens usages ». *Isocrate dans l'Aréopagite.*

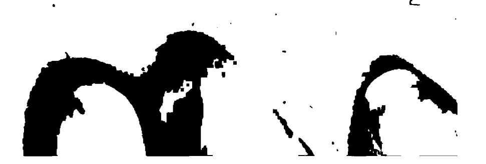


de leurs loix. C'est ainsi qu'un des plus grands orateurs d'Athenes, après avoir peint les maux sans nombre qui désoloient le Péloponese, où l'anarchie et tous les crimes régnoient avec impunité, fait cette réflexion si digne de mémoire. « Les sacri-
» fices sacrés sont abolis, et au-lieu de
» victimes, ils s'égorgent les uns les autres
» aux pieds des Autels. Il sort maintenant
» plus d'exilés d'une seule ville, qu'il
» n'en sortoit auparavant de tout le Pélo-
» ponese. On ne peut imaginer de cala-
» mités et de disgraces qui ne soient réu-
» nies sur cette malheureuse contrée (1) ».

Mais pourquoi chercher des exemples chez les peuples anciens, lorsqu'il en est un si récent et si tragique parmi nous? Je parle de la chûte de la Constitution Française de 1791, qui devoit obtenir au gré de ses adulateurs la même étendue que l'univers, la même durée que le monde, la même vénération des peuples que l'E-

(1) Isocrate, dans la harangue intitulée : *Archidame*.

vangile, et qui n'a pu commander un seul jour d'obéissance et de respect à ceux là même qui avoient juré de la maintenir de tout leur pouvoir et de mourir pour en être les gardiens fidelles. Ainsi nous l'avions prédit, lorsqu'on en posoit encore la premiere pierre. Nous avions, dès-lors, annoncé sa ruine comme inévitable, si la Religion ne lui servoit de base, si le culte public, indissolublement uni aux nouvelles loix, n'établissoit leur empire et leur autorité dans la conscience même du citoyen, asyle inaccessible à la séduction et aux menaces; si ce culte protégé et protecteur à-la-fois n'étoit, après les erreurs et les maux inséparables d'une Révolution, la sauve-garde des nouveaux sermens, le garant de la fidélité universelle, et un centre de fraternité et de paix, capable de rallier tous les citoyens aux mêmes principes et aux mêmes vœux. Or, ce que nous disions aux législateurs de 1791, nous le dirons à ceux de tous les âges : « Faites de la Religion, le pre-
» mier appui de vos loix, si vous voulez



» que vos loix soient durables. Les An-
» nales du monde vous montrent-elles
» un seul peuple qui ait cessé de respecter
» la Religion de la Patrie, et qui ait res-
» pecté long-temps le serment fait sur ses
» Autels de lui demeurer fidelle? »

Nous entendons par le culte public, le culte que tout un peuple rend à Dieu, selon les rites sacrés, conformes à sa propre croyance; mais quel abus des mots, d'appeller ainsi une prétendue religion civile qui se borneroit à la crainte et à l'amour des loix que les hommes ont faites! Ne seroit-ce pas, en voulant relever la majesté de ces loix, les priver en effet de leur supplément et de leur appui? Rappellez-vous cette définition si juste que donnoit des loix d'Athènes un sage de cette ville, quand il les comparoit aux toiles d'araignées où se prennent les moucherons, mais dont les gros insectes trouvent aisément le moyen de s'échapper. Vous avez beau assurer l'égalité des peines et des récompenses, tout citoyen puissant et accrédité n'en espérera pas moins d'é-

chapper à vos recherches. Et d'un autre côté, quel homme de bien pourroit se flatter de ne pas trouver un jour dans l'ostracisme la derniere récompense de ses vertus? Vous multiplierez la surveillance des magistrats, vous augmenterez le poids terrible de leur responsabilité, vous créé-rez des censeurs, des Ephores, des Archontes, des comités secrets d'inquisition.... Mais que pourrez-vous contre les crimes secrets? Ne sont-ils pas de nature à échapper à tous les efforts de vos loix et à toute l'activité de vos juges. -- Ainsi, soit pour récompenser, soit pour punir, toute législation humaine est caduque, et a besoin d'être suppléée par les loix immortelles de la Religion qui atteignent toutes les consciences. De-là cette belle morale des Indiens, consignée dans les livres de leurs plus anciens philosophes!

« Le devoir d'un magistrat, est, di-
» sent-ils, d'encourager les œuvres de
» piété dans sa nation.... Si le magistrat
» renonce à l'exercice de la piété, com-
» ment les peuples pourront-ils faire de

» bonnes actions? Qui empêchera les hom-
» mes de s'enlever mutuellement leurs
» femmes? Un Etat, gouverné par un
» magistrat inique, où l'on s'abandonne
» à des œuvres d'iniquité, où l'on met
» en oubli les cérémonies religieuses, est
» comme s'il se trouvoit privé de magis-
» trat (1) ».

Quel frein assez puissant reste-t-il en effet alors aux passions humaines, à l'hypocrisie de l'ambition, à la tyrannie des riches, au despotisme des chefs qui ont pour eux la faveur populaire ou celle des cours (2), aux vices enfin, et aux déréglemens de la multitude. « Je ne

---

(1) *Code des Gentoux. Introduction*, p. 4 et 5, in-4°. trad. de l'anglois.

(2) Quand les hommes ne seront contenus dans le devoir que par les loix, quand ceux qui voudroient les enfreindre ne seront arrêtés que par la terreur des supplices, le peuple, il est vrai, s'abstiendra des grands crimes, mais ce sera par une crainte servile. Tel qu'un vil esclave, il n'osera faire le mal, mais il ne le haïra pas, il n'en aura pas de honte. Ne croyez pas même qu'il persiste dans le devoir, car il ne sera retenu que par la crainte. *Confucius.*

» voudrois pas avoir à faire à un prince » athée qui trouveroit son intérêt à me » faire piler dans un mortier, disoit un » de nos philosophes du Panthéon (1), » je suis bien sûr que je serois pilé. Je » ne voudrois pas, si j'étois souverain, » avoir à faire à des courtisans athées, » dont l'intérêt seroit de m'empoisonner, » il me faudroit prendre au hazard du » contre-poison tous les jours. Il est donc » absolument nécessaire à la sûreté des » princes et des peuples que l'idée d'un » être suprême, créateur, gouverneur, » rénumérateur et vengeur, soit profon- » dément gravée dans les esprits ». --- « Un prince, ajoute Montesquieu (2), » qui aime la Religion et qui la craint, » est un lion qui cede à la main qui le » flatte ou à la voix qui l'appelle. Celui » qui craint la Religion et qui la croit, » est comme les bêtes sauvages qui mor-

(1) Voltaire, Dictionnaire Philosophique, Article *Athée.*

(2) Esprit des Loix, liv. 24, ch. 2.

» dent la chaîne qui les empêche de se
» jetter sur ceux qui passent. Celui qui
» n'a point du tout de religion, est cet
» animal terrible qui ne sent sa liberté
» que lorsqu'il dévore ou lorsqu'il dé-
» chire ». --- « Un prince irréligieux avec
» ostentation, selon un troisieme philo-
» sophe (1), seroit le pire des fanatiques,
» un furieux en délire, incendiaire de
» son propre palais; et un prince indif-
» férent sur la Religion, creuse au-des-
» sous de son trône une mine, qui, quel-
» que jour, n'y laissera qu'un monceau
» de ruines ».

Que seroit-ce donc, grand Dieu, d'un peuple entier de souverains que l'on voudroit conduire à la liberté et à l'égalité sociales sans religion et sans culte; et à quels excès de barbarie et d'atrocités inouies dans les siecles de l'histoire un tel peuple ne se porteroit-il pas? On verroit alors se renouveller, dans son sein, des monstres

(1) L'Ami des Hommes. Traité de la Population, 2e. part. ch. 4.

de cruauté sans exemple chez les nations policées; des hommes ne craindroient pas de plonger leurs mains sanglantes dans les entrailles de leurs freres pour en arracher les cœurs encore palpitans, et les porter en trophée? Ces hommes, tigres altérés de carnage, entasseroient, dans les prisons, des milliers de leurs concitoyens, pour assouvir sur eux tous les efforts de la rage la plus raffinée, pour ajouter à leur supplice la forme dérisoire d'un jugement, et les rendre, l'un après l'autre, les déplorables témoins de leurs propres supplices; l'on verroit alors, pour étendard des batailles, un enfant, égorgé sur le sein de sa mere; des assassins soudoyés se partageroient, avec la joie des Cannibales, les restes affreux de leurs victimes, en semeroient sur leur route les membres déchirés, danseroient autour de leurs têtes encore fumantes, plantées au bout d'une pique, teindroient dans leur sang la laine de leurs habits, que dis-je, ils le boiroient, et nous offriroient ainsi la réalité de l'horrible festin d'Atrée; l'on verroit,

enfin alors, la liberté de ce peuple souillée chaque jour par de nouveaux forfaits, n'être bientôt plus qu'une affreuse licence, l'égalité de ses droits une insubordination universelle, et la propriété de ses biens et de sa personne la confusion la plus incurable de tous les pouvoirs (1).

Malheureux au dedans et au dehors, et malheureux sans espoir, parce qu'il seroit coupable sans remords, et que la vertu ne seroit plus pour lui qu'un vain nom, quelle confiance en ses sermens un tel peuple pourroit-il inspirer aux autres peuples? Quelle seroit la caution assurée de ses alliances, et sur quelle base solide pourroit-on traiter avec lui de la guerre ou de la paix (2)? Certes! entre nations

(1) Nous écrivions ces mots dans les commencemens de la tyrannie de Robespierre, peu de temps après les massacres des 2 et 3 septembre 1792. Les fusillades de Lyon, les noyades de Nantes, n'avoient pas encore eu lieu.

(2) Tel étoit, en effet, le gouvernement de la France sous la tyrannie de Robespierre, que nulle puissance de l'Europe ne croyoit pouvoir s'y fier.

ou puissances qui n'ont rien au-dessus d'elles, comme lorsqu'il faut juger des choses cachées, dont on n'a pour témoins et pour arbitres que la conscience, il n'y a point de moyen de s'assurer l'un l'autre sans la Religion, dont le serment met la bonne-foi réciproque sous la garantie même de la Divinité. Heureuse confiance, qui fait que le vainqueur accorde la vie et les biens au vaincu, qui termine à l'amiable les querelles de nation à nation, qui ne leur permet pas de devenir implacables dans leurs haines, par l'assurance que la religion du serment nous donne en la parole de nos ennemis! Ainsi, l'on vit dans les temps appellés héroïques, et où la vengeance avoit tant d'attraits pour des héros qui ne connoissoient gueres d'autre talent que celui de se battre et d'autre vertu que celle de se venger de leurs ennemis; l'on vit, dès-lors, un rameau sacré devenir le signal de la réconciliation des peuples. Une branche d'olivier à la main, la personne des députés fut respectée. Leur seule présence



suspendit la fureur des combats, rappella les hommes à des sentimens plus humains, et termina souvent, par une désirable concorde, les guerres les plus meurtrieres; et qui sans cette opinion divine, n'auroient pas cessé de désoler la terre.

Il est plusieurs autres bienfaits inséparables de la Religion, qu'il est impossible aux seules loix civiles de produire. Ces loix, je l'avoue, pourront ordonner de rendre à chacun ce qui lui appartient, et de ne point nuire au droit d'autrui; mais comment pourront-elles l'exiger dans l'absence des témoins? Comment pourront-elles commander aux citoyens cet autre devoir, si précieux aux repos des empires, de défendre la réputation du magistrat, et de lui conserver l'estime et le respect public, tant qu'il n'a point mérité de les perdre.

Le magistrat doit être respecté; mais il ne le sera jamais d'un peuple libre, si la Religion ne consacre sa magistrature. Dans les anciennes Républiques, les magistrats étoient à-la-fois sacrificateurs et pontifes.

pontifes. Leur élection ne se terminoit pas sans que les Dieux fussent invoqués. Les prières, les sacrifices, les actions de grace précédoient et suivoient les nouvelles administrations. Ainsi le peuple, après avoir émis librement son vœu à la place publique, n'en regardoit pas avec moins de vénération le candidat élu comme le représentant de la Divinité, dès que les sacrifices avoient été offerts en son nom, et que les marques de l'autorité lui avoient été confiées en présence de l'Être-suprême. Cette sanction divine de la magistrature élective est d'autant plus importante dans les Républiques, qu'il est plus difficile à celui qui a donné sa voix pour un magistrat de ne pas le regarder comme sa créature, et plus pénible à celui qui n'a point concouru à son élection de voir en lui le chef à qui il doit obéir. L'intervention de la Divinité après l'élection, sauve tous ces inconvéniens politiques, en environnant le magistrat élu pendant tout le temps de sa magistrature d'une sorte de respect religieux, commandé par

la Providence elle-même. Voilà ce que les anciens n'avoient eu garde d'oublier dans leur législation, et ce que l'on doit imiter d'eux, si l'on veut rendre l'autorité des gouvernans plus respectable, et l'obéissance des gouvernés plus assurée ; si l'on veut inspirer aux uns et aux autres la pratique des plus sublimes vertus. Je parle de ces vertus toutes intérieures, que ne sauroient inspirer les plus beaux préliminaires des loix, les proclamations les plus éloquentes, et qui font néanmoins tout le prix et toute l'harmonie de l'ordre social ; telles que la piété des époux, des enfans et des peres, la clémence, l'oubli des injures, le dévouement de l'intérêt particulier à l'intérêt général..... Or, comment atteindre, par de simples décrets, à des vertus qui appartiennent aux plus secrettes affections du cœur..... Ah ! sans la foi d'un culte public et d'une instruction divine, de pareilles vertus seroient rares sur la terre ; disons mieux, on les y chercheroit en vain. L'homme, réduisant tout à la morale de l'intérêt personnel,

n'auroit bientôt plus avec ses semblables que l'astuce du renard ou la rapacité du loup, et la société entiere ne seroit plus composée que d'êtres hypocrites et dégénérés, iniques et trompeurs.

Quel est donc ce nouveau rêve de la philosophie moderne de vouloir séparer les vertus civiques des vertus religieuses, et les fêtes de la Patrie des fêtes de la Divinité ? Se flatteroit-elle, en séparant les deux patries de l'homme, de l'attacher d'avantage à celle-ci, et en fixant tous ses regards sur des récompenses périssables de le rendre insensible impunément à celles de l'immortalité. On a beau vouloir diviser l'homme, on a beau vouloir séparer les idées religieuses des vraies récompenses dues à la vertu, le cœur de l'homme ne les sépare point, et la vue d'une solemnité où l'on prétendroit couronner ici-bas le mérite des mortels sans y faire intervenir le sentiment d'un Dieu rémunérateur et vengeur, laisseroit l'ame sans émotion et sans attendrissement. On nous parle en vain de l'éternité de gloire

qui attend le grand homme dans les générations futures; en vain on nous exagere les honneurs du Panthéon. Nous demeurons muets devant une immortalité que nous sentons malgré nous ne pouvoir nous survivre; que dans les siecles passés des tyrans tels que les Claudes ou les Nérons ont partagée, dont nous avons vu jouir un Marat, et qui n'a été obtenue par quelques véritablement grands hommes, que pour tomber, le plus souvent après eux, dans l'oubli de la postérité. Combien, en effet, d'illustres personnages furent grands autrefois parmi leurs contemporains, et dont le monde ne parle plus? Combien ont été proclamés immortels dans les temps anciens, et dont le mérite nous est inconnu? Que dis-je, dont le pays et le siecle sont également ignorés de l'histoire? Mais leur gloire se fût-elle conservée toute entiere jusqu'à nous, en jouiroient-ils d'avantage? Qu'est-ce qu'une gloire à laquelle je ne saurois survivre, et qui sera pour moi, lorsque je ne serai plus pour elle?

Vaut-elle seulement la peine d'être desirée ?

Que faites-vous donc, législateurs, en séparant l'immortalité du ciel de celle de la terre ? Vous ôtez à la vertu le seul hommage digne d'elle. Vous aviez deux moyens en votre puissance pour inspirer le dévouement et l'héroïsme des grandes actions, et vous choisissez le plus foible, le plus imparfait, le moins à la portée de l'homme. Vous privez ainsi vos fêtes funebres, vos solemnités civiques du plus sûr, du plus noble motif d'émulation et d'enthousiasme dont vous puissiez les revêtir aux yeux des citoyens. --- J'ai été plusieurs fois le témoin de vos apothéoses. Elles parlent, il est vrai, beaucoup aux sens; mais comme la Religion n'y entre pour rien, rien ne sauroit y distraire les regards de l'homme de ceux de la destruction et de la mort, et ces fêtes funebres ne produiroient tout leur effet, en politique et en morale, qu'en faisant germer dans l'ame des citoyens le mépris de la douleur et celui de la vie. C'est ainsi

que les anciens, en plaçant dans le sein des Dieux les grands hommes qu'ils vouloient honorer sur la terre, avoient donné à l'amour de la gloire une direction plus vraie et plus sublime; c'est ainsi que Rome avoit vu Régulus préférer une mort cruelle dans les fers de Carthage à une paix honteuse pour sa patrie, et Décius se précipiter dans un abyme pour y trouver, avec le salut de la République, les récompenses des héros. Que dit au contraire une fête funebre où l'homme est tout et la Divinité n'est rien, où l'homme réunissant les deux extrêmes les plus incompatibles, étale d'un côté son néant avec faste, et de l'autre son amour pour l'immortalité; où l'homme veut contrefaire l'immortel en promenant un cadavre; où l'homme qui publie si hautement son impuissance à la vue d'une victime qui a péri sous le moindre coup d'un assassin, promet néanmoins à cette victime, à qui il n'a pu rendre un instant de vie, une immortalité de gloire, d'une gloire déja prête à échapper au premier des hé-

ros qui a obtenu les honneurs du Panthéon, et pour lequel ce Panthéon a commencé d'exister (1). Fâcheux exemple donné aux âges qui vont suivre, et qui nous apprend ce que vaut une pareille théorie d'immortalité, d'après laquelle l'opinion du jour faira et défaira constamment les grands hommes du siecle.

Quant aux fêtes nationales, si elles ne deviennent en même temps des fêtes religieuses, leur intérêt se trouve nécessairement borné à un seul peuple et souvent à une seule portion de ce peuple, et leur action devient nulle pour réunir les hommes des autres gouvernemens aux mêmes principes et aux mêmes mœurs. Quel peut être en effet le motif d'une fête civique? ou l'époque d'une législation nouvelle, ou le souvenir d'une victoire gagnée, ou l'apothéose d'un grand homme. Si elle

---

(1) Ce que nous avions prévu est arrivé. Mirabeau n'est plus au Panthéon, et plusieurs autres y ont été portés depuis aussi triomphalement, pour en être chassés avec la même ignominie.

a pour objet une législation nouvelle; elle n'aura gueres de charmes que pour ses auteurs; elle sera limitée à une convention, à un pays, à une époque. Ainsi à l'ere de la constitution monarchique a succédé en France l'ere de la constitution républicaine. Si c'est la fête commémorative d'une victoire, elle sera éternellement humiliante pour le peuple vaincu, et ne lui rappellera que des jours de deuil et de larmes. Elle sera teinte à jamais du sang des hommes, et sera repoussée par l'orgueil de toutes les autres nations. Est-ce enfin la fête d'un grand homme que vous voulez célébrer? Mais nous avons vu que cette fête, sans le concours de la Divinité, manquoit son but social, et n'inspiroit plus qu'une froide admiration sans émulation, sans enthousiasme et sans vie.

Il est un autre bienfait que le culte public rend à la morale des nations, et que la philosophie moderne se flatteroit aussi vainement de suppléer par les assemblées politiques; ce sont les assemblées

religieuses. Dans celles-là l'homme paroît avec toute son ambition, avec toutes ses prérogatives, avec tous ses avantages. Dans les assemblées religieuses toutes les ambitions sont anéanties devant la Divinité, tous les hommes sont égaux, non-seulement par le droit, mais par le fait, et toutes les grandeurs fléchissent devant la seule grandeur. L'homme oublie ses propres passions, il s'oublie lui-même en regard de l'Eternel. Toutes ses passions s'exaltent, au contraire, et s'exhasperent dans les assemblées du peuple, où il ne voit que par les yeux de son amour-propre, et ne craint que pour l'intérêt de son orgueil. Combien de fois aussi n'en sort-il pas avec plus d'éloignement pour ses semblables, avec plus de jalousie et de dépit de leur supériorité, agité tour-à-tour de mille pensées contraires, de mille soins divers; lorsqu'il ne rapporte des assemblées religieuses que des pensées consolantes, des sentimens d'égalité, de paix, de modération et de douceur.

Ceux qui président les nations enten-

dent donc bien mal leur propre intérêt et celui des peuples, lorsqu'ils le séparent de l'intérêt de la Religion; lorsqu'ils ne songent pas, que loin de son culte, il n'y a plus d'assemblées religieuses, où les dernieres classes de citoyens puissent oublier qu'il existe pour l'homme des distinctions sociales et des différences de rang, il n'y a plus de liberté ni d'égalité réelles, plus de contrepoids aux mouvemens tumultueux de nos passions; mais cette derniere réflexion veut être approfondie.

Il est une vérité, que tous ceux qui avoient parmi nous la puissance et le commandement, ont été également malheureux de méconnoître. C'est que les nations, comme les hommes, ne peuvent se dépouiller entiérement de ce sentiment d'égalité, qu'elles tiennent de la nature. Il est donc plus essentiel, pour les contenir dans l'ordre de la subordination sociale, de les rappeller plus souvent à l'idée de l'égalité religieuse. Il est donc plus essentiel que ceux qui gouvernent viennent se mêler plus souvent dans les

mêmes temples avec le peuple qui obéit, pour y reconnoître avec lui le domaine souverain du pere commun des hommes, et y participer aux mêmes offrandes, aux mêmes sacrifices, aux mêmes instructions. Alors le peuple se soumet plus volontiers à ceux qu'il regarde comme les agens secondaires de la Divinité, qui seront responsables, comme lui, à un même tribunal à venir: alors le sentiment de l'égalité primitive n'est plus heurté de front par les distinctions sociales. La piété de ceux qui gouvernent est un aveu, un témoignage continuel pour ceux qui sont gouvernés, que ces distinctions cesseront un jour, et qu'il n'existera plus à la fin d'autre différence entre les hommes que celles que le vice ou la vertu y auront mis. Quand un état est ainsi ordonné, il est heureux et tranquille, et le peuple souffre avec moins de peine d'être gouverné. Mais lorsque la Religion n'est plus respectée par les chefs, lorsque l'égalité primitive que le peuple se contentoit de trouver dans son culte, n'est plus comp-

tée pour rien par les riches et les grands, par les dépositaires de l'autorité, lorsqu'il s'établit une barriere de séparation entre les premieres et les dernieres classes qui relégue le peuple dans la boue, et concentre les nobles dans les palais; lorsque le peuple s'apperçoit que ceux qui le dominent ne croient plus à l'ancienne fraternité, lorsqu'il ne les voit plus prosternés et anéantis avec lui en présence du même Dieu, devant les mêmes autels; lorsqu'il n'a plus avec eux d'autres rapports que celui des services et des devoirs, et qu'il reconnoît qu'on n'y met plus d'autre prix que celui du métal, qui en est le salaire. Alors le peuple indigné, fait un retour amer et profond sur lui-même. Il s'indigne de ne plus voir en lui que la bête de somme de la société, et il ronge avec désespoir dans le fond de son ame, le frein de la tyrannie et de la contrainte. C'est l'heure, c'est le moment des grandes révolutions. Le peuple est prêt, et il n'attend plus que le signal de l'insurrection pour se venger de la fortune, qui

n'est plus à ses yeux qu'un aveugle hasard, et pour forcer les grands à ramper avec lui dans la même poussiere, et à redevenir ses égaux dans la société, puisqu'ils n'ont plus voulu l'être dans la Religion. C'est ce qui arriva chez les peuples du Latium, lorsque le séptiscime venant à les corrompre dans leur législation et dans leurs mœurs; ils ne regarderent plus les Saturnales, instituées pour rappeller les serviteurs et les maîtres à la premiere fraternité du genre humain, que comme un moyen de débauche ou un culte dérisoire qu'ils pouvoient violer avec impunité (1).

---

(1) La violation des mêmes usages sacrés avoit conduit les anciens Perses à la même ruine. Quand ils ne tinrent plus compte de la fête de la fraternité religieuse, leur empire s'écroula. Voici comment cette fête se célébroit chez ce peuple. « Les riches » et les grands se dépouilloient de leur vaine pompe, » et les monarques eux-mêmes paroissoient confon- » dus dans la classe la plus humble, mais la plus » utile de leurs peuples. Les laboureurs étoient alors » admis sans distinction à la table du prince et des

Mais comme cette égalité sociale, que le peuple cherche trop souvent dans les révolutions des empires, est contraire à l'existence même de la société où il faut des gens qui commandent, et d'autres qui obéissent, le peuple qui ne tarde pas à s'apperçevoir qu'il est toujours peuple, et qu'il a toujours des maîtres, soit qu'il les trouve déja établis, ou qu'il se les donne à lui-même, le peuple, dis-je, voyant que l'égalité dont on le flatte, lui échappe sans cesse, et qu'il ne peut la posséder en réalité, se contente d'embrasser son vain phantôme (1). Il ne peut s'élever au-des-

» satrapes. Le prince recevoit leurs demandes, écou-
» toit leurs plaintes, et conversoit familiairement
» avec eux. C'est à vos travaux, leur disoit-il, que
» nous devons notre subsistance. Nos soins pater-
» nels assurent votre tranquillité. Ainsi, puisque
» nous nous sommes également nécessaires, vivons
» ensemble, aimons-nous comme freres, et que la
» concorde regne toujours parmi nous ».

(1) Nous ne parlons ici que de cette égalité chimérique des biens et des personnes, dont tous les Catilina, tous les Robespierre, flatterent une multitude aveu-

sus de sa condition, il abaisse jusqu'à lui tout ce qui est grand. Il se crée un idole de pouvoir dans la personne d'un chef qu'il arme d'un glaive despotique. Ce despote populaire fait planer son glaive sur toutes les têtes, et il égale en effet ainsi tous les citoyens, en les soumettant à une égale tyrannie. Et le peuple alors, s'il n'est ni plus libre, ni plus heureux, est du moins satisfait et vengé, d'avoir réduit les riches et les grands à trembler avec lui devant son propre ouvrage (1).

Et maintenant qu'opposera-t-on à tous les avantages du culte public que nous venons de décrire? Parlera-t-on encore de ses abus? L'objection a été d'avance réfutée. De ses maux? Si je voulois, avec Montesquieu, raconter tous les maux qu'ont produit dans le monde les loix civiles, la monarchie, le gouvernement républicain, je dirois des choses effroya-

---

gle, lorsqu'ils voulurent la révolutionner pour le seul profit de leur ambition.

(1) N'est-ce pas là précisément ce que nous avons vu sous Robespierre?



bles; mais j'aurois prouvé seulement, que ces maux viennent de nos vices, qu'ils sont le crime de l'homme, et non de ses institutions. Certes! il ne faut qu'un peu de bonne foi pour reconnoître que le culte de la Divinité est, de sa nature, étranger à toutes les superstitions et à tous les fanatismes, et que tout ce qui dégrade l'idée de Dieu, en lui prêtant nos foiblesses ou nos passions, n'est pas moins contraire à son essence, que l'indifférentisme qui délaisse ses autels, ou l'athéisme qui les renverse.

Mais pourquoi nous arrêter plus longtemps à répondre à des objections qui n'ont aucun rapport avec notre discours. C'est d'un culte très-pur et très-saint dont nous parlons; du culte le plus propre à perfectionner la morale des peuples, à unir les nations entr'elles, à inspirer aux citoyens le zele et l'émulation de toutes les vertus, l'enthousiasme de la liberté et de l'égalité, conciliées avec l'obéissance et le respect dûs aux loix divines et humaines; du culte le plus desirable pour

la

la patrie et pour l'univers, qui ne cesse de rapeller aux hommes qu'ils sont tous faits pour s'aimer, se protéger, les uns les autres, et se chérir comme des freres, sans distinction de climats, de gouvernemens ou de naissance; du Culte enfin, le plus capable de servir de support à une bonne législation, de favoriser toutes les vues d'une sage politique, de correspondre avec tous les habitans du monde, de mettre en commun leurs vertus, leur lumiere et leur sagesse, et de ne faire de tout le genre-humain qu'une seule et même famille, où il n'existe qu'un seul cœur et une seule ame.

QUATRIEME DISCOURS.

Du culte public, considéré dans ses rapports avec la morale des citoyens.

> Haud scio an pietate adversùs Deos sublatâ, fides etiam et societas humani generis et una excellentissima virtus justitia tollatur. *Cic. de Nat. Deor. l. 2.*

La morale du citoyen repose sur les mêmes bases du culte public que celle des nations. Il n'est point d'homme, comme il n'est point de peuple, s'il devient irréligieux, qui ne dégénere dans sa vertu et ne se corrompe bientôt dans tout son être.

Ils ne seroient donc ni les amis de la vertu et du bonheur de l'homme, ni les restaurateurs des nations, ceux qui voudroient persuader à leurs semblables que le culte de la Divinité n'est bon à rien, que la crainte et l'amour de son nom ne peuvent exister que pour des fanatiques

ou pour des ignorans, et que toute l'éducation de la jeunesse citoyenne doit se réduire désormais pour nous, à honorer par des fêtes et des hymnes civiques, l'image de la liberté et de l'égalité, et les grandes actions de nos grands hommes. O combien tous ces principes sont contraires à ceux des anciens législateurs, d'un Lycurgue, qui avoit fait du culte public une partie si essentielle de l'éducation des Spartiates ; d'un Numa, qui ne parvint à civiliser les Romains et à les rendre moins féroces, qu'en leur donnant une suite de Rites et de Cérémonies religieuses; d'un Confucius, qui ne termina les désordres affligeans de son pays, et ne fonda l'empire le plus stable de l'univers, qu'en rappellant ses antiques habitans à une Religion et à une morale en quelque sorte primitives ; d'un Zoroastre, qui ne devint le réformateur des mœurs publiques dans la Perse, qu'en devenant l'instituteur sacré de ces GUEBRES, qui sont, encore aujourd'hui, fideles à ses dogmes, au milieu des Mahométans

de l'Asie, et enfin de tous les anciens instituteurs des peuples; car, il n'en est aucun dont la politique se fût accommodée d'un culte purement civil, étranger à toutes les Religions pré-existantes, où l'homme est tout, et la Divinité n'est rien, où les vertus humaines sont exaltées, et la mémoire des morts illustres préconisée, mais sans que l'être des êtres y soit une seule fois invoqué, comme ce grand Dieu, dont la Providence suprême, desirable au juste, et redoutable au méchant, surveille tout, voit tout, lit dans le secret même des cœurs, et rend à chacun selon ses œuvres.

Ils n'ont point connu l'homme, ceux qui ont voulu ravir à la Religion et transporter à des systêmes purement civils, tout ce que la nature a mis de grand et d'élevé dans nos ames. Les sophistes qui l'ont entrepris n'ont fait en cela que nous donner une juste mesure de leur orgueil et de leur insuffisance. Sans doute, s'il n'avoit tenu qu'à eux, ils eussent rétreci jusqu'aux bornes de notre horison,

l'immensité du Ciel, et jusqu'aux limites étroites du temps, l'espace incommensurable de l'éternité. Il n'y auroit plus eu pour l'homme d'autre paradis que le Panthéon, d'autre immortalité que celle de l'Apothéose, d'autre Divinité que ses propres passions, déifiées sous leurs attributs divers.

Mais l'homme peut-il, sans décheoir, se renoncer ainsi dans la partie la plus excellente de lui-même, et se contenter de n'être plus qu'un diminutif de soi. Peut-il, après avoir joui du spectacle pompeux et magnifique de ce vaste univers, consentir sans honte, à ne plus communiquer, ni par la voix de la reconnoissance, ni par celle du sentiment, avec l'auteur de tant de merveilles? Prendra-t-il le vestibule du palais de Néron, où l'on dit que le soleil et les astres étoient représentés comme dans un firmament, pour une habitation plus belle que celle même du monde? S'estimera-t-il plus grand, plus sage et plus heureux, parce que ces nouveaux Cieux, rabaissés jusqu'à lui,

seront à la portée de son équerre et de son compas? Et dût-il être le Dieu de ce nouvel empirée, voudroit-il, à ce prix, y être à jamais renfermé avec toutes ses espérances? ou plutôt, si une demeure forcée dans ce séjour ne devenoit pour lui la plus indigne servitude? S'il pouvoit y perdre le souvenir de son existence premiere, et ne plus rien desirer hors de l'enceinte de ces murs; combien un tel homme nous paroîtroit inférieur à sa propre nature, vil et dégénéré? Combien aux yeux du philosophe lui-même, il seroit jugé, avec raison, incapable de tout dévouement héroïque et de toute vertu?

Où seroit néanmoins ici la différence essentielle, entre la condition de cet homme souverainement méprisable et celle que la philosophie de l'athéisme voudroit nous laisser pour partage, en renfermant tous nos desirs et tous nos vœux dans une demeure également circonscrite; en nous ôtant sans retour la vue du Ciel, des Cieux, vers lesquels notre ame porte sans

cesse ses regards et ses espérances; en rompant tous les liens qui nous attachent à une vie plus heureuse, à un monde plus fortuné, dont celui-ci n'est qu'une bien foible image, mille fois moins ressemblante à la réalité, que le vestibule du palais de Néron n'étoit comparable à la majesté de toute la nature? Pour moi, je trouve ces deux conditions aussi dégénérées l'une que l'autre; et je ne pense pas que l'homme moral soit plus à son aise dans un atmosphere de vingt-cinq lieues d'élévation, que l'homme physique, dans un vestibule de vingt-cinq pieds, si dans ces deux prisons, ils doivent également gémir tous deux dans une éternelle captivité.

Ah! laissons à l'homme sa propre nature, si nous voulons qu'il apprenne à se connoître et à se respecter, comme le chef-d'œuvre d'une main divine. Ne l'enfermons, ni dans une enceinte de murs, où il prendroit bientôt l'attitude et les mœurs d'un esclave, ni ne retenons son ame captive dans une enceinte planétaire,



où bientôt elle ne seroit plus, à ses propres yeux, qu'une esclave de la destinée. Qu'il soit homme, en un mot, c'est tout dire. Qu'il jouisse de la plénitude de son être, et qu'il n'échappe point à ce que les sophistes appellent les superstitions religieuses, pour être enveloppé à leur école du bandeau du septicisme et des liens de la superstition philosophique. Excès déplorable de l'humaine condition, toujours prête en quittant une erreur de tomber dans une autre, qui, aux siecles de crédulité, fait succéder les siecles d'incrédulité, comme s'il n'étoit pas aussi absurde et plus impie, de ne rendre à la Divinité aucun culte, que de lui en rendre un moins digne d'elle! Comme si l'amour du devoir pouvoit jamais être séparé dans l'homme de celui de la religion! De faux sages l'ont prétendu, et leur doctrine ne s'est hélas! que trop accréditée. Mais pour en combattre avec plus de succès les principes désastreux et les conséquences funestes, loin de recourir à de longs raisonnemens, qu'il nous suffise de montrer les

divers caracteres du culte public dans ses rapports avec la morale du citoyen ; et de prouver que ces caracteres sont si essentiels à nôtre vertu et à nôtre bonheur, que sans leur possession, nous ne saurions être ni vertueux, ni heureux ; nous resterions exposés seuls et sans défense, à toute l'inconstance de nôtre esprit et à tous les dérèglemens de nôtre cœur.

« Craignez les Dieux, et soyez le reli-
» gieux observateur de leur culte, disoit
» Isocrate au jeune Dœmonicus (1) ; c'est
» le premier précepte de la sagesse, c'est
» le sommaire de tous les devoirs. Rien
» ne pourra altérer l'intégrité de vos
» mœurs, aussi long-temps que vous y
» serez fidele. Craignez les Dieux, et
» soyez le religieux observateur de leur
» culte, disoit Cambyse à son jeune fils,
» si vous voulez qu'ils vous continuent
» leurs bons conseils, et qu'ils ne ces-

(1) Isocrat., Orat. I.

» sent pas de vous être favorables (1).
» Pour savoir ce qu'il est, et ce qu'il
» doit faire, il faut que l'homme, disoit
» Platon, se regarde dans son intelli-
» gence, dans cette partie de l'ame, où
» brille un rayon de la sagesse divine,
» lumiere pure, qui conduira insensible-
» ment ses regards à la source d'où elle
» est émanée (2). Quand il y sera par-
» venu, et qu'il aura contemplé cet exem-
» plaire éternel de toutes les perfections,
» il sentira qu'il est de son plus grand
» intérêt de les retracer en lui-même, et
» de se rendre semblable à la Divinité,
» du moins, autant qu'une si foible co-
» pie peut approcher d'un si beau mo-
» dèle. Dieu est la mesure de chaque
» chose. Rien de bon ni d'estimable
» dans le monde, que ce qui a quelque
» conformité avec lui. Il est souveraine-
» ment sage, saint et juste; le seul moyen
» de lui ressembler et de lui plaire, est de

(1) Cyropéd., l. 1.
(2) Platon, in Mær.

» se remplir de sagesse, de justice et de » sainteté (1) ».

Mais c'est aussi le seul moyen de prendre en la vertu une juste confiance. « Je » pense que votre courage s'augmente, » disoit Cyrus à l'élite de ses officiers, prêt à partir pour faire ses premieres armes, « en songeant que nous n'avons point en» trepris cette guerre sans implorer le se» cours des Dieux (2) » ; et Cyrus en parlant ainsi, créeoit une légion de héros et voloit à la victoire. Plutarque observe, au contraire, qu'un autre conquérant ne se livra au désordre qui souilla la fin de sa brillante carriere, que parce qu'il se crut abandonné des Dieux. Mais si l'idée seule de cet abandon fit frémir et succomber la grande ame d'Alexandre, à qui, pour se maintenir dans la vertu, il restoit encore tant de motifs puissans qui manquent au commun des hommes, le soin de sa propre renommée, l'opinion de l'u-

(1) Plat. de Legib., l. 4.

(2) Cyropéd., l. 2.



nivers à craindre, le jugement de la postérité à redouter..... Que sera-ce donc ô Ciel! d'une ame vulgaire, abandonnée au sentiment de ses propres forces? Que sera-ce d'un pauvre laboureur, d'un malheureux artisan, d'un simple citoyen, si vous lui ôtez toutes les ressources de la religion; si dans ses obscurs et pénibles travaux vous le privez des consolations divines; si dans les revers, vous ne lui laissez plus le secours des prieres, filles de l'espérance; et si dans la prospérité, vous n'humiliez son orgueil devant la Majesté suprême, vous n'imposez un frein à ses passions dans la terreur des vengeances célestes.

La même confiance que la Religion nous inspire pour la vertu, elle nous l'inspire pour ses vrais disciples. Voyez dans tous les pays et dans tous les siecles, quel homme fut estimé plus sage, plus prudent et plus heureux, ou de celui qui porte la crainte et l'amour de la Divinité dans son cœur, ou de celui qui vit dans son oubli et son indifférence, de

l'homme fidele aux devoirs de son culte, ou de celui qui les tourne en dérision et en mépris; de l'homme enfin qui a une religion, ou de celui qui foule également aux pieds toutes les religions. Les avis ne sont point partagés entre ces deux hommes, et s'il falloit en choisir un pour son parent ou son ami, pour son voisin ou son dépositaire (1), pour son maître ou

(1) Qu'il nous soit permis de citer à ce sujet une anecdote dont nous pouvons garantir l'authenticité.

« Un paysan de la haute Provence devoit huit livres de rente annuelle à un habitant d'un pays éloigné. Il s'étoit écoulé plus de trente ans, et le débiteur n'avoit plus entendu parler du créancier, lorsque dans un voyage du côté de Dignes, le fils de ce créancier, possesseur de l'obligation du paysan, se fait indiquer sa demeure. Il hésite toutes fois, si pour un argent qu'il croit perdu sans retour, il se détournera de son chemin; il y avoit d'ailleurs prescription dans la dette. Il faisoit ses réflexions en arrivant à la chaumiere du bon-homme. Il entre. L'air étoit froid. C'étoit au commencement des soirées d'hiver. Il voit, non sans émotion, un vieillard octogénaire, assis au milieu de son foyer, entouré d'une nombreuse famille d'enfans et de petits enfans, qu'il instruisoit dans les premiers principes de la Reli-

son serviteur, le sophiste lui-même, ne fût-il qu'un impie, pourroit-il hésiter? et la piété éclairée du premier, ne lui paroîtroit-elle pas toujours une caution plus sûre des liens sacrés du sang et de l'amitié, des droits du voisinage et de la foi des dé-

---

gion, et qui paroissoient l'écouter avec un respect plein de tendresse. L'étranger se nomme. Le vieillard, transporté de joie, l'embrasse, les larmes aux yeux. *Ah ! monsieur*, lui dit-il, *vous êtes le fils d'un brave homme, et je mourrai content de vous avoir vu et de m'être acquitté; mais vous partagerez notre repas frugal.* Il n'y eut pas moyen de s'en dispenser. Ce repas, composé de laitage et de fruits de la saison, fut véritablement patriarchal, et toute la famille en partagea l'alégresse. Mais quelle fut la surprise du créancier, lorsqu'à la derniere santé qu'il porte à son hôte, celui-ci se leve, va détacher de l'intérieur de la cheminée une grosse corne de bœuf, et revient lui demander combien il y a de temps qu'il est son débiteur? *Je l'ignore*, lui dit le créancier : *Et moi aussi*, répliqua le vieillard. *Je crois néanmoins qu'il y a près de quarante ans. Mais comme le jour anniversaire de la créance, j'en ai versé régulièrement les intérêts au denier 4 dans cette corne de bœuf, comptez, monsieur, combien de fois huit, vous saurez le nombre des années.* Il se trouva en effet dans la corne 320 livres.

pôts (1), que l'impiété aveugle ou raisonnée du second.

C'est sur ce jugement que l'histoire a réglé le sien, et qu'en le confirmant par des faits invariables depuis l'origine du monde, elle nous présente toujours la vertu à côté de la piété, et le vice à côté de l'irréligion. Si elle nous parle d'un conquérant magnanime, de mœurs douces et austeres, qui joignît à toutes les qualités brillantes d'un général d'armée, tous les sentimens d'un fils tendre et respectueux, d'un époux fidele, d'un maître compâtissant; elle nous fait en même-temps l'éloge de la piété de Cyrus. Si elle veut, au contraire, nous parler d'un Roi, la honte des trônes et l'opprobre de l'univers, elle nous nomme l'impie Sardanapale. Si elle veut nous offrir

---

(1) « Il faut s'informer, dit le *Code des Gentoux*, » dans l'endroit où un homme réside, s'il est d'une » conduite irréprochable, s'il a des principes religieux » et s'il dit la vérité..... On peut ensuite confier » son dépôt à celui en faveur duquel seront les in» formations ». (*Code des Gentoux*, *ch.* 4.)

dans une république l'exemple d'un citoyen, appellé le juste par excellence, elle nous fait souvenir qu'Aristide fut l'ami des Dieux. Si dans la même république, elle veut nous peindre la présomption et tous les vices d'un jeune ambitieux, qui fut la ruine des mœurs de son pays, elle a soin de nous instruire qu'Alcibiade se faisoit gloire, dès sa jeunesse, d'insulter au culte public de sa patrie (1).

(1) Il est un autre témoignage de la conscience, qui vient à l'appui de ce jugement de l'histoire. D'où vient cette étonnante sévérité de morale dont nous usons envers tout ce qui approche des autels, ministres ou simples adorateurs, et qui nous rend si inexorables sur leurs moindres fautes? N'est-ce pas que nous joignons à l'idée du culte public une idée de perfection, qui nous autorise à exiger de ceux qui lui sont attachés, une vertu que nous sommes loin de demander au reste des hommes? D'où vient encore que le crime des prêtres et des dévots, qui se sont servis de la piété pour nous séduire, nous paroît si affreux, qu'il nous feroit volontiers douter du renversement entier de la religion et de la morale! N'est-ce pas la seule idée de nous voir déçus dans ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré sur la terre, qui produit

Ainsi donc, il résulte de tout ce que nous venons de dire une conséquence, à l'abri de tous les doutes et indépendante de toutes les opinions; c'est que plus l'homme remplit avec fidélité les devoirs de son culte, plus il augmente de confiance en Dieu et en la vertu, et il acquiert de droits à l'estime de ses semblables; c'est que plus le culte public sera digne d'opérer cette confiance et aura des moyens pour y réussir, plus il concourra efficacement à la vertu et au bonheur de l'homme, plus il aura des droits inviolables à notre obéissance et à notre amour.

Or, pour satisfaire à cet égard à toute l'attente des gens de bien et à toutes les vues d'une morale parfaite, il nous faut un culte public, qui, en nous liant

---

duit en nous une telle indignation? Ainsi le plus violent déclamateur contre les abus religieux ne sauroit nuire à la sainteté même du culte. Il trouveroit moins de créance dans les esprits, si les esprits étoient moins disposés à la révolte, en voyant le crime usurper les dehors de la vertu, et la vérité servir de masque à l'imposture.




avec le principe de tout bien, nous réunisse à la souveraine perfection, comme à notre racine, dont nous ne saurions nous détacher, sans sécher aussi-tôt sur pied.

Mais ce n'est pas assez de nous faire contempler, adorer et aimer le souverain bien, il faut encore, qu'en nous offrant le plus heureux des systêmes pour nous, et le plus sublime des spectacles pour les autres, celui d'une ame unissant par ses vertus le ciel avec la terre, Dieu avec les hommes; le culte public vienne au devant de l'inconstance et de la foiblesse de notre nature, pour en réparer les maux, s'il ne peut les empêcher, et pour assurer au répentir cette douce espérance du pardon, si nécessaire aux premieres avances de la vertu envers une ame coupable. Un défaut essentiel dans la morale de la philosophie, c'est qu'en s'érigeant en mortels impeccables, ses auteurs ne distinguent que deux classes d'hommes sur la terre; celle de leurs disciples, c'est-à-dire, des sages par excellence, à qui ils

ne s'avisent pas même de supposer la possibilité des torts ; et celle du vulgaire ou des ignorans ; que Sénéque compare d'une maniere si agréable, à un vil troupeau de bétail, dans son Traité de la vie heureuse. Et c'est sur cette distinction de l'orgueil, que les sophistes ont établi tout leur discours, dont la morale se rapporte toujours à des êtres parfaits, et jamais à ceux qui, pour le devenir, peuvent avoir besoin d'expier des fautes ou de corriger des erreurs. La morale de la religion doit être plus conforme à la fragilité de notre nature et plus à la portée de tous. Il nous faut donc un culte qui, fondé sur la connoissance la plus profonde du cœur humain, ne fasse l'homme ni trop parfait, ni trop imparfait ; qui suppose que le plus sage peut décheoir ; et le plus insensé devenir sage ; un culte qui embrasse les bons, encourage les justes, soutienne les foibles, entretienne leur vigilance par la crainte, et leur espérance par l'amour ; qui menace les coupables, tonne sur la tête des impies, ou-



vre une voie toujours assurée au renouvellement des mœurs, et rende le salut également accessible à tous. A ces traits, l'on pourra reconnoître le culte véritable.

Mais comme nous n'existons pas seuls ici bas, et que l'homme est un être sociable, en même-temps que sensible et raisonnable, la philosophie se flatteroit encore vainement de suppléer à tous les bienfaits du culte-public, par les oiseuses spéculations d'un culte tout intérieur. La Religion ne sauroit unir l'homme à la Divinité pour l'isoler de ses semblables. Il nous faut donc un culte public qui, loin de diminuer ou d'affoiblir les rapports qui nous attachent aux hommes, nous les rende plus chers et plus sacrés; qui ajoute à tout l'intérêt de la nature tout l'intérêt des cieux; qui fortifie tous les liens de la parenté et du voisinage par des pensées de paix et d'immortalité; qui donne à tous nos devoirs domestiques et de citoyens une sanction divine, et à l'amour des enfans et des peres, des freres

et des amis, le sentiment d'une durée et d'une étendue sans bornes.

Il nous faut un culte public, qui mette, pour ainsi dire, en commun, toutes les vertus des gens de bien, afin que leur édification et leur bon exemple soient également profitables à tous. La piété n'est elle-même, que lorsqu'elle est ornée de toutes les autres vertus, à qui elle communique une physionomie céleste. C'est à son école que l'humanité revêt des entrailles de compassion, et ne se contente pas de simples desirs. « O bon vieillard, » qui avez tant souffert, dit Eumée » dans Homere, à un des héros de l'O- » dyssée; les Dieux vous ont conduit » chez moi, ne me flattez ni ne m'abu- » sez par des récits trompeurs. Ce ne se- » ront point ces récits qui me feront un » devoir de vous accueillir avec les égards » et le respect dûs à l'infortune; ce sera » la Divinité suprême qui préside à l'hos- » pitalité, et dont j'ai toujours la crainte » devant les yeux; ce sera la compassion » que je porte naturellement aux misé- » rables ».



C'est à la même école que se forment les cœurs sensibles et reconnoissans, et que dans les louanges et les actions de grace qu'ils adressent au Ciel, les peres enseignent à leurs enfans à les louer et à les bénir à leur tour pour les bienfaits qu'ils en ont reçus. Oui, c'est dans la piété qu'est la reconnoissance, et nous n'avons plus le droit de nous plaindre de l'oubli et de l'ingratitude des hommes, si nous ne sommes nous-mêmes que des ingrats envers celui de qui nous avons reçu tous les biens, si nous vivons dans l'oubli de son culte. « Tout homme capable de né-
» gliger ses bienfaiteurs, disoient les an-
» ciens Perses, ne se soucie ni de Dieu,
» ni de ses amis, ni de ses parens, ni
» de sa patrie » (1). Delà le Code des Gentoux, en faisant l'énumération des personnes incapables d'hériter, met au même rang, celui qui a été chassé de sa caste pour ses crimes; celui qui est né aveugle; celui qui est sourd dès le ven-

(1) Ap. Xénoph. Cyropéd.

tre de sa mere; celui qui est imbécille; celui qui ne peut distinguer entre le bien et le mal; « celui qui n'a point de principes de religion » ; celui qui est né sans pied, sans main, sans nez, sans langue ou sans fondement; le fils dénaturé, qui a porté des mains sacrileges sur ses parens, ou qui manque de célébrer en leur mémoire des fêtes funebres; celui qui a une lepre scruphuleuse, etc..... Loi remarquable, tirée du Code le plus ancien de l'univers, après celui de Moyse, et qui place, comme l'on voit, l'irréligion au milieu des maladies les plus incurables qui peuvent affliger notre nature et la priver du libre exercice de ses droits.

Il nous faut enfin un culte public, qui consacre d'une maniere spéciale les trois solemnelles époques de la vie humaine, la naissance, l'union des époux, la fin de la vie.

LA NAISSANCE; pour distinguer l'être intelligent de la classe des êtres irraisonnables avec lesquels il naît et il respire; pour rappeller à l'homme, qu'à peine son



existence commence, elle est à-la-fois dans ses rapports, sociale, divine, immortelle.

L'UNION DES ÉPOUX; pour lui donner un témoin et un protecteur dans le Ciel; pour embellir et consacrer ainsi toute la société humaine dans sa source.

LA FIN DE LA VIE; pour rappeller aux hommes que tout ne meurt pas avec eux; que la fin apparente de la vie n'en est, à proprement parler, que le commencement; qu'il existe une communication entre les gens de bien, qui ne peut être circonscrite, ni par le temps, ni par les lieux, ni par la mort; que nous nous survivons à nous-mêmes dans nos sentimens, et que les liens les plus chers de la nature ne descendent pas tout entiers avec nous dans le tombeau. Otez cette partie du culte public, l'homme mourant, tout meurt avec lui, parens, amis, patrie, providence divine, toutes ses affections les plus pures rentrent avec lui dans la même poussiere; et comme l'insecte qui rampe sous l'herbe, l'homme, quand il a vécu,

est comme s'il n'avoit jamais été. Triste et désolante perspective de l'avenir; c'est la seule qui nous reste, si le culte de la Divinité n'entre pour rien dans notre existence; si ce culte n'est qu'un mensonge et une erreur, et si l'aveugle destin des sophistes et leur affreux néant est la seule vérité que nous devions croire, et le dernier terme où tout doive aboutir.

Que sommes-nous alors, infortunés enfans des hommes? Où est la raison et la fin de notre existence, et pourquoi cet univers lui-même existe-t-il, s'il ne doit nous offrir dans sa durée que le spectacle affreux des passions humaines en délire, de la vertu le plus souvent méconnue, du vice et de l'iniquité presque toujours triomphans? Comme une pareille doctrine flétrit l'ame! Comme elle est humiliante pour le sentiment! Comme elle est capable de détruire en nous les rapports les plus essentiels de la morale, et à produire une soudaine dégradation dans nos ames! Non, il ne sauroit davantage se respecter soi-même; il ne sauroit envisager sans effroi



son semblable, l'homme qui ne voit dans l'homme que l'orphelin de la nature, le compagnon de la brute et l'enfant du hasard. Il ne sauroit jouir sans mélange, des consolations de la piété filiale et fraternelle, celui qui, dans ses parens, dans ses freres, dans ce qu'il a de plus cher sur la terre, ne voit plus qu'une réunion d'atômes, aujourd'hui rapprochés, et demain désunis, et dont le dernier résultat est la décomposition et la dissolution des parties; non, il ne serrera jamais la main d'un ami avec une joie vive et pure, celui qui ne voit dans ce signe de l'amitié, qu'un corps qui touche l'autre; celui dont les sophistes ont à ce point perverti l'esprit et dégradé le cœur, que son ami lui-même, et le bœuf qui beugle et l'insecte qui rampe, ne sont plus à ses yeux que la même nature homogene, destinée à subir des modifications diverses, et à renaître successivement sous toutes les formes de l'animal, du végétal et du minéral.

Ah! heureux celui qui, exempt de tous

ces doutes et de toutes ces incertitudes, se montre également supérieur aux préjugés de la superstition et aux préjugés plus vains encore d'une fausse philosophie. Heureux ! le véritable adorateur en esprit et en vérité, qui se fait du culte public une idée conforme à la bonté suprême, qui craint Dieu, mais d'une crainte toute filiale, d'une crainte pleine d'alégresse et d'amour, qui est moins la preuve de notre dépendance, que de notre liberté et de notre subjection, que de notre élévation réelle. Cet homme mérite qu'on l'appelle heureux, parce qu'il est dans la voie de la vérité et de la justice.



CINQUIEME DISCOURS

Du culte public, considéré dans ses rapports avec la religion du sentiment.

Est non scripta sed nata lex quam non didiscimus, accepimus, legimus, verùm ex naturâ ipsâ arripuimus, hausimus, expressimus. *Cicero orat. pro milo.*

J'APPELLE religion du sentiment ce mouvement involontaire de l'ame qui s'empare de tous nos sens, et nous fait invoquer un Dieu suprême toutes les fois que nous sommes profondément émus d'espérance ou de crainte, d'admiration ou d'amour. J'appelle encore ainsi tous les sentimens naturels qui attachent l'homme de bien à la Divinité, et lui inspirent pour la vertu la même émulation que les méchans ont pour le vice. Or, cette religion, où l'esprit, comme l'on voit, a moins de part que le cœur, qui est plutôt l'effet d'un besoin, d'un instinct de la

nature, que la suite d'une instruction ou d'une croyance raisonnée; cette religion du sentiment est inséparable du culte public. C'est ce qu'il importe sur-tout de prouver à cette classe de gens de bien, que des systêmes évidemment impies ne feroient que révolter; mais qui, trop peu en garde contre le sophisme des nouvelles opinions, ne résistent pas au desir trompeur de se séparer de tout culte populaire, sous le spécieux prétexte d'un culte plus pur et plus parfait.

De toutes les erreurs d'une fausse sagesse, je l'avoue, c'est ici, peut-être, la plus séduisante pour l'orgueil humain. Comment résister, en effet, à la vaine gloire de paroître plus éclairé que nos semblables, quand il doit ne nous en coûter d'autre travail que de suivre avec plus de nonchalance la pente de notre paresse et celle de notre orgueil. C'est ainsi que les sophistes ont des maximes accommodées pour toute sorte d'esprits; pour les hommes naturellement amis du bien, comme pour ceux qui ne cherchent qu'à s'aveu-

gler eux-mêmes. Dieu ne demande, disent-ils, que le sacrifice des bonnes œuvres, et il n'est point de culte plus agréable à ses yeux que celui du sentiment. — Oui, sans doute, mais est-ce lui offrir un pareil culte que de concentrer au dedans de soi un sentiment qui de sa nature ne cherche qu'à se produire au dehors, et à se répandre en signes éclatans de joie, d'admiration et d'alégresse? Quoi! vous méditerez Dieu dans votre propre cœur et votre bouche restera muette sur ses merveilles! Vous le remercierez de ses dons en vous-mêmes, et vous rougirez de lui rendre de publiques actions de graces? Ses bienfaits seront présens à votre mémoire, et aucun monument n'en rappellera le souvenir sur la terre! Vous aimerez à contempler quelquefois sa miséricorde et sa justice, et vous n'associerez jamais vos semblables au devoir le plus consolant et le plus sublime de votre nature! Certes! la Religion, quand elle pénétre bien avant dans une ame, lui inspire d'autres pensées et d'autres desirs.

Eh! où est l'homme jaloux de la gloire de Dieu qui ne voulut, s'il étoit en son pouvoir; associer les nations entieres à la voix de sa reconnoissance et de son amour (1).

Que prétendent-ils donc ces sophistes inconséquens avec toute la pompe de leurs discours? Ils louent dans l'homme les témoignages publics de sa sensibilité envers ceux dont il a reçu quelque bienfait ici bas, et ils veulent les lui interdire envers cette Providence suprême, dont il a reçu

---

(1) Si nous avions de l'entendement, dit Epitecte, que devrions-nous faire en public et en particulier, que louer et bénir la Divinité, et lui rendre des actions de graces? Ne devrions-nous pas en travaillant et en mangeant, célébrer les louanges de Dieu? Grand Dieu! c'est vous qui nous avez donné ces mains.... les organes du manger et de la digestion, la faculté de croître imperceptiblement, de respirer pendant le sommeil. C'est ce que nous devrions chanter en toute occasion, et entonner l'hymne le plus solemnel et le plus divin, en reconnoissance de ce que Dieu nous a donné le pouvoir d'atteindre à ces sublimes connoissances et de les méditer. *Epitecte dans Arien.*

tous les bienfaits ! Ils lui font un devoir de se montrer généreux et fidelle envers ses semblables, et ils veulent lui faire honte de se montrer encore tel envers son auteur ! Ah ! la religion du sentiment tient à l'homme un autre langage. Voyez quels ont été les premiers rendez-vous des nations ; les premiers monumens des peuples, les premiers asyles des vertus sociales ? Des lieux consacrés à la Divinité, des Temples (1), des Autels, des Pyra-

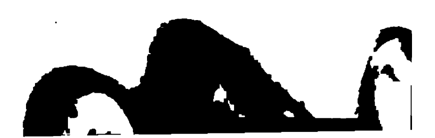
(1) La nécessité d'associer Dieu à son existence est tellement liée à la nature même de l'homme, que ses premiers pas vers la civilisation, en quelque coin isolé du globe où la Providence l'ait fait naître, le portent à se réunir à ses semblables pour louer et bénir en commun un Dieu créateur et conservateur. « Les pagodes les plus anciennes de l'Inde paroissent n'avoir été que des excavations dans les parties montagneuses du pays, formées probablement, dit Robertson (*Recherches historiques sur la connoissance que les Indiens avoient de l'Inde, et sur les progrès du commerce avec cette partie du monde avant la découverte du passage par le Cap de Bonne-Espérance. Traduit de l'anglais de W. Robertson, 1 vol. in-8º. Paris, 1792*), à l'imitation des cavernes naturelles, où les premiers habitans

mides, des Tombeaux. Voyez quelle fut l'origine des Arts et des Sciences? Partout vous trouverez le sentiment de la

---

bitans se retiroient en sûreté durant la nuit, et où ils trouvoient un abri contre la rigueur des saisons. La plus célebre et, sans doute, la plus ancienne de toutes celles-ci est la pagode de l'isle Elephanta, à peu de distance de Bombay. Elle a été taillée à main d'homme dans un rocher massif, à moitié chemin d'une haute montagne, et formée dans une aire spacieuse de plus de cent vingt pieds quarrés. Pour supporter le toît et le poids de la montagne, on a tiré du même roc un nombre de pilliers massifs, d'une forme assez élégante, à des distances si régulieres, que la premiere entrée offre à l'œil du spectateur une apparence de beauté et de solidité. Une grande partie de l'intérieur est remplie de figures humaines, en relief, d'une taille gigantesque, de formes singulieres, et ornée d'une variété de symboles, représentant probablement les attributs des Divinités que les Indiens adoroient, ou les actions des héros qu'ils admiroient ».

Il est ainsi remarquable, que les premiers et les plus grands monumens des nations ont eu le culte public pour objet, et que l'homme ne s'est élevé d'abord à des idées sublimes, à des travaux gigantesques, que dans le dessein de rendre à Dieu un culte plus digne de lui.



Divinité leur donner naissance et concourir à leur perfectionnement. C'est pour célébrer la gloire et la magnificence du Créateur, que la poésie et la musique furent inventées. Les sons, les accens ordinaires ne pouvant suffire à tout ce que l'homme sensible et religieux sentoit en lui d'enthousiasme céleste, il eut recours à l'harmonie des paroles, et il travailla la nature pour en tirer de nouveaux sons (1). C'est ainsi que l'architecture à commencé par des chefs-d'œuvres, dont les ruines nous étonnent, et que l'astronomie a été d'abord cultivée pour régler le cours des fêtes et des solemnités; et si nous avions le temps de parcourir l'histoire de toutes les connoissances humaines, l'homme ne nous paroîtroit jamais plus grand que, lorsque poussé par un instinct divin, il a essayé de manifester au dehors ce culte

(1) Tous les peuples ont eu recours au langage figuré de la poésie dans leurs différens cultes; et l'on retrouve la coutume de célébrer les louanges de la Divinité par des hymnes et des cantiques, jusques chez les hordes sauvages.

et cette adoration, vrais principes de sa grandeur, et sans lequel l'homme lui-même n'a plus rien de reconnoissable.

Les sophistes se flattent néanmoins de régénérer la morale de leurs disciples en leur inspirant un plus grand éloignement pour le culte public. Ils veulent le conduire, disent-ils, à une hauteur de principes auquel le vulgaire ignorant ne sauroit atteindre.

Je pourrois d'abord appeller cette derniere parole le blasphême de leur orgueil. Mérite-t-elle en effet d'être autrement caractérisée cette morale outrageante pour la Divinité, qui isole l'homme de l'homme, et ne laisse plus d'espoir aux esprits simples et grossiers de pouvoir se gouverner jamais eux-mêmes, selon les regles de la véritable justice? Une telle morale peut-elle fixer les vœux de la raison? Peut-elle avoir quelque charme pour les ames sensibles? Ne voit-on pas trop clairement que c'est l'égoïsme qui l'a enfantée, qu'elle n'est qu'un prétexte de plus, imaginé par les incrédules pour

excuser leur commode indifférence pour toutes les religions, et qu'en se séparant ainsi du culte public, ils se séparent en même temps des plus douces affections sociales, et ils font à-la-fois cette injure à Dieu et à leurs semblables, de croire Dieu indifférent à la vérité et au mensonge, et de condamner leurs semblables à être les jouets éternels de la superstition et de l'erreur, dans laquelle ils veulent nous persuader qu'ils ont été tous enveloppés sans exception, jusqu'à ce qu'il y ait eu des sophistes dans le monde.

Mais quels sont-ils ces hommes qui s'élevent avec tant de présomption contre les cérémonies extérieures du culte? Ne diroit-on pas à les entendre parler que ce sont des hommes de retraite et de contemplation, des hommes au-dessus de toutes les impressions funestes des sens, des hommes dont tous les desirs sont purs, toutes les affections sublimes, et qui, dignes en tout d'être les réformateurs et les modeles du genre humain, sont si près de la Divinité par leur vertus, qu'ils peu-

vent se passer de l'invoquer désormais dans les temples, leur propre perfection devant leur tenir lieu de tout autre culte? Oui, c'est bien là ce qu'ils sont en effet dans leurs livres, et ce qu'ils devroient être aussi dans leurs actions, si ce culte tout intérieur auquel ils veulent nous conduire, trouvoit sa source dans une piété plus pure, dans un amour plus éclairé de la vertu. Mais voyez combien ces philosophes sont dissemblables à eux-mêmes. Etudiez leur vie de près. Elle ne vous présentera ni suite dans les principes, ni constance dans les œuvres; sans cesse vacillans dans leur propre croyance, vous les verrez composer chaque jour avec la vérité, qui n'est jamais pour eux que la vraisemblance du doute; et vous ne serez plus étonné que des hommes fixés tout entiers au moment présent, ou qui ne cherchent à se survivre que dans la mémoire vague des siecles; que des hommes qui regretteroient un instant ôté à leurs vains plaisirs ou à leur déplorables études, s'il falloit le donner à l'adoration

publique de leur auteur, et à la commune édification de leurs freres; vous ne serez, dis-je, plus étonné que des hommes qui ne donnent ici bas d'autre vocation au genre humain que celle de la cupidité qui les dévore ou de l'ennui qui les consume, parviennent, à la fin d'une telle vie, à dessécher tellement leur ame, à la rendre si étrangere au vrai sentiment, qu'elle demeure à la fin comme blasée sur la majesté des liturgies, sur la mélodie du chant divin, et qu'elle prenne en une extrême pitié ceux qui se laissent encore émouvoir et attendrir par les merveilles du Créateur et les cantiques de ses louanges. Je suis toutefois surpris que Jean-Jacques Rousseau ait aussi déclamé contre le culte extérieur, lui qui comprennoit si bien toute la force du langage des signes (1), lui que son ami Mr. de Saint-

(1) Ce que les anciens ont fait avec l'éloquence est prodigieux; mais cette éloquence ne consistoit pas seulement en beau discours bien arrangés, et jamais elle n'eut plus d'effet que lorsque l'orateur

Pierre assure n'avoir pû méditer un seul instant avec les cénobites du mont Valérien sans en être touché jusqu'aux larmes (1), et qu'on se rappelle avoir vu,

---

parloit le moins. Ce qu'on disoit le plus vivement ne s'exprimoit pas par des mots, mais par des signes; on ne le disoit pas, on le montroit. L'objet qu'on expose aux yeux ébranle l'imagination, excite la curiosité, tient l'esprit dans l'attente de ce qu'on va dire, et cet objet seul à tout dit, etc.... *Emile, tom 3.*

(1) Un jour, dit Mr. de Saint-Pierre, étant allé avec Rousseau promener au mont Valérien, quand nous fûmes parvenus au sommet de la montagne, nous formâmes le projet de demander à dîner à ses hermites pour notre argent. Nous arrivâmes chez eux un peu avant qu'ils se missent à table, et pendant qu'ils étoient à l'église, J. J. Rousseau me proposa d'y entrer et d'y faire notre priere. Les hermites récitoient alors les litanies de la Providence qui sont très-belles. Après que nous eûmes fait notre priere dans une petite chapelle, et que les hermites se furent acheminés à leur réfectoire, Jean-Jacques me dit avec attendrissement : « Maintenant j'éprouve ce » qui est dit dans l'Evangile » : *Quand plusieurs d'entre vous seront rassemblés en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux.* Il y a ici un sentiment de paix et de bonheur qui pénetre l'ame, etc.... *Etudes de la Nature, tom. 3, pag. 506, 1ere. édit.*

plus d'une fois, assister aux vêpres de St.-Sulpice, pour y éprouver ce divin enthousiasme dont une ame sensible ne sauroit se défendre, quand elle assiste avec quelque recueillement aux prieres publiques, qui, jointes à l'union et à l'accord d'un peuple immense et à la décence des cérémonies religieuses, prenoient dans cette superbe basilique un degré d'intérêt, capable d'élever la piété jusqu'aux Cieux, et d'attendrir le cœur même d'un sceptique.

Que les sophistes continuent donc à relever dans le culte public des abus qui lui sont étrangers; nous leur répondrons par l'énumération des vertus, auxquelles il sert d'appui et de support. Oui, le culte public est nécessaire à tous les bons sentimens de notre nature; à l'amour de l'humanité qui n'est jamais plus pur et plus désintéressé qu'au pied des autels; au vœu de l'innocence, et ce vœu étoit si bien compris des anciens grecs, qu'ils ne célébroient point de fêtes religieuses, sans y appeller de grouppes de jeunes enfans,

comme pour rendre la Divinité plus favorable à la patrie par le spectacle même de leur innocence. Mais c'est ce que les hommes les moins religieux savent aussi comprendre, s'ils se trouvent surpris par un danger imminent. Considérez cet Albuquerque, célebre par tant d'exploits et de brigandage dans les Indes, cet homme qui bravoit tous les dangers au milieu des combats, et qui avoit fait trembler tant de princes orientaux sur leur trône. Il se voit au moment d'être englouti par les flots, au milieu des vastes mers du Sud. La tempête est horrible, les vents sont déchaînés, la foudre étincelle dans les cieux et autour du vaisseau; le grand Albuquerque se trouble, et pour la premiere fois de sa vie son ame est accessible au sentiment de la crainte. La vue de sa propre conscience ne le rassure pas, et il est prêt à désespérer de lui-même, lorsque ses regards mal assurés s'arrêtent par hasard sur un jeune enfant à la mamelle qu'une femme de l'équipage portoit sur son sein abattu. C'est pour Albuquerque le



culte de l'innocence. Il enlève cet enfant dans ses bras ; il le place entre lui et la foudre : « O Dieu ! en faveur de l'inno-» cent, pardonne au coupable » (1).

C'est ainsi que dans les grands périls, l'homme le plus éloigné de la Providence cherche à s'en rapprocher par des sentimens de vertu, et il n'est plus alors de diversité dans la foi des mortels. O MON DIEU ! C'est le cri de tous les hommes sans distinction de culte ou de philosophie, lorsque tout secours humain s'évanouit à leurs yeux, et que le Ciel devient leur unique espérance (2).

Mais c'est aussi le cri de leur admiration et de leur reconnoissance à la vue d'un bonheur inattendu, d'une joie inespérée, d'un spectacle qui les étonne,

---

(1) Si ce ne sont pas là les propres paroles d'Albuquerque, c'est du moins le sentiment que son action nous représente, et qui seroit traduit de même dans toutes les langues.

(2) Ce fut le dernier cri des malheureux prisonniers d'Orléans, égorgés aux portes de l'orangerie, à Versailles.

lorsque nous voudrions, pour ainsi dire, étendre jusqu'à l'infini le sentiment de notre félicité. Loin donc que le vœu de la nature soit de nous isoler dans notre culte, il ne cesse au contraire d'associer la pensée divine à tout ce qui nous charme et nous ravit dans la création, et il ne sépare point les plus douces inclinations de nos ames des dogmes les plus sublimes de la Religion. Ainsi nous nous croirions trop infortunés, dans nos unions les plus cheres, si la mort devoit en être le terme; et c'est l'amour même que nous avons porté à nos parens et à nos amis qui ne sont plus, ou aux grands hommes qui ont bien mérité de la patrie, qui nous fait un devoir de sentiment de les honorer encore après leur mort, et de consacrer leur mémoire par un culte. Delà, point de monumens plus intéressans que les tombeaux de nos semblables, et surtout ceux de nos parens; et il est remarquable que tous les peuples naturels, et même la plupart des peuples civilisés, en ont fait le centre de leur dévotion et



une partie essentielle de leur Religion. Que les sophistes sourient avec mépris à cette idée; sans doute, un pareil culte ne seroit digne ni de Dieu ni de l'homme, si à l'idée physique de ce que le tombeau renferme, il ne se joignoit quelque sentiment moral. « La mélancolie voluptueuse » qui en résulte, naît comme toutes les » sensations attrayantes de l'harmonie de » deux principes opposés, du sentiment » de notre existence rapide, et de celui » de notre immortalité, qui se réunissent » à la vue de la derniere habitation des » hommes. Un tombeau est un monu- » ment placé sur les limites des deux » mondes ».

» Il nous présente d'abord la fin des » vaines inquiétudes de la vie et l'image » d'un éternel repos; ensuite, il éleve » en nous le sentiment confus d'une im- » mortalité heureuse, dont les probabi- » lités augmentent à mesure que celui » dont ils nous rappellent la mémoire a » été plus vertueux. C'est là où se fixe » notre vénération, et cela est si vrai,

» que quoiqu'il n'y ait aucune différence » physique entre la cendre de Socrate et » celle de Néron, personne ne voudroit » avoir dans ses bosquets celle de l'em- » pereur Romain, quand même elle se- » roit renfermée dans une urne d'argent, » et qu'il n'y a personne qui ne mît celle » du philosophe dans le lieu le plus ho- » norable de son appartement, quand elle » ne seroit que dans un vase d'argile ».

» C'est donc par cet instinct intellectuel » pour la vertu, que les grands hommes » nous inspirent une vénération si tou- » chante » (1).

C'est par le même instinct que nous ne séparons pas leur existence de la Divinité, et que nous trouvons tant de délices à nous servir à l'égard des vertus, dont nous sommes les plus jaloux, des mêmes expressions que le culte public a déjà consacrées. Ainsi nous appellons une vertu ADORABLE, un acte de bienfaisance DIVIN, la candeur de l'innocence CÉLES-

(1) Etudes de la Nature, tome 3.



TE, la gloire des talens ÉTERNELLE, la durée de notre reconnoissance INFINIE, et celle de notre amitié SANS BORNES. Ainsi tous nos sentimens généreux nous élevent à Dieu, et sont comme un culte perpétuel que nous rendons le plus souvent, sans nous en appercevoir, à ses attributs suprêmes. Ainsi la Religion peut seule nous conserver d'une maniere durable la mémoire des gens de bien et celle des hommes illustres. « Frédéric-le-Grand qui possédoit si bien tous les ressorts d'une sage politique, n'avoit pas oublié celui-là. Comme la religion protestante, qui est la dominante dans la Prusse, bannit les statues et les images des saints des temples, il y avoit fait mettre le portrait des officiers morts en se distinguant à son service. On lisoit au bas leur âge, leur noms, celui de leur naissance et de la bataille où ils avoient été tués. Une ligne ou deux d'éloges terminoient ces inscriptions. On ne sauroit croire, dit l'Auteur sentimental que nous venons de citer, quel enthousiasme militaire cette vue ins-

piroit à ses sujets » (1). Il en sera de même de toutes les autres vertus civiles ou domestiques. Elles ne nous feront jamais plus d'envie que lorsqu'un sentiment religieux unira, par un culte très-pur, leur existence à celle de Dieu même. En vain d'ailleurs voudroit-on arracher ce sentiment de nos cœurs : que tout ce qu'il y a de bon et de desirable sur la terre vient de Dieu et doit retourner à lui. Les plus belles actions nous paroîtroient trop mal récompensées et trop peu dignes de concours, si les hommes, sans l'intervention du Ciel, prétendoient seuls en reconnoître le mérite et en cautionner le paiement.

L'idée du culte public n'est donc point en nous, comme l'a dit un de nos sophistes, l'effet du sentiment de nos maux et de la crainte des puissances invisibles. C'est à des sentimens plus purs et plus généreux qu'il a dû sa naissance. J'en appelle à ces peuples anciens que nous révérons comme les peres du genre humain;

(1) Etudes de la Nature, *ibid.*

aux Chinois, aux Egyptiens et aux Chaldéens. Quel fut leur culte public dès la fondation de leurs empires? Le premier sentiment qui réunit ces peuples au pied des autels, fut celui de la reconnoissance. Arrêtons-nous au témoignage des Chinois, dont les annales mieux conservées et l'empire encore subsistant depuis près de quarante siecles, méritent à tant d'égard l'estime et la vénération du genre humain. Je vois sous Fo-Hi leur fondateur les deux premiers sacrifices offerts par cette nation, et ces sacrifices, célébrés deux fois l'an à chaque solstice, portent dans la langue chinoise le nom de RECONNOISSANCE ENVERS LE DIEU DU CIEL. Je vois sous Chin-Nong, successeur de Fo-Hi, deux nouvelles fêtes, instituées aux équinoxes, la premiere au printemps en faveur de l'agriculture, et la seconde en automne après la moisson. Les premiers des fruits y sont offerts à l'EMPEREUR SUPRÊME, c'est-à-dire encore, au Dieu du Ciel. Chin-Nong se faisoit un devoir religieux de cultiver de sa propre main le champ qui devoit fournir

fournir ces prémices, et cet exemple est devenu une loi pour ses successeurs. Wuang-To qui occupa le trône après Ching-Nong, éléva un temple à la Divinité pour y offrir les mêmes sacrifices, et y instruire le peuple de ses principaux devoirs. Chan-Hau, son fils, y joignit des concerts de musique, et il est remarquable que ce fut une douzaine de rebelles, qui pour mieux réussir à séduire le peuple et à le subjuguer, introduisirent les premieres superstitions dans l'empire de la Chine, vers la fin du regne de ce prince (1). Mais jusques-là,

(1) Une conspiration de neuf princes feudataires, vinrent troubler les dernieres années de cet empereur. Le dessein des rebelles, pour mieux réussir dans leurs vues, étoit de substituer la crainte des esprits à celle du Dieu suprême; politique dont une ambition coupable a cherché trop souvent à se servir pour tromper la crédulité des peuples et commander avec plus d'empire à leur opinion. Les Chinois n'éviterent pas les pieges de ces imposteurs, qui employerent d'ailleurs tous les moyens de l'hypocrisie et de la fourberie pour les séduire. Bientôt, dit l'histoire,



je ne vois dans la religion de cet empire, que des sentimens de piété filiale, d'amour et de gratitude envers le Ciel.

Il en est de même de la Religion primitive de tous les peuples, et l'on s'efforceroit inutilement de trouver une autre origine à cette partie de leur culte, que plusieurs de nos sceptiques ont regardé comme la suite naturelle de quelque grande catastrophe arrivée anciennement à notre globe; je parle du culte des abstinences, des rites déprécatoires, et de toutes les cérémonies qui attestent la dépendance de l'homme et le souverain domaine de Dieu. « C'est en tout temps et par-tout, dit le bon Pluche, que l'homme même, en se méprenant sur l'objet de ses

toutes les maisons se trouvant infectées d'esprits dangereux, le peuple effrayé, demanda tumultueusement qu'on leur offrît des sacrifices; mais l'empereur Chun-Hyo, neveu et successeur de Chan-Hau, fit disparoître la race des neuf princes, et rétablit l'ordre des anciennes fêtes. *Histoire générale des Voyages*, *t.* 6, *in-4°. article Relig. Chinois.*

adorations, a reconnu sa dépendance et le domaine de la nature divine par quelque abstinence, par l'offrande publique de quelques fruits ou de quelque production de la terre qu'on mettoit en réserve avec appareil et d'une maniere marquée. Cet hommage rendu à la souveraineté d'un être à qui tout appartient en propre, et qui remplit tous les jours les besoins de sa créature par un renouvellement perpétuel, a été le même par-tout, et toujours exprimé par une consécration publique, quoiqu'avec quelque variété dans l'expression. Tantôt ç'a été en consumant par le feu, soit en tout, soit en partie, ce qu'il y avoit de plus gras dans le troupeau; ou bien, en posant sur une table publiquement élevée, du pain, du vin, de l'huile, du sel ou d'autres élémens de la vie, pour en laisser l'usage aux pauvres ou aux ministres de la Religion, et quoique la priere publique fût ordinairement suivie d'un repas commun, en signe de fraternité; il y avoit toujours une portion distinguée à laquelle les assistans s'abstenoient de toucher. Ils

H 2



reconnoissoient et remercioient par cette action parlante l'auteur de la vie, l'auteur des nourritures et de tous les biens. En un mot, l'expression de la Religion de tous les siecles a été dès le commencement et est encore une profession de reconnoissance (1) ». Mais dans cet hommage public, usité dès les premiers temps, que tous les cœurs droits ont trouvé si noble et si raisonnable, qui s'est enfin transmis de la premiere source à tous les peuples même les plus égarés dans leur voie, et qui nous rappelle si évidemment à un culte primitif et à une tradition universelle : dans cet hommage très-pur et très-saint, où est cet esprit de terreur, qui, selon les sophistes modernes, a dû accompagner la naissance même de la Religion chez les hommes ? Je le cherche par-tout, et ne le trouve que dans le cœur de ces illustres ingrats qui, ne pouvant penser à la Divinité sans se sentir accablés du poids de sa justice, ont voulu

(1) Spectacle de la Nat. t. 5, l. 1, ent. 1. de la destinat. de l'homme.

nous associer au remords de leur existence en nous faisant partager le tourment de leurs pensées et les blasphêmes de leur orgueil.

Ah! dans le culte de la Divinité tout est bon pour les bons; et s'il est une félicité desirable sur la terre, c'est celle de ses vrais disciples.

Qui me donnera donc maintenant de trouver ici bas une Religion qui réponde à toute l'étendue de mes espérances, et qui surpasse même tout ce que je pourrois imaginer de nouveaux rapports entre Dieu et l'homme, entre l'homme et ses semblables? Adorer est le besoin de mon esprit, aimer le besoin de mon cœur; mais il faut pour satisfaire mon esprit toutes les merveilles à admirer à-la-fois, il faut pour satisfaire mon cœur un amour sans bornes. Il faut..... Mais, hélas! où s'égare ma foiblesse, et dois-je en former le vœu? Oui; et puisque Dieu l'a mis dans mon ame, puisqu'il m'a permis de l'aimer, et que sans lui la possession de mille univers ne sauroit me rendre heureux..... Il faut que je retrouve



en lui un Dieu qui m'aime en Dieu, c'est-à-dire, au-dessus de toute imagination humaine et de toute pensée créée; et son véritable culte sera pour moi celui où mon esprit aura rencontré tout ce qu'il cherche et mon cœur tout ce qu'il desire.

SIXIEME DISCOURS

Du culte public, considéré dans ses rapports avec l'existence religieuse, morale et politique de ses ministres.

> Sagesse et Religion ne devroient jamais être séparés. Chez tous les anciens, c'étoient les mêmes professeurs de l'une et de l'autre, philosophes et prêtres. Les choses ne peuvent aller bien, quand il y a divorce entr'elles; quand l'une s'exerce et délaigue l'autre.
> *Charron, les trois vérités. Vérité, I. l. 1, c. 2.*

Il importe à la pureté, à la décence, à la majesté du culte public qu'il soit exercé avec édification, avez zele, avec solemnité.

Il importe aux mœurs publiques de trouver des leçons et des exemples d'une justice et d'une sainteté plus parfaites dans les hommes appellés au service des autels.

Il importe enfin à la liberté des peuples et à l'harmonie des empires qu'il y ait une




classe de citoyens dépositaires de la Religion et de la morale publique, dont l'existence et l'enseignement ne puissent être altérés par aucune autorité humaine.

Un ministere sacerdotal est donc nécessaire à la société pour remplir ces trois grands objets de bonheur public.

1°. Pour que les cérémonies religieuses soient remplies avec zele, avec édification, avec solemnité, il faut des hommes d'élite. Platon auroit choisi les plus gens de bien de sa république. Mais tous les hommes n'ayant ni la même piété, ni les mêmes moyens de persuasion pour l'inspirer à leurs semblables, il faut aux prêtres une vocation spéciale et une pratique habituelle de leurs devoirs, afin que leurs lumieres et leurs vertus n'existent pas seulement pour eux, mais pour les autres, et que leur vie soit profitable à tous les citoyens.

2°. Pour trouver dans les prêtres des exemples d'une justice et d'une sainteté plus éprouvée, il faut une classe d'hommes entiérement dévoués à la Religion et à la

patrie, dont la morale toujours en action soit un bienfait toujours subsistant pour la société et un modele de vertu sans cesse présent à la multitude.

Enfin, pour rendre la Religion et la Morale plus indépendantes de la corruption des cours ou du despotisme populaire, il n'est pas moins utile pour la société d'avoir, dans son sein, une classe d'hommes destinés, par état, à prêcher la même vérité à tous les hommes, à leur faire entendre le même langage de la justice et de la paix.

Mais comme de simples mortels, appellés à une destination si sublime, ne cessent pas, pour cela, d'être des hommes, c'est-à-dire, des êtres foibles et imparfaits jusques dans leur plus haute sagesse et capables de décheoir du faîte même de la sainteté, il ne faut pas séparer de leur institution la possibilité des abus et celle d'une réforme.

Le malheur de notre siecle, c'est d'avoir oublié cette institution premiere du sacerdoce, et d'avoir cru pouvoir la suppléer par des philosophes, des académiciens,



des comédiens et des artistes de tous les genres. Il est vrai que nos philosophes se sont offerts sans façon, pour remplacer les prêtres, et que pour réussir dans cet aveugle projet, il n'est point d'éloges qu'ils ne se soient donnés à eux-mêmes, ni d'infamies dont ils n'aient osé couvrir le ministere sacerdotal, en représentant, à l'envi, tous les prêtres comme des hypocrites et des scélérats qui, sous le masque de la Religion, n'ont cherché qu'à abuser les hommes, et se sont rendus coupables de tous les crimes.

Nous serons plus justes à l'égard des philosophes, et nous ne confondrons pas ceux qui ont honoré ce nom trop fameux, en le faisant servir au progrès des vertus et des connoissances humaines, avec ceux qui ne l'ont usurpé que pour la honte des mœurs et l'entiere corruption de l'esprit public. La mémoire des Socrates et des Platons chez les Grecs, celle des Epitectes et des Marc-Aurelle chez les Romains, des Confucius chez les Chinois, et des Sa-Di chez les Persans, nous sera toujours chere. Nous

distinguerons aussi quelques philosophes parmi les modernes qui, véritables amateurs de la sagesse, n'ont cherché dans les sciences qu'un nouveau moyen de servir Dieu et les hommes. Gloire et honneur immortels à ces heureux talens qui n'ont existé que pour le bonheur de leurs semblables, et dont l'étude unique a été de nous rattacher plus étroitement à la vraie morale, en nous peignant sous des traits plus enchanteurs les délices de la vertu, et sous des traits plus difformes les suites déplorables du vice ; qui n'ont fait aucun nouveau pas vers les secrets de la Nature, sans nous faire admirer, sous de nouveaux rapports; comme Newton, la magnificence et la simplicité des loix conservatrices du monde et la toute-puissance de leur auteur. Partout où nous trouverons cet emploi sublime du talent, nous serons les premiers à lui prodiguer une juste louange; et loin de dédaigner aucune des sciences ou un seul des arts utiles qui embellissent la société et en font le plus bel ornement, il n'est point de récompenses, dont nous ne



jugions digne le philosophe ou l'artiste qui peint si bien la vertu dans ses écrits ou dans ses tableaux, qu'il en fait passer l'enthousiasme dans tous les cœurs et les remplit du saint desir de l'imitation. O que la terre seroit un beau séjour et qu'il seroit heureux de l'habiter, si l'homme savoit se contenter d'user ainsi, pour son propre bonheur, de la portion d'intelligence qu'il a reçue du Ciel, et si, plus docile à la voix d'une vraie philosophie, il ne corrompoit point entre ses mains les dons les plus excellens de la Nature! Alors le législateur travailleroit sans passion comme sans remords à faire des loix justes et équitables pour les peuples; les savans méditeroient sans orgueil comme sans envie des découvertes nouvelles, et ils seroient moins occupés à créer des systêmes contre le Ciel qu'à se rendre digne de ses bienfaits; les beaux arts, chaque jour, reproduits sous mille formes diverses, par l'imagination de l'écrivain ou le pinceau de l'artiste, conserveroient tout l'éclat de leur immortelle fraîcheur. Ils serviroient au plaisir des

hommes sans servir à leur ruine, et l'on pourroit les cultiver sans danger pour son innocence.

Telle est la philosophie estimable dont les principes devroient éclairer l'univers. Les anciens, mieux que nous, connurent le prix de son alliance avec la Religion. Ils choisissoient les mêmes maîtres pour être les instituteurs de la Morale divine et humaine; et l'on ne vit jamais parmi eux les philosophes ennemis des prêtres et les prêtres ennemis des philosophes rompre le pacte auguste et sacré de la Religion et de la Philosophie, très-convaincus, comme dit Charron, que les choses ne peuvent aller bien quand il y a divorce entr'elles, quand l'une s'exerce et dédaigne l'autre; un prêtre ignorant, un savant irréligieux étant deux sortes de monstres dans l'ordre social aussi dangereux et aussi à craindre l'un que l'autre (1).

Or, la philosophie ainsi considérée est d'autant plus nécessaire aux ministres du

(1) Charron, les trois vérités, t. 1, l. 1, c. 2.



culte public, que toute bonne politique leur en confiera de préférence l'enseignement. Toutes les nations marquantes dans l'histoire nous en ont donné l'exemple; par-tout on voit les prêtres les premiers précepteurs des peuples, comme ils furent les premiers inventeurs des sciences, les premiers peres de la morale, les premiers défenseurs des droits de la justice. Mais de ce fait, démontré par l'histoire, ne peut-on pas en conclure la nécessité d'avoir dans l'état une société d'hommes d'élite, pour instruire les citoyens dans la connoissance des mêmes dogmes, dans l'amour des mêmes vertus, dans la pratique des mêmes devoirs. C'est là le vœu d'une politique pleine de raison et de prudence. Plus l'état peut être un, plus il a de force pour résister aux ennemis du dehors et plus il est à l'abri des divisions intérieures; comme rien n'est plus capable de troubler le repos public, de compromettre la liberté de la patrie, de servir les factieux de tous les partis, que la diversité de religion et la variété des sentimens sur la nature des

devoirs. Telle fut la raison politique de l'établissement du College des Prêtres en Egypte, des Mages en Chaldée, des Brames dans l'Inde, des Mandarins dans la Chine, et des Pontifes à Athenes et à Rome; colleges divers dont nous sommes loin de défendre la doctrine sacrée, mais qui jusques dans leurs erreurs, nous paroissent préférables à la confusion de tous les principes, au débordement de toutes les opinions dont nous sommes aujourd'hui les témoins, et qui seront toujours la suite d'une instruction publique, abandonnée au hazard ou délaissée à des maîtres qui, ne tenant leur vocation que d'eux-mêmes, et se croyant les libres interprêtes des loix politiques et des dogmes religieux de leur patrie, ne manqueront pas de les expliquer, chacun à leur maniere, les uns affirmant une vérité, les autres la niant; ceux-ci amis de la Religion, ceux-là prédicateurs zélés de l'athéisme, ce qui amenera nécessairement dans la morale de l'état, si l'état laisse faire, une désorganisation de principes subversive de toute morale.



Les sophistes répondent à ces reproches en accusant les prêtres d'avoir tenu le genre-humain à la lisiere, depuis l'origine des sociétés, de lui avoir caché les trésors de la science, de s'être opposés aux plus sublimes découvertes du génie; enfin d'avoir perpétué sur la terre le regne de l'ignorance et de la superstition. Mais ce reproche est-il donc bien fondé? Les prêtres ont-ils éteint le flambeau des sciences et des arts dans l'univers, eux qui l'y ont rallumé; eux dont l'existence et la gloire semblent liées à celles même des empires, tandis que le siecle des sophistes fut dans tous les temps l'annonce trop certaine de leur décrépitude. Quand ce siecle, dit Raynal, arrive pour un peuple, le moment de sa chûte est arrivé. Il voudroit la retarder en vain (1).

Jettés en effet les yeux sur ces cadavres de villes qui remplissent aujourd'hui

(1) Histoire Philosophique et Politique du Commerce des Européens dans les deux Indes. Art. *Philosophie*, *Tableau de l'Europe*.

tout

tout l'Orient de leur cendres, et qui jadis remplirent tout l'univers du bruit de leur renommée. Si maintenant elles ne sont plus, si elles ont tombé, la plupart avec ignominie, si elles n'offrent plus aux yeux du voyageur attristé que des restes tronqués et informes de leur ancienne splendeur, des débris de temples, de portiques et de lycées, des marbres mutilés, des inscriptions effacées, des tombeaux entr'ouverts et de tristes décombres!..... Calculez les époques de leur histoire, vérifiez les temps, et voyez si ce sont les prêtres qui ont hâté le terme de leur durée, et ramené pour elles les siecles de la barbarie, ou plutôt remarquez, qu'au siecle des sophistes, a succédé chez tous les peuples, le siecle des révolutions; au siecle des révolutions, celui de l'ignorance, celui de l'astrologie judiciaire, de la divination, de la nécromancie, de toutes les erreurs enfin dont l'esprit humain est capable, lorsqu'il n'a plus d'autre guide dans ses études, qu'un scepticisme effrayant et une présomption sans



bornes, qui lui font à-la-fois douter de tout, et lui rendent tout croyable; le mensonge devant être pour un sceptique conséquent, au même niveau que la vérité, et les mysteres les plus absurdes de toutes les sciences occultes, au même rang que les phénomenes les plus ordinaires de la nature (1).

Mais, disent nos modernes publicistes, il ne peut exister des corporations pri-

---

(1) Bailly (Hist. de l'Astronomie ancienne), convient que c'est à la doctrine de l'athéisme que l'astrologie judiciaire a dû sa naissance. — L'auteur du *Systême de la Nature*, ouvrage où l'athéisme est réduit en principes, se montre d'une extrême bonne-foi sur les conséquences que l'on peut en tirer. Comme d'après ces principes, le hasard seul a tout fait, il peut arriver à chaque instant dans le monde une nouvelle série d'êtres. L'auteur suppose donc qu'on lui annonce la formation de quelque monstre extraordinaire, dont la race sera, peut-être, destructive de l'espece humaine. Il n'en est pas étonné. Et pourquoi cela seroit-il impossible, dit-il, puisque tous les possibles sont dans les jets du hasard? — Il n'y a pas, comme on voit, d'absurdité si grande, que l'on ne puisse admettre avec un pareil systême?

vilégiées dans un état libre, et le ministere sacerdotal est une corporation qui n'est pas la moins dangereuse de toutes. — Tel est le langage de la prévention. Ecoutons celui de la raison. Il est faux, d'abord, qu'un état libre ne puisse admettre quelque privilege dans ses prêtres; témoin la Grece, où les républiques ont pris naissance, et qui, d'un commun accord, avoit consenti à accorder une exemption de toute charge publique au college des prêtres de Delphes. Il est faux, en second lieu, qu'une classe de citoyens puisse nuire à la liberté d'un peuple, quand elle n'est distinguée que par la surabondance de ses vertus, et par une suite de devoirs, qui emportent avec eux le dévouement entier de la vie. Platon, qui vivoit à Athenes, qui étoit voisin de Spartes, qui avoit parcouru et étudié toutes les institutions politiques existantes de son temps, devoit s'y entendre; et Platon jetant les fondemens idéals d'une république parfaite, fait de ses prêtres et de ses instituteurs publics de vraies cor-

porations, dont il croit l'existence nécessaire à la prospérité de l'état et au bonheur des peuples. Or, le ministere sacerdotal, ainsi considéré, est le chef-d'œuvre de la politique et de la sagesse humaine. C'est dans ce sens que la patrie peut s'honorer de faire de ses prêtres une classe à part, à l'exemple d'un général d'armée qui, dans les occasions difficiles, compose quelquefois, de l'élite de tous ses bataillons, un corps de réserve, pour l'employer au salut de toute l'armée. C'est dans ce sens, que les ministres du culte public, loin d'être un corps distingué dans l'état par des privileges onéreux au reste des citoyens, ne nous offrent plus qu'un corps de dévoués, digne de toute notre vénération et de tout notre amour, dévoués à l'étude de la religion et de la morale, dévoués à l'instruction du peuple et à la consolation des malheureux, dévoués à tous les genres de bien, et toujours prêts à élever des mains pures vers le ciel, et à l'implorer pour la félicité nationale et celle des fa-

milles...... Et quel sentiment plus digne des sociétés humaines, que ce culte, offert à Dieu par le ministere des prêtres, et qui, dans le temps même où la multitude des citoyens est toute entiere préoccupée des intérêts ordinaires de la vie, ne permet pas à la terre de demeurer un seul instant, sans offrir à son auteur un juste tribut d'adoration et de louanges? Qu'y a-t-il encore de plus désirable pour toutes les nations en général, que de retrouver dans leur sein une classe d'hommes, amie par essence de la paix, au milieu même de la guerre, et dont le vœu constant est d'entretenir parmi tous les peuples les liens de la concorde et du bon voisinage. Comment donc a-t-on pu les rendre personnellement responsables de tous les crimes et de tous les homicides commis au nom de la Divinité, depuis le commencement des sociétés humaines?

Hélas! pour nous prouver qu'ils sont le seul ouvrage d'une politique insidieuse, de la haine implacable des partis, de l'esprit de vengeance et de fureur,



ne suffit-il pas des exemples dont nous avons été les malheureux témoins? Est-ce nos prêtres que nous devons accuser de toutes ces invocations de sang et de carnage qui préparerent autrefois les autels sur lesquels furent immolées les premieres victimes humaines? Est-ce nos prêtres, que nous devons accuser de tous les crimes, de tous les homicides commis en France depuis qu'il n'y a plus de prêtres reconnus par la loi? Juge donc, ô philosophe! des temps anciens par les temps nouveaux; car le résultat des passions délirantes est le même dans tous les temps, et s'il est arrivé que les ministres de la Religion aient été quelquefois les trop fideles exécuteurs de la volonté des tyrans, et que par eux la superstition ait étendu son empire, et l'impiété ses fureurs, c'est qu'au lieu d'être les ministres de Dieu, ils sont devenus ceux d'un parti, d'une faction, ou les esclaves d'un despote.

C'est donc servir réellement et la patrie et l'humanité, que de donner aux mi-

nistres de la Religion une existence indépendante. Le plus grand malheur de notre siecle, c'est d'avoir cru posséder une sagesse supérieure à celle de tous les autres siecles, et d'avoir exclu de sa politique tout ce que la raison universelle et l'expérience des anciens gouvernemens auroit pu lui communiquer de sages réflexions et de conseils utiles. Ainsi nous avons rejetté jusqu'à l'idée d'un pouvoir religieux, ou d'une puissance spirituelle dans l'état, comme contraire à la liberté des peuples, lorsque ce pouvoir est modérateur de sa nature, et n'est établi que pour maintenir la plus parfaite harmonie entre les autres pouvoirs (soit qu'une seule main les réunisse ou qu'ils soient divisés en plusieurs sections), et pour concourir à défendre avec le même dévouement les peuples du despotisme de leurs princes, ou de leurs magistrats, et ceux-ci de l'insubordination des peuples. Ce qui est encore un de ces faits attestés par les annales de l'histoire, et dont l'application à la politique eût paru toute simple



dans un siecle moins prévenu que le nôtre contre la Religion et ses prêtres. Je pourrois, d'abord, citer la résistance passive des prêtres chrétiens aux despotes et aux tyrans du Bas-Empire, lorsque la moitié de l'univers baissoit servilement la tête devant leur sceptre de fer, et que les prêtres étoient les seuls qui connussent les véritables droits de la dignité humaine, et qui osassent les proclamer, au péril même de leur vie; ce que nous avons vu se répéter de nos jours sous la tyrannie de Robespierre. Mais il n'est pas temps encore de parler de ces prêtres, autrefois, peut-être, trop adulés par l'ambition des grands et l'ignorance des peuples, et maintenant trop avilis par le stupide orgueil des sophistes et l'indifférence religieuse de la multitude. Arrêtons-nous donc à d'autres exemples. Ils ne nous manquent point, dans l'histoire même des peuples qui se sont le plus éloignés de la tradition primitive. Quoique le gouvernement monarchique fut établi dans toutes les contrées de l'Inde auxquelles la con-

noissance de l'antiquité s'étendoit, les souverains étoient loin de posséder un pouvoir despotique et absolu. On n'y a découvert à la vérité aucune trace d'assemblée ou de corps public, dont les membres, soit dans leurs propres droits, soit comme représentans de leurs concitoyens, pussent intervenir dans l'établissement des loix ou dans la surveillance de leur exécution. Il existoit cependant parmi ces peuples des restrictions à la puissance royale et un équilibre de pouvoirs, et le savant Robertson les trouve établis dans la différence des castes et dans le principe religieux des Indiens, qui, en confiant les fonctions du gouvernement et l'exércice des armes à la seconde caste, dans laquelle les monarques sont tous pris, a créé au-dessus une caste supérieure, dépositaire des livres sacrés et du ministere sacerdotal, dont les conseils, et même les censures, doivent être reçus avec une soumission respectueuse, et dont les privileges sont la sauve-garde des droits et des pro-



priétés de toutes les autres castes (1).

Je m'abstiendrai de citer en preuve l'histoire des Juifs, mais les sarcasmes de nos sophistes contre ce peuple vraiment extraordinaire, doivent nous rendre son exemple encore plus frappant. Sa ruine étoit jurée par Alexandre, et la subversion de Jérusalem ne devoit pas suffire à la vengeance de ce prince; lorsque le grand-prêtre Juif se présente seul et sans armes avec ses lévites à ce fier conquérant de l'Asie, qui s'incline de respect devant lui, ou plutôt devant le nom de l'Eternel, qu'il portoit inscrit sur son front, et il pardonne à toute la nation en faveur de ses prêtres. Tant que le pouvoir religieux ne fut point violé en Israël, ces mêmes prêtres s'opposerent constamment aux abus de l'autorité dominante, à l'injustice des grands, à la corruption des cours, au déréglement de la multitude. Qui ne connoît le terrible avertissement

(1) Recherches historiques sur la connoissance que les Indiens avoient des Indes, pag. 76.

de Nathan à David, quand après avoir obtenu de ce Roi l'aveu mémorable qu'un homme dont il venoit de lui raconter le crime méritoit la mort, il ose lui dire: c'est vous qui êtes cet homme. Toute l'histoire de la monarchie des Hébreux est remplie de pareils traits. Et s'il fut une époque où cette nation tomba dans le plus profond avilissement, ce fut lorsque la voix de ses prêtres fut étouffée par celle des despotes, et que l'exil, les fers ou la mort eurent changé son sacerdoce en un ministere d'hypocrites, semblables aux Pharisiens, ou en une association d'Athées, semblables aux Saducéens; car tout prêtre qui courbe indignement sa tête sous le joug de la tyrannie, est le plus lâche des esclaves et le plus irréligieux des mortels. Cet homme se jouera sans pudeur de ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré sur la terre. Il n'admettra d'autre loi éternelle que celle de Machiavel, ni d'autre dogme que celui de la nécessité. Dans Rome asservie, il consacrera les passions des hommes par



des fêtes et des solemnités, il brûlera un encens sacrilége sur l'autel des Césars, et il jurera par leur génie. Il appelera Claude et Néron des Dieux, il leur élevera des temples et leur offrira des victimes sur les autels; et dans un autre temps et un autre pays, il accordera sans rougir les honneurs de l'apothéose au plus immoral des hommes, et il se prosternera bassement devant son image; prêtre par-tout également méprisé et par-tout également méprisable.

Mais si le caractere de l'indépendance religieuse est de l'essence même du sacerdoce; certes, je ne suis point surpris de le voir dans tous les temps chéri des gens de bien, et en horreur à ceux qui ne voulurent régner que par le crime. Ainsi, comme parmi les hommes qui respecterent le ministere des prêtres, et qui travaillerent à lui conquérir l'estime et la confiance des nations, l'on peut compter tous les vrais philosophes, et tous les bienfaiteurs magnanimes des peuples; l'on auroit bientôt fait aussi l'énumération de tous les monstres couronnés, et de tous les autres fléaux des

empires, qui marquerent leurs traces sur la terre par celles des pleurs et du sang qu'ils firent couler, et qui voulurent asservir le ministere des prêtres ou le proscrire, quand ils trouverent sur leur pas des ames fermes et courageuses, au-dessus de toutes les craintes et de toutes les espérances.

Loin donc qu'une nation prudente doive se féliciter de voir le pouvoir religieux asservi dans la main de ses ministres sacrés, elle doit plutôt envisager avec effroi la déplorable servitude que l'envahissement de tous les pouvoirs dans les mêmes mains ne sauroit manquer d'introduire dans l'état; considerez en effet l'univers, et comment les peuples ont été conduits au plus dur esclavage? C'est lorsque les potentats de l'Europe et de l'Asie, rois et pontifes en même-temps, ou Consuls et Aruspices, se servirent du culte qu'ils unissoient au sceptre ou aux faisceaux, pour imposer à la crédulité des peuples les loix du despotisme et de la tyrannie; c'est lorsque la même puissance réunit dans ses

mains, comme à Constantinople ou à Ispaham, l'épée et l'encensoir, et qu'elle commande à-la-fois aux armées et aux autels; c'est enfin, lorsque des philosophes ou des législateurs ont osé enseigner aux souverains, et faire accroire aux peuples que la Religion et ses prêtres, et ses temples et ses rites, et ses préceptes divins et sa discipline sacrée, étoient soumis en tout aux loix de la puissance temporelle. Dès-lors, quelle carriere ouverte à un chef populaire, assez habile pour régner sur l'opinion, ou à un prince machiavéliste, dont toute l'ambition seroit celle d'étendre sa puissance......... Qui pourroit empêcher ces deux hommes de gouverner avec un empire plus absolu? La volonté du despotisme est déja toute frayée pour eux, et rien ne sauroit leur prescrire des bornes, ni les empêcher d'asservir les peuples à leur gré; quand à tous leurs autres pouvoirs, ils joindront celui de donner des loix au culte public, et de commander, par là même, aux consciences; c'est-à-dire, au dernier asyle qui

reste à la liberté sur la terre, lorsque tous les autres lui sont ôtés.

Il est une derniere objection contre le ministere des prêtres, sur laquelle nos politiques modernes ont à tort insisté. Si les prêtres, disent-ils, forment une corporation dans l'état, n'est-il pas à craindre qu'ils abusent de leur pouvoir, et que, loin de servir la liberté des peuples, ils le dominent avec plus d'empire? Vaines terreurs, dans un siecle où les bornes du pouvoir religieux sont connues, et ne sauroient plus se confondre.

Tout gouvernement n'a-t-il pas le pouvoir de leur dire : soyez ce que vous êtes, et s'ils refusent, de les y contraindre, d'après les regles établies par leur institution même. Prêcher aux peuples la crainte et l'amour de Dieu, du gouvernement, de la patrie et des loix, instruire les hommes dans la pratique de toutes les vertus, par leurs paroles et leurs exemples, être les instituteurs désintéressés, des pauvres comme des riches, les peres des indigens, les protecteurs et les consolateurs naturels



de tous les malheureux; voilà le ministere des prêtres tel que je l'entends, et tel qu'il faudroit l'inventer pour le bonheur des peuples, s'il n'existoit déja.

C'est donc aux nations, si elles l'ignorent, à le chercher jusqu'aux confins de la terre; et si elles le retrouvent dans leur sein, quoique dégénéré, c'est à elles encore à le réhabiliter dans ses droits et dans sa pureté primitive; car un pareil sacerdoce n'existe point sans moyen de réforme, et il est en tout temps permis aux nations d'y rappeller leurs prêtres.

SEPTIEME DISCOURS.

Du culte public considéré dans ses rapports avec la Tradition primitive.

Il faut croire ces traditions si sûres et si anciennes. *Platon, des loix, liv.* 11.

Si l'homme avoit toujours su se connoître lui-même et se respecter comme l'être par excellence dans cet univers, comme l'être sensible et raisonnable qui seul peut ici bas s'élever à la contemplation de la nature, à l'adoration et à l'amour de la Divinité; l'homme auroit-il jamais eu le barbare courage de décheoir volontairement d'une si belle destinée et de rompre sans retour les liens qui l'unissent à son auteur? auroit-il jamais osé douter des soins à venir d'une Providence suprême qui prévient par de si grands bienfaits son entrée dans la vie, et qui n'a point voulu, sans doute, ouvrir devant lui le sanctuaire de la création



pour l'introduire dans un vaste tombeau, ni l'élever jusqu'au ciel par des pensées immortelles, pour le replonger aussi-tôt dans le même néant d'où elle l'avoit tiré.

Mais qu'est-ce que l'homme? et qui nous instruira de sa génération première? Ce ne sera point la raison abandonnée à elle-même; encore moins la philosophie avec ses différens systêmes. Une raison éclairée suffiroit, sans doute, pour nous convaincre que ce monde-ci n'est point orphelin; que la marche constante et uniforme de la nature ne sauroit être l'effet d'un mouvement aveugle; que ce qui est hazard n'admet ni ordre ni harmonie; que tout ce que la terre et les mers renferment de merveilles et tous ces orbes radieux qui brillent chacun à leur rang dans le superbe empirée, sont l'ouvrage d'un Dieu (1)..... Mais quelle est la véritable place de l'homme au milieu de la création? D'où vient-il, où va-t-il, et quel est le dernier terme de sa destinée? C'est ce que la raison toute

(1) Seneq. de Provid. c. 1.

seule ne sauroit nous apprendre, et la philosophie ne servira qu'à augmenter à cet égard nos incertitudes et nos doutes. Elle nous parle si diversement de la nature de l'homme et de ses rapports avec Dieu, que nous y chercherions en vain ce que nous devons penser et ce que nous devons croire de nôtre origine céleste. L'opinion de chaque philosophe ne ressemble en rien à celle des autres; et parmi les plus sages, il est difficile d'en rencontrer un seul, dont les principes puissent nous satisfaire.

Celui-ci admet une création, mais c'est en admettant la co-éternité de la matiere avec Dieu, c'est-à-dire, que dans ce système ridicule la partie la plus vile des corps partage avec l'être incréé une même durée, et que Dieu n'est plus l'ordonnateur des mondes qu'à la maniere d'un artiste qui façone dans son attelier un bloc de marbre ou une masse d'argile. Celui-là ne veut pas même du secours d'une main divine dans la formation de l'univers. C'est, dit-il, le concours fortuit

des atomes qui a tout fait; c'est la matiere brute et sans intelligence qui a produit l'être intelligent; c'est l'eau, selon Thalés; c'est l'air, selon Diogènes; c'est le feu, d'après Héraclite; ce sont les élémens, s'il faut en croire Empedocle, à qui l'on doit rapporter l'origine du monde. L'un trouve sa premiere fécondation dans la terre et l'eau; l'autre joint aux quatre élémens l'amour qui unit ses parties et la haine qui les sépare.

Demandez ensuite à ces philosophes, qu'est-ce que l'homme? Ils vous répondront:

PYTAGORE. — L'homme présente les mêmes phénomenes et les mêmes contradictions que le monde dont il est l'abrégé.

THALÉS. — Le principe auquel on a donné, de tout temps, le nom d'ame, d'intelligence, est une nature toujours en mouvement.

XENÓCRATES et PYTAGORE. — C'est un nombre qui se meut par lui-même.

ARISTOTE. — C'est un pur esprit qui n'a rien de commun avec le corps.

LE MÊME. — C'est plutôt un air très-subtil, un feu très-actif.

ÉPICURE. — Une flamme émanée du soleil.

PYTAGORE. — Une portion de l'Éther.

HYPONIUS. — Une eau très-légere.

EMPEDOCLE. — Un mêlange de plusieurs élémens.

DÉMOCRITE et LEUCIPPE. — C'est un assemblage d'atomes ignés et sphériques, semblables à ces parties subtiles de matieres qu'on voit s'agiter dans les rayons du soleil.

ARISTOTE. — C'est un être simple.

LE MÊME. — Non, il est composé de plusieurs principes, de plusieurs qualités contraires.

CRITIAS. — C'est un sang qui circule dans nos veines.

EMPEDOCLE. — Cette ame répandue dans tout le corps, elle ne réside que dans le cerveau, que dans le cœur.

UN AUTRE PHILOSOPHE CITÉ PAR PLUTARQUE. — Que dans le diaphragme.

LE CHŒUR DES PHILOSOPHES. — Elle est

éternelle. — Elle périt avec nous. — Non, elle ne périt pas; mais elle anime d'autres corps d'animaux ou de végétaux; — mais elle se réunit à l'ame de l'univers (1).

Telles sont les bornes de la sagesse humaine sur la vraie connoissance de l'homme : des opinions diverses, des sentimens contraires, un fonds inépuisable de folies et d'erreurs, un scepticisme funeste, auquel de nouveaux siecles ne feront qu'ajouter de nouvelles ténebres; voilà tout ce que cette philosophie, si vantée des anciens et des modernes, peut nous offrir de certitude et de lumiere. Or, dans le sein d'une obscurité si profonde, qui pourra nous expliquer notre énigme et celle de l'univers? Qui pourra nous apprendre où est la vérité, au milieu des fables sans nombre dont l'origine des peuples est obscurcie? Ah! sans doute, il faudroit y renoncer à jamais, si toute la religion de l'homme s'étoit bornée, dès le commen-

(1) Voyez les Voyages du jeune Anacharsis, par l'abbé Barthelemy, t. 3, ch. 30, édit. de Paris, in-8°.

cement, à un culte tout intérieur; si toute sa reconnoissance envers le ciel s'étoit renfermée au-dedans de lui-même. Où seroit en effet alors, le moyen d'arriver à une tradition primitive? Où seroit pour nous le témoignage de la piété de nos pères et la preuve des célestes rapports qui ont dû exister dès le commencement entre l'homme et Dieu.

Il est donc nécessaire qu'il existe un culte public sur la terre, où il faut que tout partisan exclusif du culte intérieur en convienne, il n'existe plus aucune certitude dans le monde; toutes les traces d'une croyance primitive demeurent effacées, et cet univers ne nous présente plus que l'image d'une vaste habitation délaissée, où l'homme, enfant du Dieu d'Epicure et de la nuit des temps, a beau élever des mains pures vers le Ciel, il n'est pas sûr d'y trouver une Providence qui puisse jamais exaucer ses vœux.

Mais si l'existence d'un culte public nous rassure contre un tel abandon, la diversité de ce culte, qui semble varier

selon les temps et les pays, ne nous ramenera-t-elle pas aux mêmes doutes de la raison, au même pyrrhonisme de l'incrédulité dont nous avons fait un reproche à la philosophie de notre siecle.

Pour répondre à cette difficulté, il suffit de jetter un rapide coup-d'œil sur les différentes traditions religieuses du monde. Quoique la plupart très-opposées entre elles dans l'exposition des faits et des principes, il est cependant remarquable qu'en ce qu'elles ont de conforme, elles se rapprochent en trois points essentiels qui nous dévoilent plus de la moitié de l'énigme de l'homme; la foi d'un Dieu créateur, rémunérateur et vengeur; un état primitif d'innocence, suivi d'un état de dégénération, et un déluge universel; voilà le fond d'une croyance que je retrouve partout, et qui forme, à proprement parler, la croyance primitive du genre humain. Cette croyance me rappelle une création, et par-là elle confond, en un seul mot, tous les argumens des sceptiques, et elle joint à l'assentiment de ma conscience

le témoignage de tous les siecles de l'histoire, qui m'attestent à l'envi que le monde et tout ce qu'il renferme est l'ouvrage d'un Dieu créateur et conservateur; elle me rappelle un état primitif d'innocence, suivi d'un état de dégénération, et par-là elle m'explique comment l'homme est à chaque instant si différent de lui-même; il est composé de pieces si étranges et si diverses, il est le plus misérable et ensemble le plus orgueilleux de tous les êtres; le roi de la terre et son esclave, l'égal d'un Dieu et celui de la brute, et par-là tous les vains systêmes des philosophes sont heureusement détruits; et si je ne me connois entiérement moi-même, je sais du moins que l'homme, quoique dégénéré, n'est point, comme le vouloient ces philosophes, un nombre, un air très-subtil, une flamme émanée du soleil, une portion de l'Ether, une eau très-légere, un mêlange de plusieurs élémens, un assemblage d'atomes ignés et sphériques, ou toute autre chimere enfantée par l'imagination des sophistes; mais un être cher à la Providence,



dès son origine, et qui occupe une grande place dans l'univers : enfin la tradition de tous les peuples me rappelle un déluge universel ; ce qui forme les trois grandes et mémorables époques du monde naissant et sauvé des eaux, dont l'histoire, quoique diversement racontée, a servi de base à toutes les histoires et à tous les cultes. Mais, ne voit-on pas, quel jour un pareil récit jette sur la première vocation de l'homme sur la terre, et combien il est peu éloigné de se connoître lui-même dans sa source, lorsqu'il tient déjà cette triple clef de l'énigme de la nature ?

Mais, dira-t-on, si, lorsque tous les peuples remontent à une création, à un état d'innocence et de bonheur, et à un déluge universel, ils different si fort dans leur récit et dans les conséquences religieuses et morales qu'ils en tirent ; comment fixer son choix au milieu de cette variété de traditions et de doctrines ? Et à laquelle croire ? Ah ! soyons seulement de bonne foi, et nous saurons aisément distinguer la vérité du mensonge. A laquelle

croire? A celle qui nous apprend à mieux connoître Dieu dans la création, et où se trouve le premier précepte de son adoration et de son amour. A laquelle croire? A celle qui ne se contentera pas de nous dire que nous sommes dégénérés d'un état d'innocence et de bonheur, mais qui nous montrera une Providence pleine de bonté à côté d'une Providence pleine de justice, et l'assurance de la régénération du genre-humain à côté de sa chûte. A laquelle croire enfin? A celle qui a toujours été invariable dans sa doctrine, comme Dieu qui ne change point. Trois caracteres de vérité qui ne sauroient nous tromper, la connoissance primitive de Dieu, la morale la plus conforme à la nature du cœur humain, l'invariabilité de doctrine....... Qu'un seul culte public les réunisse sur la terre : ce culte est le véritable; il est le dépositaire de la tradition divine.

HUITIEME DISCOURS.

Du culte public, considéré dans ses rapports avec l'unité, la prospérité et la durée des empires.

> Excités les peuples à la vertu par le culte public, et rien ne sera capable d'ébranler les fondemens de votre empire. *Morale des Chinois.*

« L'HISTOIRE romaine, dit un politique trop fameux, montre d'un bout » à l'autre combien la Religion est utile » pour commander les armées, pour réunir le peuple, pour maintenir les hommes dans le bien et pour faire rougir » les méchans. S'il étoit question de décider à qui de Romulus ou de Numa » la république est plus redevable, je » crois que Numa l'emporteroit. Où la » Religion regne déja, les vertus mili-

» taires peuvent aisément s'introduire ;
» mais la Religion ne peut s'établir qu'a-
» vec beaucoup de difficultés où il ne
» régne qu'un courage brutal sans aucune
» crainte des Dieux.... Numa ayant trouvé
» un peuple féroce, et voulant l'accou-
» tumer à l'obéissance en le façonnant
» aux arts de la paix, Numa eut recours
» à la Religion comme au soutien le plus
» assuré de la société civile. Il lui fit
» prendre de si profondes racines, que
» pendant plusieurs siecles il n'y eut pas
» de républiques où la crainte des Dieux
» fût plus puissante ; et ce fut sans doute
» cette crainte salutaire qui favorisa les
» plus hautes entreprises, que le sénat
» et les grands hommes de la république
» exécuterent. Examinez toutes les actions
» du peuple romain en général ou de
» chaque citoyen en particulier ; vous
» verrez que les Romains ne craignoient
» pas tant de désobéir aux loix que d'être
» infidelles à leur serment, persuadés que
» la puissance des Dieux surpassoit infi-
» niment celle des hommes. Vous en avez



« des exemples bien remarquables dans
« la personne de Scipion et de Manlius
« Torquatus.

« C'est donc une vérité incontestable, que le soin que prit Numa d'inspirer la crainte des Dieux, fut un des principes les plus constans de la prospérité de la république et du succès de ses entreprises. Car les succès viennent de la fortune (c'est toujours le même politique qui parle) ; mais la fortune est fixée par les bons établissemens, qui sont l'ouvrage de la Religion.

« Il est donc du devoir des princes et des magistrats d'une république, de maintenir dans sa pureté fondamentale, la Religion que l'on y suit. Il leur sera facile d'avoir, par ce moyen, des peuples religieux, et par une conséquence nécessaire de faire régner parmi eux la paix et toutes les vertus. Tout ce qui tend à favoriser la Religion, ils doivent le soutenir, le mettre en vigueur. Ils le doivent d'autant plus, qu'ils ont plus de sagesse et une con-

» noissance plus profonde du cœur hu-
» main.... (1) »

Quel aveu dans Machiavel! et falloit-il rien moins que l'évidence même des principes pour obliger un tel politique à rendre un tel hommage à la nécessité du culte public. Mais où est le vrai philosophe, le législateur sensé, l'écrivain illustre, dont Machiavel n'ait ici copié les sentimens.

Arrêtons-nous aux Grecs! Quelle suite de noms mémorables viennent se placer sous ma plume, quand je cherche dans cette nation de nouvelles preuves de la vérité que je défends; parmi les législateurs, Minos, Solon, Lycurgue, Zaleucus; parmi les philosophes, Pythagore, Socrate, Platon; Xénophon; parmi les orateurs, Démosthene, Isocrate; parmi les historiens, Hérodote, Thucydide; parmi les poëtes, Homere, Euripide, Sophocle. Quoi! j'aurois aussi-tôt fait de citer tout

(1) Machiavel. Réflexions sur la premiere Décad. de Tite-Live. Nouvelle traduction, l. I, ch. XI.

ce qu'il y a eu de grands dans les républiques, dans les monarchies, dans les diverses sortes de gouvernemens, dans tous les pays, dans tous les âges et chez tous les peuples; où jamais il n'exista un seul homme digne du respect et de l'admiration des autres hommes qui ne pensat de même sur le culte public, et qui ne le regardat comme le principe le plus certain de l'unité, de la prospérité et de la durée des empires.

Il n'appartenoit qu'à notre siecle, d'affecter, à cet égard, une opinion contraire à celle de tous les fondateurs des peuples, et de confondre aveuglément la tolérance religieuse avec l'indifférence politique de tous les cultes.

Tout gouvernement, je l'avoue, doit être tolérant pour les consciences; mais il n'en doit pas moins diriger tous ses vœux vers l'unité du culte public, et multiplier ses efforts pour y atteindre. J'entends tous les efforts qui se bornent aux moyens de protection et de faveur; ce qui suppose l'existence et la nécessité d'une Religion

vers

vers laquelle la constitution d'un pays doit ramener insensiblement tous les esprits et tous les cœurs. Loin d'être utile aux états, la tolérance, sans cette mesure politique, en seroit le fléau le plus funeste. Quelle étrange variété de croyance n'en résulteroit-il pas, et quelle confusion dans les principes? Se fait-on l'idée d'une société où chaque membre auroit le droit de monter sur un tréteau pour y prêcher aux peuples une religion nouvelle; où tout sectaire auroit le privilege de faire des prosélytes, où tout ambitieux pourroit être tenté de devenir chef de secte, où avec de l'éloquence et de l'argent on seroit assuré de faire des disciples et des dupes, où l'un admettroit une morale que l'autre rejetteroit, où celui-ci éleveroit un temple que celui-là bientôt renverseroit, où l'on verroit la même vertu ici honorée et là proscrite, et où le peuple, au milieu de tant de doctrines contraires, ne sachant plus à qui donner sa foi, finiroit par se trouver toujours à la merci du plus intrigant?......

Ne vous y trompez pas, lecteur; si la tolérance exclut un culte national, et qu'elle permette à tout citoyen de dogmatiser au gré de son imagination, ou de s'abstenir de tout culte, ce n'est ni le bien de l'humanité qui la fait agir, ni le zele d'une Religion plus pure, c'est la tolérance de l'irréligion et de l'athéisme, dont l'effet immédiat sur les peuples sera de les corrompre dans leur croyance et dans leurs mœurs, en les rendant indifférens à toutes les vertus, ainsi qu'à tous les cultes.

Mais, dit-on, si le gouvernement trouve plusieurs cultes pré-établis, comme en Suisse, en Angleterre et dans les treize Etats de la Confédération Américaine, le défaut d'unité religieuse sera-t-il un obstacle à la parfaite unité du corps politique? Je répondrai qu'oui. Remarquez, en effet, que la Suisse s'est naturellement divisée en cantons catholiques et en cantons protestans, si disparates d'opinions, que l'on ne peut passer de l'église de Bâle à celle de Fribourg sans voir ses biens confisqués, dans la premiere de ces deux villes, et

son nom rayé de la liste des citoyens. L'Angleterre ne cesse point de manifester ses craintes sur les cultes dissidens, depuis que, sous Henri VIII, elle s'est séparée du culte de l'unité. Quant aux treize Etats Américains, comme ils ne forment encore qu'un peuple récent, ils ne peuvent nous servir d'exemple, et nous indiquer l'avenir qu'une pareille diversité de croyance leur prépare. Mais comment les empires, qui sont composés d'intérêts si divers, qui nourrissent dans leur sein tant d'hommes de mœurs et de passions si contraires, entretiendroient-ils parmi les citoyens une constante harmonie au milieu d'une entiere diversité de culte, lorsque cette diversité ne peut se trouver dans une seule famille sans en diminuer les jouissances, sans en affoiblir les plus doux rapports, sans en troubler l'ordre, l'union et la paix ?

Si donc un législateur trouve plusieurs cultes pré-existans dans l'état, que fera-t-il pour en consolider les loix ? Ne pouvant établir un accord parfait dans la Religion,



pas d'être roi. Ses ordonnances n'auront pas de durée. Ne retire pas ton cou de dessous le joug de Dieu, ajoute le même sage, dans ses avis aux monarques, et tu trouveras des peuples fideles, et le Ciel ne cessera pas d'être ton protecteur et ton ami. N'éleve en dignité que les gens d'une piété éclairée, les seuls qui puissent rendre un état vraiment prospere, les seuls qui soient dignes d'être choisis pour les architectes des loix et les réformateurs des abus »...

Ouvrez les annales de l'histoire, vous y trouverez des exemples sans nombre de ces grandes et importantes vérités. Les Romains ne furent jamais si heureux ni si paisibles que sous le pieux Numa; les Crétois que sous le juste Minos; les Chinois, que sous les Empereurs qui imiterent la religion de Fo-Hi; et nous voyons qu'un des empires les plus stables de l'antiquité fut celui des Molosses, où les chefs, de pere en fils, au rapport de Plutarque, furent fideles, pendant neuf siecles, à la religion de leurs peres, où le gouvernant et

les gouvernés s'engageoient par un serment mutuel prononcé en face des autels ; l'un de commander suivant les loix, les autres de lui demeurer soumis, conformément à ces loix. Cette mesure de la durée des empires et de leur prospérité ne trompe point. Ainsi, vous reconnoîtrez deux époques bien différentes dans les annales de Rome à ces deux traits mémorables. L'un est la conduite de ses soldats après la prise de Veïes. Les vainqueurs pénètrent dans le temple de Junon au milieu d'un religieux silence. Ces braves, au-dessus de toutes les craintes dans les combats, ne touchent qu'en tremblant à la statue de la déesse. Veïes est détruite ; mais le culte de Junon ne l'est point. Il est transporté à Rome par ordre du Sénat, et tout ce qui peut appartenir à ce culte devient inviolable, comme le patrimoine même des Dieux. C'est ici l'époque des bonnes mœurs chez les Romains, et le commencement de leurs longs triomphes. Le second trait est celui des soldats d'Auguste, qui, dans une occasion semblable, loin de respecter le



temple des Dieux, ne respecterent pas mêmes leurs statues, qu'ils précipiterent de leurs autels, pour s'en partager les dépouilles. Ce qui fit sourire l'Empereur, dit l'histoire, quand un de ses vétérans, dont il avoit été par hasard le convive, lui apprit agréablement, qu'il venoit de dîner aux frais d'une des jambes de la déesse Anaïtis. C'est ici l'époque de la plus profonde corruption des Romains, et le commencement de leur humiliante servitude. Car cet Auguste, qui sourioit au dépouillement des temples, étoit Auguste le triumvir, le Robespierre des Romains, le même général, qui déportoit, par un simple décret, les tranquilles habitans de la Pouille, pour faire de leurs héritages celui de ses vétérans, comme Virgile, dont le pere avoit été seul excepté de la loi, l'a si bien chanté dans ses églogues. Ainsi, par-tout l'époque la plus brillante d'un peuple, fut celle où ses Princes, où ses Magistrats, réunirent aux lumieres d'une raison droite et saine, les vertus d'une piété douce et

pure ; et par-tout l'époque la plus désastreuse d'une nation, fut celle où l'impiété triompha dans ses chefs. Le dernier Roi des Assyriens fut l'impie Baltasar. Ce Roi d'Israël, qui, dans un temps de famine, où ses peuples n'avoient pas de pain pour se nourrir, n'étoit travaillé que d'une seule sollicitude, celle de fournir à la nourriture de ses chevaux ; ce Roi étoit sans Religion et sans Dieu, dit l'histoire, comme il étoit sans entrailles. Ce Phalaris, qui avoit fait construire un bœuf d'airain, dans lequel il se plaisoit à renfermer des victimes humaines et à les consumer par le feu ; cet exécrable tyran, étoit un monstre d'impiété, en même-temps que de cruauté ; et ce Robespierre, dont la tyrannie n'a pas d'exemple dans l'univers ; ce Robespierre, qui a couvert la France de deuil et de larmes, fait lui-même cet aveu, qu'il fut « un assez mauvais catholique dès le college » (1), c'est-à-dire, que l'irréligion fut le seul culte de

(1) Dans un de ses derniers discours aux jacobins.

son enfance; comme l'athéisme fut sa seule croyance dans l'âge des passions.

Il suit de tout ce que nous venons de dire plusieurs règles fondamentales dans le gouvernement des empires, que nous avons à peine le temps d'indiquer d'une manière sommaire; mais comme elles tiennent au salut même des empires, nous laissons aux sages le soin d'y ajouter leurs propres réflexions.

Premiere regle.

L'unité religieuse est le premier des biens pour les empires. Elle simplifie et facilite tous les ressorts de l'administration. Elle perpétue entre les citoyens les sentimens de l'estime et de l'amitié; elle est l'harmonie morale par excellence, et en rassurant le gouvernement sur les principes de chaque citoyen et chaque citoyen sur les principes du gouvernement; elle est le plus ferme soutien de la concorde, de la paix et de la bonne intelligence entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent. Delà tout gouverne-

ment doit tendre à l'unité religieuse, ou s'en rapprocher, le plus qu'il est en son pouvoir.

Deuxieme regle.

Quand cette unité est établie dans un état, vouloir la lui ravir, c'est se rendre coupable du plus grand des crimes. Considérés les suites déplorables d'un tel attentat. Que de victimes de la guerre et de la fureur des partis eût épargné à la France la punition du premier sectaire qui osa venir troubler, il y a deux siecles, l'unité religieuse de cet empire !.... Delà le Code des Gentoux fait un devoir pressant au magistrat de punir les hommes de mauvais principes, qu'il met au même rang que les adulteres et les assassins. Si le magistrat, ajoute ce Code, remplit avec fidélité ce devoir, s'il fait déporter avec la même diligence ceux qui veulent avilir le culte public, et ceux qui veulent le déshonorer lui-même, il est sûr d'améliorer l'état, de le rendre prospere, et de parvenir au faîte du bonheur.

Troisieme regle.

Tout homme de bien n'en a pas moins le droit, pour cela, de s'élever avec force contre les abus politiques ou religieux. Depuis près de trois mille ans que l'empire de la Chine subsiste ; les lettrés Chinois sont en possession d'avertir le gouvernement de ses torts, privilege dont ils se sont souvent acquittés au péril de leur vie, mais toujours avec un respect inviolable pour le culte établi, la personne de leurs chefs et les loix fondamentales de l'état.

Quatrième regle.

Il n'étoit plus temps de révoquer l'édit de Nantes quand il eut été une fois accordé, et lorsqu'il fut accordé, il n'étoit déja plus temps de le refuser. En fait d'innovation religieuse, il faut l'empêcher dans l'origine, par tous les moyens de force et de persuasion qui sont au pouvoir d'un bon gouvernement ; mais quand

une partie des citoyens les a adoptées ; il ne reste plus au législateur que la seule voie de la persuasion, pour les ramener à l'unité ; on peut y ajouter celle de l'honneur et des récompenses, jamais celle des menaces, encore moins celle des châtimens, qui conduiroient à une fin opposée.

Cinquieme regle.

Tout changement religieux doit être l'ouvrage du temps et de l'instruction. Jamais la foi d'un peuple ne s'est commandée à volonté, et lorsqu'il s'agit de toucher aux principes fondamentaux de son culte, voulut-on éclairer ses superstitions, comme fit autrefois Constantin vis-à-vis des Romains, il faut se hâter lentement, dans la crainte de n'attaquer en lui le fondement même de toute croyance.

Sixieme regle.

Tout changement soudain à cet égard,

produiroit des effets très-funestes au repos et au bonheur des empires. Le premier seroit d'ôter à la Religion et aux Loix ce caractere de solidité et de durée qui leur est nécessaire, pour commander aux peuples l'obéissance et le respect; le second seroit de mettre l'arbitraire à la place de la loi, et de faire accroire à ce même peuple que la Religion n'est point inviolable. Pour mieux comprendre ce discours, il ne faut pas oublier que chaque peuple a une religion pré-existante, et que chaque religion, fût-elle fausse, est fondée sur la croyance des oracles divins ou prétendus divins.

Si donc, on vouloit enlever un peuple, malgré lui, à sa propre religion pour lui en donner une autre, on violeroit en sa conscience le plus saint des traités; on détruiroit dans son esprit le lien qui l'unit à Dieu et aux hommes, et en le rendant parjure à ses sermens, on détruiroit en lui la religion même du serment, c'est-à-dire, que l'on renverseroit pour ce peuple toutes les bases de la morale, tous les principes

essentiels à la stabilité des empires. « On perd la vénération pour les loix, dit Bossuet, quand on les voit si souvent changer; c'est alors que les nations semblent chanceler, comme troublées et prises de vin; l'esprit de vertige les possede, et leur chûte est inévitable, parce que les peuples ont violé les loix, changé le droit public et rompu les pactes les plus solemnels. C'est l'état d'un malade inquiet qui ne sait quelle position se donner. — Je hais deux nations, dit le sage fils de Sirac, et la troisieme n'est pas une nation, c'est le peuple insensé qui demeure dans Sichem, c'est-à-dire, le peuple de Samarie, qui ayant renversé l'ordre, oublié la loi, établi une religion et une loi arbitraire, ne mérite même pas le nom de peuple (1) ».

On tombe dans cet état quand les loix sont variables et sans consistance, c'est-à-dire, quand elles cessent d'être loix.

(1) Polit. Sac., t. 1, prop. 7.

Septieme regle.

Lorsque la Religion établie peut opérer le bien de l'état et celui des peuples qui en est inséparable, vouloir en modifier ou en changer les principes, c'est vouloir trahir évidemment les intérêts du gouvernement; et employer pour réussir les moyens de la contrainte, c'est se montrer persécuteurs et cruels à pure perte. Une nouvelle législation, qui s'annonceroit à de pareils traits, occasionneroit de grands maux, mais elle ne dureroit pas. Elle ressembleroit à ces météores terribles qui, par-tout où ils passent, portent avec eux la dévastation et la mort; mais elle ne seroit pas de plus longue durée.

Huitieme regle.

Le Souverain qui se féliciteroit d'être tout-puissant contre la Religion, se féliciteroit d'être tout-puissant contre lui-même.

Salomon

Salomon au milieu de sa toute-puissance, ne négligea point impunément pour ses successeurs le culte de ses pères. Le premier Roi d'Israël, qui, par une fausse politique, admit indistinctement tous les cultes dans ses états, prépara la chûte de son empire, et arracha la couronne de dessus la tête de ses enfans. Et quels siecles de guerres et de révolutions ne suivirent pas les innovations religieuses de Henri VIII en Angleterre !

Neuvieme regle.

Tout législateur qui voudra séparer la Religion de ses loix, rendra ses loix aussi mouvantes que les passions humaines. Il aura beau préconiser lui-même son ouvrage, et en décorer le frontispice par des préliminaires éloquens. Cet ouvrage ne sera jamais, dans sa vaine structure, que la triste ressemblance de ces anciens temples d'Égypte, dont le frontispice, chargé d'hyéroglyphes, attiroit les yeux des passans, par l'éclat extérieur d'une

grandeur trompeuse, et ne leur offroit au-dedans, d'autre image de la Divinité, que la tête d'un chien, d'un chat, d'un poireau, d'un ibis ou d'un reptile.

Dixieme regle.

La Religion étant la sûreté la plus grande qui puisse exister entre les hommes, tout gouvernement a droit d'exiger de chaque citoyen qu'il soit soumis à une religion connue, dont les principes publics servent de regle et de mesure à la confiance que l'on doit prendre en ses sermens, et assurent l'état de la fidélité individuelle de ses membres, par ce que les hommes jugent de plus souverain, de plus stable, et qui seul se fait sentir à la conscience (1).

---

(1) Tout homme sans religion, est un homme dont la parole n'a point de caution assurée, et dont le serment est insolvable. -- Il étoit profondément convaincu de cette vérité, le feu roi de Prusse, lorsqu'obligé de recruter ses troupes de soldats de toute religion, il exigeoit que chacun d'eux suivit exactement celle qu'il avoit adoptée. Tous les dimanches les

Onzieme regle.

Delà l'athéisme doit être proscrit dans un état comme un crime anti-social, et sa manifestation punie comme un crime contre nature, qui tend à dissoudre tous les liens qui unissent les hommes entr'eux, et les attachent à une commune patrie. Athenes nous en a donné l'exemple dans la proscription d'Anaxagore.

Conclusion de tout ce discours.

Si l'on demande à présent, quel est le culte public qui convient le mieux à chaque gouvernement en particulier? Le plus propre, dirons-nous, à seconder tous les bienfaits d'une bonne législation; celui dont tous les principes conviennent également à ceux d'une constitution sage et éclairée, et s'unissent à elle sans se confon-

officiers rassembloient les soldats à la parade, sur les onze heures du matin, et les conduisoient en ordre par des détachemens particuliers, luthériens, calvinistes, catholiques, chacun à leur église, pour y assister au service divin.

dre; et enfin, comme la durée est le premier vœu de tous les gouvernemens, il s'ensuit que si des législateurs avoient à choisir une religion pour l'unir à leurs loix, ils devroient s'arrêter à celle dont l'existence seroit la plus éprouvée, et dont les caractères plus augustes, serviroient à l'étayer d'un immortel support. Si donc il existe sur la terre une religion plus ancienne que tous les gouvernemens, et dont les principes invariables, en s'adaptant à toutes les constitutions en général, puissent convenir de même à toutes les constitutions en particulier, c'est là, sans doute, la Religion à laquelle tout gouvernement doit chercher à s'unir d'une manière plus intime, s'il veut assurer son unité, sa prospérité et sa durée, sur une base immortelle.

NEUVIEME DISCOURS.

Du culte public, considéré dans ses rapports avec la vraie philosophie et le vrai bonheur.

In eo solo, summa rerum, et omnis beatæ vitæ ratio consistit. *Lactanct. de vero cultu. Q. 1.*

Les philosophes modernes ont pris le change sur la nature de la vraie philosophie, quand ils ont voulu lui supposer une origine différente de la vraie Religion; quand ils ont osé dire, qu'il n'y avoit rien de commun entre l'homme religieux et le Sage, et qu'il suffisoit aux mortels d'une raison éclairée, pour les conduire dans les routes périlleuses de la vie. Mais qu'est-ce qu'une raison éclairée qui rejette tous les cultes avec le même mépris, et qui confond, sans pudeur, l'hommage religieux, rendu par

les Egyptiens, à un reptile, avec l'hommage que doivent à Dieu tous les êtres intelligens? Non, ce n'est point ainsi que la vraie sagesse nous instruit; ce n'est pas sur l'opinion d'un jour ni sur celle d'un pays ou d'un siecle, qu'elle regle ses maximes; sa croyance ne tient ni à l'école d'Aristippe, ni à celle d'Epicure; mais indépendante de tous les pays, de tous les siecles, de tous les préjugés, c'est sur la conscience même du genre humain qu'elle fonde son empire.

O vous donc qui aspirez à la gloire du sage, ayez avant tout le noble courage de secouer le joug funeste de l'exemple, et de vous élever au-dessus des applaudissemens prodigués hier ou aujourd'hui à l'opinion du jour. Osez penser d'après vous-même et d'après ce qui paroît également bon et digne de louanges à toutes les consciences, et puis dites-nous si les vœux d'une vraie philosophie n'ont pas été, dans tous les temps, que la vérité fut accessible à tous les hommes, que l'instruction morale fut à la portée de

tous les esprits, et que la connoissance de Dieu, son adoration et son amour, fissent incessamment de nouveaux progrès sur la terre ? Mais est-il aucun de ces vœux qui ne suppose l'existence d'un culte public ?

Des philosophes, je le sais, nous assurent qu'il suffit pour arriver à la connoissance de Dieu, de la seule contemplation des merveilles de la nature, et ils en concluent dans leur orgueil, qu'ils n'ont pas besoin de fléchir le genoux sur le pavé d'un temple pour apprendre les regles de la sagesse. Mais en accordant à ces philosophes le rare privilege de pouvoir s'élever jusqu'à cette hauteur de sentimens et de pensées par l'ascendant seul du génie, croient-ils donc le génie si commun sur la terre, qu'on doive le prendre pour la mesure ordinaire de ses jugemens ? La multitude n'est-elle pas composée d'esprits bornés et grossiers, qui n'ont ni le loisir, ni le talent de penser, et qui sont incapables de s'élever jusqu'à l'idée claire et distincte d'une premiere cause ? Recon-

noissez ici, lecteur, un des avantages les plus précieux du culte public. Il n'admet qu'une seule vérité pour tous les hommes, riches et pauvres, savans et ignorans; il les égale tous devant Dieu et la vertu. La morale de ces philosophes admet nécessairement plusieurs vérités, les unes bonnes à dire, les autres bonnes à taire; plusieurs genres d'instructions, les uns pour les lettrés, les autres pour les illitérés. Ainsi, feignant de servir la cause du genre humain, elle fait des seuls philosophes les êtres SUPÉRIEURS de la nature, et condamnant à une infériorité marquée tout le reste des mortels, elle se soucie fort peu quelle vérité les éclaire, ou quelle superstition les abuse.

Mais les philosophes eux-mêmes, et je parle des plus habiles, ont-ils d'ailleurs fait de si grands progrès dans la science divine, ont-ils connu l'Être-Suprême sous ses vrais attributs, lorsqu'ils n'ont point eu la vraie religion pour guide?

Ce qui nous reste de leurs écrits, nous prouve le contraire. Celui d'entr'eux qui

a le mieux parlé du souverain bien, est celui qui a le mieux senti son incapacité pour le définir et le comprendre. Platon a desiré que le Ciel même vint instruire la terre de son auteur, et lui dévoiler l'énigme de l'homme. Demandez ensuite à tous les philosophes ce que c'est que Dieu? Ils vous répondront:

DIOGENE. C'est une matiere très-déliée.

ANAXIMANDRE. C'est l'air.

PYTHAGORE. C'est un feu doué d'intelligence.

ARISTOTE. C'est le monde.

THALES. Non, c'est l'ame du monde, auquel il est uni, comme l'ame l'est au corps.

XÉNOPHANTE. Il est principe unique.

SOCRATE. Il l'est du bien, la matiere l'est du mal.

LE MÊME. Tout se fait par ses ordres et sous ses yeux.

LE MÊME. Tout se fait par des agens subalternes, etc.

Ajoutez à ces définitions incertaines toutes les rêveries des Epicuriens, tout

le scepticisme des Académiciens, toutes les impertinences de nos sophistes modernes, toutes les erreurs enfin des différens systêmes, avec les variations de leurs auteurs; et dites-nous si le culte public est moins nécessaire au savant qu'à l'ignorant, pour fixer l'inconstance de sa foi, et lui commander, au lieu de vains argumens sur la nature de Dieu, son adoration et son amour?

Mais le sage, dit-on, peut-il, sans décheoir de sa dignité d'être pensant, s'humilier jusqu'au culte des formules et des rites? Oui, si l'esprit même de la Religion les vivifie; car loin alors d'abaisser l'homme, loin de le dégrader dans aucune de ses perfections naturelles; ces rites, ces formules, que méprise un sot orgueil, déifiées en quelque sorte par la sublimité de leurs motifs, sont autant de témoignages de sa véritable grandeur et autant d'expressions muettes et significatives de son adoration sans bornes envers le premier auteur de tous ses biens, et le souverain dépositaire de toutes ses espé-

rances? Pourquoi donc le sage refuseroit-il de s'y soumettre? Pourquoi dédaigneroit-il de s'incliner avec la multitude devant l'être des êtres, lorsqu'il ne rougit pas de s'incliner de respect devant un simple mortel? Certes, si c'étoit là décheoir, qu'il seroit beau de décheoir ainsi avec le génie de tous les sages, dont la nature humaine se glorifie, et qui croient s'honorer eux-mêmes, en rendant à la Divinité l'hommage public de leur culte.

Et maintenant, si nous avons démontré dans toute la suite de ces discours, que la vraie religion et la vraie philosophie sont sœurs, et que toutes deux filles du ciel, elles ont été données aux hommes pour les instruire dans la même vérité et la même justice; nous avons déja prouvé que le culte public est inséparable de leur bonheur, et que toute philosophie qui s'en éloigne n'est propre qu'à les rendre malheureux et coupables sans espoir. Mais comme les sophistes prétendent nous instruire dans de nouveaux

moyens d'être heureux, en nous rendant étrangers à tous les cultes; comme ils assurent que c'est nous soustraire à des liens fâcheux et imposteurs, et nous régénérer dans toute la liberté et toute l'indépendance de notre nature, que de nous éloigner de tout devoir envers Dieu; ne craignons pas de donner à nos principes un dernier développement, et fixons d'abord la juste idée que nous devons nous faire du bonheur.

Parmi les hommes, les uns le placent dans les plaisirs des sens, les autres dans les plaisirs de l'esprit; ceux-ci dans les richesses et dans les grandeurs, ceux là dans le crédit populaire ou dans la faveur des cours, quelques-uns dans une longue vie, plusieurs dans le mot vague de la fortune, presque tous dans les biens périssables de la vie. Or, il est aisé de voir que ce n'est point là le vrai bonheur.

Les plaisirs des sens sont si fugitifs; et ils laissent après eux un si grand vuide, une si longue absence du bonheur, que

cette seule idée suffit pour en empoisonner l'existence. D'ailleurs, ces plaisirs, lorsqu'ils sont attendus, deviennent impatience, et souvent colere et fureur; et lorsqu'ils existent, ils fatiguent bientôt, où ils se changent en ivresse et en emportement.

Les plaisirs de l'esprit sont plus dignes de l'homme; mais ils ne sont pas exempts de peines et d'inquiétudes. Hélas! ils ne résistent point à un simple mal de tête! Comment résisteroient-ils aux grands revers? Plus de quatre cents définitions du bonheur, que l'on a comptées dans les livres des philosophes, nous apprennent assez que ces plaisirs ont leur inconstance; et que tel se vante d'y trouver les vrais moyens d'être heureux, qui n'y trouve souvent qu'une occasion de douter du bonheur même.

Les richesses et les grandeurs ont-elles plus de quoi nous satisfaire? Si elles nous procurent de nouvelles jouissances, ne nous créent-elles pas de nouveaux besoins? Et, sans parler de l'adversité qui les suit,

moyens d'être heureux, en nous rendant étrangers à tous les cultes; comme ils assurent que c'est nous soustraire à des liens fâcheux et imposteurs, et nous régénérer dans toute la liberté et toute l'indépendance de notre nature, que de nous éloigner de tout devoir envers Dieu; ne craignons pas de donner à nos principes un dernier développement, et fixons d'abord la juste idée que nous devons nous faire du bonheur.

Parmi les hommes, les uns le placent dans les plaisirs des sens, les autres dans les plaisirs de l'esprit; ceux-ci dans les richesses et dans les grandeurs, ceux là dans le crédit populaire ou dans la faveur des cours, quelques-uns dans une longue vie, plusieurs dans le mot vague de la fortune, presque tous dans les biens périssables de la vie. Or, il est aisé de voir que ce n'est point là le vrai bonheur.

Les plaisirs des sens sont si fugitifs; et ils laissent après eux un si grand vuide; une si longue absence du bonheur, que

cette seule idée suffit pour en empoisonner l'existence. D'ailleurs, ces plaisirs, lorsqu'ils sont attendus, deviennent impatience, et souvent colere et fureur; et lorsqu'ils existent, ils fatiguent bientôt, où ils se changent en ivresse et en emportement.

Les plaisirs de l'esprit sont plus dignes de l'homme; mais ils ne sont pas exempts de peines et d'inquiétudes. Hélas! ils ne résistent point à un simple mal de tête! Comment résisteroient-ils aux grands revers? Plus de quatre cents définitions du bonheur, que l'on a comptées dans les livres des philosophes, nous apprennent assez que ces plaisirs ont leur inconstance; et que tel se vante d'y trouver les vrais moyens d'être heureux, qui n'y trouve souvent qu'une occasion de douter du bonheur même.

Les richesses et les grandeurs ont-elles plus de quoi nous satisfaire? Si elles nous procurent de nouvelles jouissances, ne nous créent-elles pas de nouveaux besoins? Et, sans parler de l'adversité qui les suit,

ne faut-il pas, tôt ou tard, si elles ne quittent l'homme, que l'homme les quitte? Le crédit populaire ou la faveur des Cours sont sujets à trop de variations et trop aveuglément distribués pour nous rendre heureux de leur possession. Ils ne s'acquierent pas sans tourment, ils ne se conservent pas sans inquiétude, ils ne se perdent pas sans laisser après eux de profondes douleurs.

Pour ce qui est d'une longue vie, elle ne vaut pas la peine d'être desirée; et l'homme le plus heureux, s'il prolonge ses jours, finit par devenir un objet de pitié aux yeux même de ses propres enfans. Et quant à ce mot vague de FORTUNE, qui abuse la plupart des mortels, il est tellement lié à celui de SORT, de HAZARD et d'AVEUGLE DESTIN, qu'on ne peut ainsi nommer le bonheur sans l'avouer sujet à l'INFORTUNE. Il en est de même de tous les biens périssables; si un seul homme les réunissoit tous sur la terre, en seroit-il plus heureux, lorsqu'il seroit à chaque instant à la veille de tout perdre?

« Et ne croyez pas que la philosophie sans la Religion puisse suppléer à cette absence du vrai bonheur : une telle philosophie seroit nécessairement pleine de doute et d'incertitude. Or, le doute dans le dogme, et l'incertitude dans la morale s'accordent mal avec les moyens d'être heureux. Le bonheur veut être senti, mais sur-tout il veut être cru ; et le sceptique le réduit en problême.

Où chercher donc le vrai bonheur, si ce n'est dans la possession d'un bien infini en bonté, en grandeur, en toute puissance, en durée, infini, comme le desirent nos cœurs, dans chacune de ses perfections ; d'un bien qui ne puisse nous être ôté par les revers qui ne dépende ni des hommes, ni des choses, qui brave la fureur des méchans, qui soit à l'abri de leurs coups, qui survive à la déportation, aux fers, à la mort même. Or, il n'y a que la vraie religion qui puisse conduire l'homme à ce souverain bien, en établissant entre ses desirs, ses actions et ses espérances, une parfaite harmonie, en com-

muniquant à ses disciples cette certitude des promesses divines, si propres à les rassurer contre tous les accidens de la vie, et à leur faire goûter en paix toutes les délices de la vertu. Il n'est point en effet pour l'homme religieux de maux que la piété n'allége, point de peines qu'elle n'adoucisse, point d'adversités qu'elle ne console. Mais si elle répare ainsi les torts de la nature, combien elle augmente en nous le sentiment de ses jouissances; combien elle ajoute de prix à nos unions les plus douces, et qu'elle perspective de bonheur elle nous découvre dans la vie à venir!

On oppose la gêne et la sorte de continuité de ses devoirs. On les dit contraires à la liberté, à la félicité? « Mais, qu'est-ce donc qu'être libres (1)? Pouvoir vivre comme on veut. Or, quelqu'un vit-il comme il veut, si ce n'est un homme guidé par la raison, qui se plaît à son devoir, qui a son plan de vie fait avec

(1) Ciceron Tuscul. 4-6.

réflexion,

réflexion, qui obéit aux loix, non par crainte, mais par soumission et avec respect, parce qu'il sait que le salut en dépend; qui ne dit rien, ne fait rien, n'entreprend rien que de conforme à la justice et à la vérité, sans qu'aucun motif humain puisse l'engager à agir contre sa conscience. « Mais si telle est la vraie liberté, en serai-je moins libre, lorsque ma vie se trouvera réglée par le culte public dans la plus sainte de mes actions. N'est-il pas naturel que le fils de famille soit traité différemment du fils de l'esclave, et si ma gloire et mon bonheur sont d'appartenir à Dieu comme un fils à son pere, dois-je regarder comme une tâche laborieuse et pénible les devoirs de son culte? »

Mais quoi! les mêmes devoirs qui unissent la terre au ciel, n'embellissent-ils pas ce séjour périssable? Ne répandent-ils pas sur toute la vie de l'homme juste une paix et une sérénité que l'on chercheroit vainement dans la vie de l'homme dissipé et dans la sécheresse de son cœur égoïste sur lequel, comme sur les montagnes de

Gelboë, la rosée du ciel ne tombe point? Certes! voilà l'homme malheureux, voilà l'homme véritablement esclave, et dont l'ame errante et comme sans domicile dans l'univers ne sait où se reposer. Mais à l'école de la Divinité peut-on cesser d'être libre et heureux? Et pourquoi le vrai sage sépareroit-il l'amour de ses devoirs de celui de son culte? Pourquoi se priveroit-il du plaisir céleste d'associer la pensée divine à chacune de ses actions! Pourquoi ôteroit-il de ses journées l'acte de consécration à son auteur qui en ennoblit tout le cours, et de ses années, ces fêtes et ces solemnités qui en publient les immortels rapports? Pourquoi chercheroit-il une morale plus propre à faire des heureux que celle qui communique plus souvent avec le principe et la fin de tout bien? Le vrai sage est content de son choix. Il est content de ses espérances, il en est content pour lui et pour les siens. La Religion est utile à tout. Elle perpétue dans ses disciples l'esprit d'ordre, d'intelligence et de conseil, et rien n'est plus admirable ni

plus digne d'envie au milieu de ce siecle pervers que l'image d'une famille où elle a conservé tout son empire. C'est là que vous trouverez la simplicité des mœurs antiques, la vigilance des peres, le dévouement des enfans, l'amour des freres, le mépris des fausses joies, les plaisirs purs et innocens, la modération dans la sagesse, la vertu toujours en action; c'est là que vous verrez les parens environnés du respect de leurs enfans, comme l'olivier environné de ses jeunes provins, vous présenter le plus touchant spectacle de la nature, celui d'une famille entiere réunie dans un même esprit et un même cœur. Ainsi loin de regarder les pratiques et les devoirs, les privations même imposées par le culte public comme une gêne et une contrainte intolérable, le vrai sage n'y trouvera qu'un nouveau moyen d'être vertueux et heureux (1).

---

(1) Loin de s'appliquer à eux-mêmes une telle morale, les impies travaillent à la rendre nulle par les extrêmes. Nous leur parlons des sacrifices imposés

Si l'homme en effet ne peut arriver au bonheur que par la vertu, et si l'amour de la vertu augmente à proportion des efforts qu'on lui consacre, n'est-ce pas un nouveau bienfait du culte public de nous attacher plus impérieusement à la vertu par une institution plus sévere, qui coûte quelque chose aux sens, mais qui éleve l'homme au-dessus des sens et lui assure l'empire sur ses propres passions? Or, que l'homme s'attache à la vertu selon l'étendue des sacrifices qu'il lui a faits, c'est le propre de sa nature. Considérez le cultivateur, n'affectionne-t-il pas de préférence un sol qui lui a coûté plus de peine et de travaux, et ses soins pour le rendre fécond ne sont-ils pas suivis de soins plus assidus encore? Il en est de même de la vertu. Un premier soin qu'elle nous a coûté est comme un gage que nous en

par la Religion et avoués par la raison, et ils nous citent les extravagances des Fakquirs et des Bonzes, comme si la démence de ces Indiens empêchoit que la vertu fut une voie de sacrifices!

avons reçu qui nous invite à un second sacrifice; qui augmente en nous le bon témoignage de nous-même, l'émulation des bons desirs, le zele du bien, et l'attache pour tout ce qui éleve l'ame et sert d'aliment à sa perfection.

Le vrai sage n'est donc point soumis aux diverses pratiques du culte public, ni par superstition, ni par orgueil. Il n'a pas, comme le prétendent les sophistes imposteurs, la folle prétention de croire s'acquitter envers Dieu, et remplir ici-bas toute justice en se soumettant avec plus de zele aux abstinences religieuses, ou en s'inclinant plus profondément dans la priere. Il sait que les œuvres sont stériles par elles-mêmes si le sacrifice du cœur n'en releve le prix. Mais il sait aussi que l'esprit les vivifie, que l'homme n'est pas dispensé de tout devoir envers son auteur, ni de tout exercice de vertu, parce que ces devoirs et ces exercices ne seroient point exempts de quelques sacrifices. Il sait que la privation n'est pas sans mérite,

quand elle a la gloire de Dieu et la perfection de l'homme pour objet, et que le jeûne lui-même, dont le sophiste se rit avec dédain, est d'une institution sublime dans les vues religieuses de tous les peuples. Le vrai sage n'y voit pas seulement un moyen d'expiation et un exercice de tempérance, mais un moyen encore de se priver d'une partie de sa nourriture pour en soulager l'indigent; c'est ainsi qu'on lit dans les fastes de Lacédémone, que les Spartiates s'imposerent un jour de jeûne solemnel pour procurer un jour de subsistances à des alliés fideles qui en manquoient : et c'est ainsi que le culte public interprété selon son véritable esprit, réunit en lui tous les préceptes et tous les moyens de la vraie philosophie et du vrai bonheur. L'homme qui lui demeure fidele, ou qui revient à ses saintes loix, mérite donc seul d'être appellé sage et heureux sur la terre. « Que ne puis-je » vous donner toute mon expérience, » disoit dans le dernier siecle une femme

célébre, qui de l'état le plus indigent, étoit devenue l'épouse d'un puissant Monarque; « que ne puis-je vous faire
» voir l'ennui qui dévore les grands et
» la peine qu'ils ont à remplir leur jour-
» née! Ne voyez-vous pas que je meurs
» de tristesse dans une fortune qu'on au-
» roit eu peine à imaginer, et qu'il n'y
» a que le secours de Dieu qui m'empê-
» che de succomber. J'ai été jeune, j'ai
» goûté des plaisirs; j'ai été aimée par-
» tout; d'un âge plus avancé, j'ai passé
» des années dans le commerce de l'esprit;
» je suis venue à la faveur, et je vous
» proteste que tous ces états laissent un
» vuide affreux, une inquiétude, une las-
» situde, une envie de connoître tout
» autre chose, parce qu'en tout cela rien
» ne satisfait entiérement. On n'est en
» repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu,
» mais avec « la volonté ferme de l'ai-
» mer de tout son cœur et de toute son
» ame ». Alors on sent qu'il n'y a plus
» rien à chercher, qu'on est arrivé à ce
» qui seul est bon sur la terre; on a des

» chagrins, mais on a aussi une solide
» consolation et la paix au fond du cœur,
» au milieu des plus grandes peines (1) ».

---

(1) Madame de Maintenon dans le Recueil de ses Lettres.

Fin du Culte Public en général.

TABLE DES MATIERES, DU CULTE PUBLIC EN GÉNÉRAL.

Fin de la Table des Matieres du Culte public en général.